



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

édITO

DU PRÉSIDENT



2014 aura été l'année de toutes les incertitudes pour les Départements français et le Conseil Général du Bas-Rhin n'y a pas échappé.

Sur le plan institutionnel et politique, nos collectivités ont en effet été confrontées à plusieurs annonces déconcertantes des plus

hauts responsables de l'État. La disparition de l'échelon départemental a été annoncée par le Chef de l'État à l'horizon 2020 avant que le Premier Ministre ne l'envisage à l'échéance 2016 pour se rétracter et placer l'échéance à 2021.

Parallèlement, deux projets de loi ont été présentés au printemps 2014, l'un portant création de grandes régions et l'autre organisant une nouvelle répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivité.

Si le premier projet a été définitivement adopté, contre l'avis très majoritaire des élus alsaciens qui refusaient de dissoudre l'Alsace dans un grand ensemble englobant la Lorraine et la Champagne-Ardenne, en revanche le second, qui privait à l'origine le Département de la plupart de ses compétences est toujours à l'étude au Parlement.

Voilà donc une année que notre Collectivité, à l'instar des autres Départements français, ignore quelles compétences elle pourra exercer dans l'avenir. Tout juste est-il probable que nous perdions la clause de compétence générale qui nous permettait d'intervenir en dehors de nos missions obligatoires, pour soutenir l'économie, nos associations ou l'environnement par exemple.

Mais cette incertitude institutionnelle, au demeurant fort dommageable pour anticiper et développer des politiques prospectives dont nous avons pourtant besoin, s'est doublée en 2014 d'un désengagement sans précédent de l'État dans son soutien aux Départements.

Ainsi, le versement des trois Allocations Individuelles de Solidarité et la gestion de l'Enfance en danger, engagés par le Département pour le compte de l'État, représente aujourd'hui près de 260 millions d'Euros. Sur cette somme en augmentation régulière de 10 % par an, l'État ne nous compense plus qu'à hauteur de 100 millions d'Euros. Ce sont donc 163 millions d'Euros qui nous font aujourd'hui défaut et plus de 900 millions d'euros depuis 2008.

À cette contrainte forte s'ajoute la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, la mauvaise compensation de la taxe professionnelle et l'inscription de nouvelles charges, comme les transports des élèves dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. En tout et pour tout, au Conseil Général du Bas-Rhin, ce sont 40 millions d'Euros supplémentaires qui ne sont plus disponibles pour mener des actions en faveur du Bas-Rhin et de ses habitants.

Dans ce contexte très tendu, le Conseil Général a néanmoins joué pleinement son rôle, tant auprès de ses partenaires qu'auprès des Bas-Rhinois. Je n'en donnerai que 2 illustrations :

- Dans le domaine des solidarités, l'année 2014 a été marquée par le retour à l'emploi du 5000e bénéficiaire du RSA grâce au suivi de l'équipe emploi du Conseil Général. Dans le même temps, nous avons créé une cellule de contrôle des conditions d'accès au RSA qui permet de réserver les aides à ceux qui en ont réellement besoin.

- S'agissant de l'accompagnement des collectivités, qui demeure une action majeure du Conseil Général, et après avoir consulté l'ensemble des Maires du Bas-Rhin après le renouvellement de mars, il a été décidé de créer une Agence Territoriale d'Ingénierie Publique. Cette structure doit permettre de préserver les actions que le Département réalise au profit des collectivités afin de développer harmonieusement le territoire.

Grâce aux efforts budgétaires consentis et à la saine gestion du Conseil Général durant les dernières années, le niveau d'investissement a pu être maintenu à un niveau élevé permettant ainsi de poursuivre les travaux d'équipements du Bas-Rhin afin de le préparer aux défis qui l'attendent. Qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de transports avec le TSPO par exemple, de rénovation des collèges ou encore du déploiement du très haut débit, l'ensemble de la collectivité s'est mobilisé pour être, plus que jamais, au cœur de la vie de tous les Bas-Rhinois.

Frédéric BIERRY
Président du Conseil Départemental
du Bas-Rhin

SOMMAIRE

6 > 33 / ÊTRE AU CŒUR DE LA VIE QUOTIDIENNE

AIDE À L'AUTONOMIE	8
Personnes âgées	8
Personnes handicapées	10
Lieux d'accueil du public	12

ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE	14
Protection maternelle et infantile	14
Protection de l'enfance	16
Assistants familiaux	18
Jeunesse	20

LES COLLÉGIENS	22
Travaux d'amélioration dans les collèges	22
La politique éducative dans les collèges	26
La conduite de projets	27
Encouragement de la pratique sportive	28

SANTÉ PUBLIQUE	30
-----------------------------	----

HABITAT	32
----------------------	----

34 > 59 / FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE	36
Archives départementales et politiques mémorielles	36
La lecture publique	42
Développement artistique	46
Le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhéan	50
Patrimoine culturel et politique mémorielle	52
Château du Haut-Kœnigsbourg	54
Le Vaisseau	58

60 > 75 / SOUTENIR LA VIE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Insertion et emploi	62
Relations internationales	64
Développement économique et touristique	66
Environnement & Développement durable	68
Laboratoire départemental d'analyses	74

76 > 81 / ÊTRE UN PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS	78
Développement local et urbain	78
La territorialisation	80

82 > 105 / AMÉNAGER LE TERRITOIRE

GRANDS ÉQUIPEMENTS	84
Aéroport de Strasbourg-Entzheim	84
Les transports ferroviaires	86

DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS	88
Les transports interurbains	88
Les transports scolaires	90
Écomobilités	91

ROUTES ET GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES	92
Les grands projets routiers	92
L'entretien du réseau départemental	93
Réseau ordinaire et itinéraires cyclables	94
Exploitation routière	95
L'entretien des dépendances vertes	96
Le Service du Parc de Véhicules et Bacs Rhénans (SPVBR)	97
La voirie nationale	98
Sécurité routière	99

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	100
Très haut débit	100
Haut-débit	101

CONSTRUCTION	102
---------------------------	-----

AMÉNAGEMENT ET URBANISME	104
---------------------------------------	-----

106 > 127 / DES MOYENS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

IMMOBILIER	108
-------------------------	-----

SYSTÈMES D'INFORMATION	112
Les missions internes	112
Les prestations aux collectivités	114

MISSION APPUI AU PILOTAGE ET INSPECTION	116
--	-----

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	118
Emploi	118
Formation et développement des compétences	118
Carrières et paies	119
Vie au travail	119

DIRECTION DES FINANCES	120
Les recettes 2014	120
Les dépenses 2013	121

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES	124
--	-----

SERVICE DES RESSOURCES INFO-DOCUMENTAIRES	125
--	-----

COMMANDE PUBLIQUE	126
--------------------------------	-----



P.8_33

**ÊTRE AU CŒUR
DE LA VIE
QUOTIDIENNE**



L'année 2014 s'est inscrite dans un contexte de prolongement de la crise et de ses impacts économiques et sociaux. Les évolutions démographiques, économiques, la précarisation croissante de la population, la montée de la problématique de l'isolement, nous guident vers la mise en œuvre d'actions nouvelles pour assumer pleinement, malgré les contraintes, notre responsabilité de chef de file des politiques sociales.

PERSONNES ÂGÉES



LES MISSIONS conduites en faveur des personnes âgées ont pour objectif d'assurer la gestion des dispositifs d'aide au maintien à domicile et d'accueil en établissement, de piloter la coordination des actions et des acteurs sur les territoires et d'assurer un suivi de l'offre en matière d'établissements.



MAIA
(MÉTHODE D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DES
SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DANS LE CHAMP DE
L'AUTONOMIE)

Dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012, et des appels à projet lancés par l'ARS (Agence Régionale de Santé), le Département a été retenu pour porter des MAIA sur quatre territoires : Haguenau-Wissembourg, Saverne, Molsheim-Schirmeck et enfin Sélestat en 2014. Les MAIA, financées par l'ARS, visent à améliorer l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie particulièrement fragilisées. L'ensemble des acteurs locaux sont invités à intégrer ce dispositif : services d'aide à domicile, services hospitaliers et de soins à domicile, services sociaux, réseau sanitaire...



« **TRAJECTOIRE EPHAD** »
PRÉPARATION AVEC LES EHPAD DES NOUVELLES
MODALITÉS DE PAIEMENT DE L'AIDE SOCIALE

Dans le cadre de son plan de maîtrise budgétaire, le Département a décidé de modifier les modalités de versement de l'aide sociale pour l'hébergement des personnes âgées. Conformément à la réglementation en vigueur, le Département ne fera plus l'avance de la totalité des frais d'hébergement en EHPAD mais ne versera que l'appoint correspondant au montant de l'aide sociale attribuée ainsi qu'au montant des éventuelles obligations alimentaires. Les établissements auront à leur charge l'encaissement des ressources du résident, déduction faite de l'argent de poche. Ce dispositif, mis en œuvre au 1er janvier 2015, a fait l'objet de nombreuses communications auprès des EHPAD sur les territoires et de concertations techniques avec les structures et la Direction régionale des finances publiques.



**LES RENDEZ-VOUS
DE L'AUTONOMIE**

Le 17 mai 2014 ont été organisés les 1ers rendez-vous de l'autonomie. Cet événement s'adressant au grand public vient appuyer d'une part la politique volontariste conduite par le Département en faveur des personnes âgées et handicapées dans tous ses champs de compétences et d'autre part promouvoir les actions de ses partenaires. La manifestation a été structurée autour de 4 thèmes : la scolarité des enfants en situation de handicap, l'insertion professionnelle des personnes handicapées, la vie à domicile et l'accueil en établissement. 200 partenaires ont ainsi été réunis à l'Hôtel du Département afin de proposer des informations, des conseils et des animations à près de 3 500 visiteurs.



**JOURNÉE NATIONALE
DES AIDANTS**

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a renouvelé en septembre 2014 ses animations à l'occasion de la journée Alzheimer, à travers des conférences et événementiels déployés sur les territoires et visant à sensibiliser professionnels et grand public à la maladie d'Alzheimer, son repérage et ses conséquences. Un spectacle a été offert à près de 300 aidants



LES CHIFFRES CLÉS 2014

Dépenses réalisées par le Conseil Départemental du Bas-Rhin en faveur des personnes âgées :

**116,6 M€ EN 2014 EN FONCTIONNEMENT
CONTRE 115,9 M€ EN 2013**

Parmi ces dépenses, les charges consacrées à l'APA (à domicile et en établissement) sont prépondérantes :

**84,40 M€ EN 2014
CONTRE 83,50 M€ EN 2013
(SOIT UNE HAUSSE DE SEULEMENT 1 %
PAR RAPPORT À 2013, PERMISE GRÂCE À DES
MESURES DE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE).**

13 284 BÉNÉFICIAIRES
de l'allocation personnalisée d'autonomie
à domicile au 31.12.2014, soit
une augmentation de 0,7 % par rapport à 2013

1 211 BÉNÉFICIAIRES
PA de l'aide sociale à l'hébergement au 31.12.2014

9 621 LITS EN MAISONS DE RETRAITE
et unités de soins de longue durée.

**220 PLACES D'ACCUEIL DE JOUR
ALZHEIMER**

PERSONNES HANDICAPÉES



Placée sous tutelle administrative et financière du Conseil Départemental, la MDPH a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les personnes handicapées et leur famille, d'assurer l'évaluation des besoins de compensation et de se prononcer sur l'ensemble des demandes de prestations en faveur des personnes handicapées enfants et adultes.

Le Département procède par ailleurs au versement d'aides financières destinées au maintien à domicile (aide ménagère légale, prestation de compensation du handicap) et à l'accueil en établissement. Il est également compétent pour autoriser la création de certains établissements et services et pour agréer les accueillants familiaux.

→ ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET INNOVANT DE RÉSIDENCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Le Département et la MDPH ont accompagné en 2014 le montage d'un projet d'habitat regroupé porté par l'association les Amis de l'Arche. Ce projet s'adresse aux personnes souffrant de handicap mental et propose aux résidents un lieu de vie commun et un service prestataire mutualisé, grâce à une mise en commun des heures de prestation de compensation du handicap. Un référentiel commun d'évaluation a été construit en 2014 afin de permettre une évaluation fine des besoins.

→ MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES MODALITÉS DE PAIEMENTS DE LA PCH

Afin de simplifier les démarches des usagers et d'assurer un meilleur contrôle des sommes versées, ont été déployées deux nouvelles modalités de paiement de la prestation de compensation du handicap (aides humaines) :

- La facturation directe aux services prestataires des interventions effectuées au domicile des personnes (avril 2014);
- La mise à disposition de tickets CESU pour les bénéficiaires recourant à des salariés en emploi direct (octobre 2014).

→ GED GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

La Maison de l'autonomie a réactivé le processus de gestion électronique des documents dans l'objectif de faciliter la gestion des demandes et des dossiers, de fluidifier la circulation des demandes et ainsi de diminuer les délais de traitement. Cette 1re phase porte sur les dossiers relevant de la compétence de la MDPH.



→ TERRITORIALISATION DE L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dans une logique de proximité avec les usagers, le Conseil Départemental et la MDPH ont souhaité développer un réseau de proximité au sein des centres médico-sociaux des UTAMS, afin d'offrir aux personnes en situation de handicap un premier niveau d'accueil et d'information (retrait d'un formulaire de demande, dépôt, aide au remplissage, vérification des pièces etc.) au plus proche de leur lieu de résidence. Courant 2014, ce dispositif (déjà mis en œuvre sur Saverne et Wissembourg) s'est déployé sur les territoires de Haguenau et de Sélestat.



LES CHIFFRES CLÉS

UN BUDGET DÉPARTEMENTAL de fonctionnement de 119,80 M€ consacré au handicap en 2014, contre 108,60 M€ en 2013

57 788 BÉNÉFICIAIRES ayant une prestation active au 31 décembre 2014 dont 5 822 enfants

50 443 DEMANDES TRAITÉES par la MDPH en 2014 (soit une augmentation de 5,8 % par rapport à 2013) dont plus d'un quart concernent des enfants

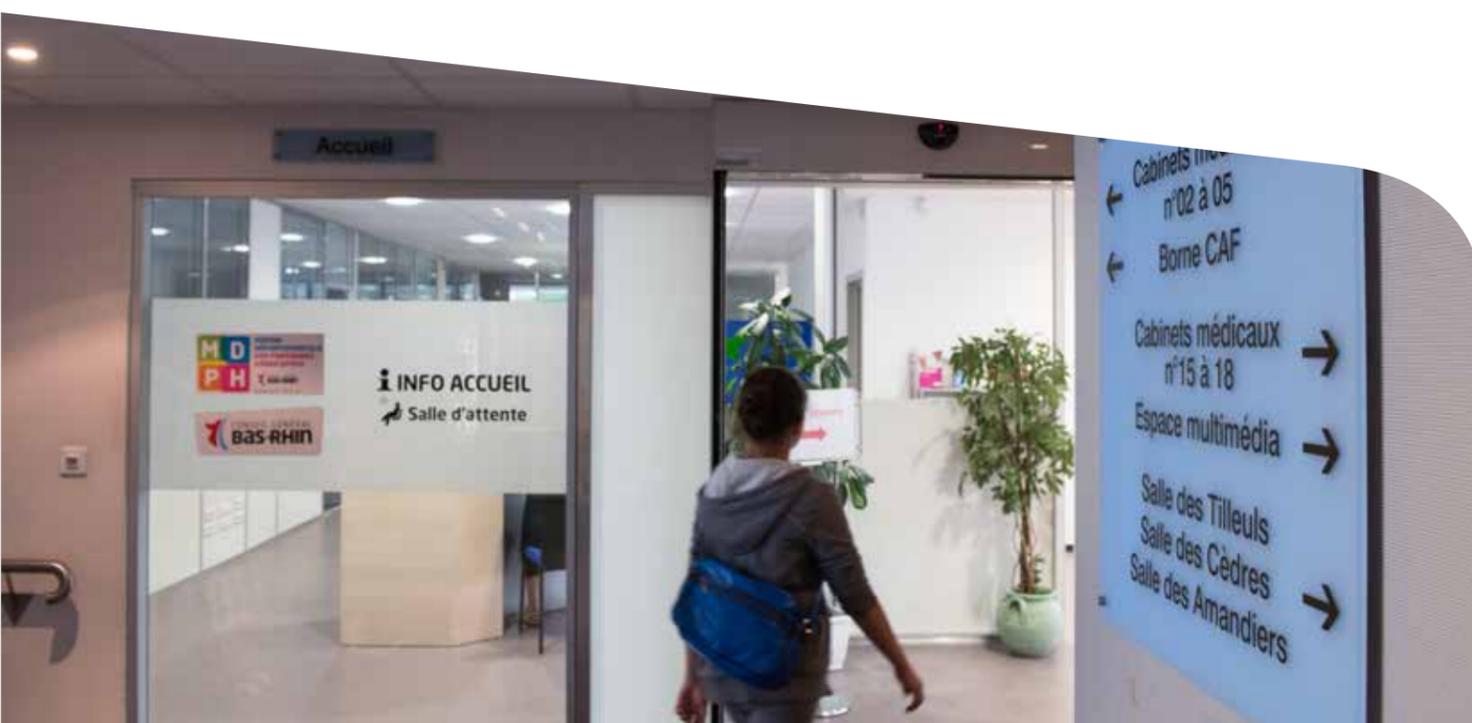
UN BUDGET DÉPARTEMENTAL de fonctionnement de 119,8 M€ consacré au handicap en 2014, contre 108,6 M€ en 2013

22,74 M€ DE DÉPENSES 2014 au titre de la prestation de compensation du handicap contre 21,7 M€ en 2013, soit une augmentation de 4,8 %

AUGMENTATION DE 4,4 % du nombre de bénéficiaires de la PCH entre 2013 et 2014, au nombre de 2983 bénéficiaires au 31 décembre 2014

2 671 BÉNÉFICIAIRES PH de l'aide sociale à l'hébergement au 31.12.2014

1 999 PLACES EN ÉTABLISSEMENT pour personnes en situation de handicap (foyers d'hébergement, foyers d'accueil spécialisé, foyers d'accueil médicalisé, accueils de jour, hébergement temporaire) et 758 places de services d'accompagnement.



LIEUX D'accueil DU PUBLIC



Sept Unités Territoriales d'Action Médico-sociale (UTAMS) assurent l'accueil et l'accompagnement social de tous publics ayant besoin d'un conseil ou d'un appui sur les questions de la vie quotidienne.

Le Conseil Départemental confie par délégation à la Ville de Strasbourg la mise en œuvre des politiques sociales départementales dans les domaines de l'action sociale de proximité, de l'insertion, de la protection maternelle et infantile, ainsi que de la mise en œuvre des mesures administratives de protection de l'enfance décidées par le Président du Conseil Départemental.



LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Élaborés avec des professionnels, des partenaires, et des habitants, les projets locaux à visée collective et partenariale permettent de répondre aux enjeux propres à chaque territoire. Pour l'année 2014, 67 nouvelles actions collectives et partenariales ont été engagées dans les UTAMS et concernent les domaines de la précarité, de la santé, du soutien aux enfants et à leur famille, de l'insertion et de l'aide aux aidants.



DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE DE PACTE SOCIAL LOCAL SUR LES CANTONS DE SÉLESTAT ET HOCHFELDEN SCHIRMECK, BISCHHEIM ET BRUMATH COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA RÉGION DE BRUMATH ET DE LA BASSE-ZORN

Le Département du Bas-Rhin a décidé d'expérimenter de nouvelles manières d'agir dans le champ de la cohésion territoriale et de la solidarité. Il a ainsi initié la démarche du Pacte Social Local sur 5 cantons. Plus qu'un outil au service d'une politique sociale renouvelée, ce pacte vise aussi à nouer de nouvelles coopérations entre le Conseiller Général et les élus locaux de son territoire, entre les services du Conseil Départemental et les services publics locaux, entre les acteurs publics locaux et les acteurs privés...

Exemples :

- mettre en place des relais d'information en territoire sur les dispositifs d'aide aux personnes en perte d'autonomie
- permettre une meilleure connaissance des allocataires du RSA domiciliés sur les communes du Pacte social local pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle



L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SUR LES TERRITOIRES

Une expérimentation en matière d'accueil et d'information des personnes en situation de handicap a été conduite sur le territoire de l'UTAMS de Saverne en 2012. Elle s'est poursuivie en 2013 par le déploiement sur l'UTAMS de Wissembourg depuis le 1er décembre. En 2014, ce sont les UTAMS de Haguenau et de Sélestat qui ont déployé cet accueil. Les usagers peuvent ainsi être informés sur leurs droits et les dispositifs existants, retirer ou déposer un formulaire de demande et être accompagnés par un professionnel pour le remplissage du formulaire, connaître l'état d'avancement de leur demande.



LES CHIFFRES CLÉS

71 062 ENTRETIENS réalisés

20 516 NOMBRE DE MÉNAGES ayant bénéficié d'un diagnostic et/ou d'un accompagnement

11,30 M€ DE FINANCEMENT de délégation des missions sociales à la ville de Strasbourg



RÉPARTITION DES PROBLÉMATIQUES 2014

15 % d'aide à la personne

4 % autres catégorie

18 % d'enfance

70 % de gestion quotidienne

24 % d'insertion

38 % de logement

20 % de santé

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



Le service de protection maternelle et infantile intervient au moyen de consultations médicales, d'accompagnements individuels à domicile, de dépistages médicalisés, d'actions d'éducation à la santé et de soutien à la parentalité. Il est chargé du contrôle des modes d'accueil de la petite enfance. Il intervient également dans la gestion des crises sanitaires et recueille des données épidémiologiques destinées à l'observation de la santé.

Pour assurer la protection et la promotion de la santé et du développement de l'enfant et de la famille, la protection des grossesses vulnérables et les missions de planification et d'éducation familiale, l'offre de soins de prévention gratuits a été renforcée avec :

- Une convention de partenariat avec les HUS pour la mise en œuvre de consultations prénatales de PMI
- Le financement d'exams complémentaires pour le suivi de femmes enceintes en grande précarité
- Le développement de consultations de puériculture
- Le développement de consultations de contraception pour adolescents (Barr, Sélestat, Marckolsheim) et de partenariats avec les établissements scolaires du 2nd degré pour des interventions en matière d'éducation à la sexualité

Il a par ailleurs proposé :

- Le dépistage de nombreuses pathologies (maladies sexuellement transmissibles dans les CPEF, troubles du développement, de la vision et de l'audition, retard de langage, maladies chroniques, notamment lors de bilans en école maternelle) et des handicaps du jeune enfant
 - Conclusion d'un partenariat avec l'UDOPE pour un renforcement du dépistage précoce des troubles du développement et des handicaps du jeune enfant
 - Mise en œuvre du partenariat avec le CAMSP de Haguenau
- Des accompagnements individuels à domicile, notamment pour les jeunes parents au sortir de la maternité et la première année de vie du nourrisson
- Des actions d'éducation à la santé (prévention du surpoids et de l'obésité, des carences alimentaires, des troubles du lien précoce, Des accidents domestiques)
- Des actions de soutien à la parentalité individuelles et collectives notamment dans le cadre de la semaine des parents



Le service de PMI a assuré :

- l'organisation de réunions d'information sur le métier d'assistant maternel
- l'édition de la charte qualité de l'accueil familial
- l'élaboration d'un référentiel de normes pour l'accueil collectif des jeunes enfants : maisons d'assistants maternels, fiches techniques sanitaires...
- le co-pilotage avec la CAF du Schéma Départemental de l'Accompagnement des Parents

Enfin, il intervient dans la gestion des crises sanitaires en lien avec l'ARS, accueille des professionnels en formation et recueille de nombreuses données épidémiologiques notamment via les déclarations de grossesses et les certificats de santé obligatoires de l'enfant :

- Communication des données épidémiologiques des certificats de santé au réseau régional périnatal
- Rédaction d'un article pour l'encyclopédie médico-chirurgicale sur l'accompagnement social des femmes enceintes



LES CHIFFRES CLÉS

139 Consultations prénatales

9 879 consultations pédiatriques

1 171 consultations de puériculture

6 759 doses de vaccinations

9 377 visites à domicile auprès de femmes enceintes et d'enfants

6 210 dépistages en école maternelle

717 enquêtes agrément initial assistants maternels

934 assistants maternels formés

25 528 saisies de certificats de santé

12 739 saisies des avis de naissance

32 ouvertures d'établissement d'accueil du jeune enfant

PROTECTION DE L'ENFANCE



LES MISSIONS :

- La détection et le traitement des informations préoccupantes
- La prévention des situations à risque par des mesures de prévention de 1^{er} niveau (aide à la parentalité), des mesures ciblées (action éducative à domicile AED - AEMO, aides financières,...) ou de prévention spécialisée
- La protection des enfants confiés au Président du Conseil Départemental sur décision judiciaire ou administrative
- L'instruction des demandes d'adoption et le suivi des enfants adoptés.

L'année 2014 aura été marquée par une stabilisation du nombre d'enfants confiés au service de protection de l'enfance dans un contexte économique et social néanmoins difficile.

L'arrivée dans le Bas-Rhin de jeunes Mineurs Isolés Étrangers a été moins massive qu'en 2013 grâce au dispositif de répartition nationale avec une diminution du nombre de situations. La Cellule des Mineurs Isolés Étrangers (CELMIE), créée dans l'urgence en 2013, a par ailleurs permis sur 2014 un allègement du travail pour les équipes territoriales et a contribué à la structuration globale du dispositif de recueil et d'accueil des MIE :

- mise en place avec le Foyer Notre Dame d'un suivi et d'un encadrement socio-éducatif pour 70 mineurs hébergés en hôtel ;
- déploiement d'une offre d'hébergement adaptée aux MIE en internat (16 places) et en appartements (jusqu'à 100 places) (en lien avec les établissements Oberholz et le Château d'Angleterre (ARSEA)).

La structuration de l'offre en direction des jeunes majeurs s'est réalisée grâce à un partenariat développé avec des acteurs associatifs dynamiques et volontaires - Résidence jeune (19 places), Établissement Rosa Parks (15 places en baux glissants), appartements pour jeunes majeurs à

Oberholz et au Château d'Angleterre (70 places). Il s'agit de libérer les places dans les dispositifs pour mineurs, de mieux préparer le jeune à sa majorité et l'amener à être autonome dans sa prise en charge.

S'agissant de l'hébergement d'urgence, un dispositif tripartite avec l'État et la Ville de Strasbourg pour les mères enceintes ou avec enfant de moins de 3 ans a pu être finalisé.

Dans le champ de la prévention spécialisée, les négociations avec les Villes de Bischheim et Schiltigheim ont abouti à une participation financière à l'intervention éducative, à hauteur de 10 % de la dotation, sur leurs territoires. La participation de la Ville de Haguenau a été confirmée à hauteur de 20 % sur les 3 prochaines années. Les travaux ont été menés avec l'ensemble des partenaires départementaux et locaux afin de redéfinir le cadre d'intervention de cette action éducative en fonction des besoins des territoires.

L'année 2014 a enfin été marquée par l'engagement des associations de prévention spécialisée dans la mise en œuvre du Pass'accompagnement à hauteur de 30 % de l'intervention de prévention.



LES CHIFFRES CLÉS 2014

1. AU 30 NOVEMBRE 2014

- 2 452 enfants et jeunes placés dont 1 263 en établissements, 792 en famille d'accueil, 78 en lieux de vie et 29 à l'hôtel (MIE en phase de recueil et d'évaluation)
- Mesures d'assistance éducative à domicile : 935 enfants accompagnés sur l'ensemble du territoire.
- Mesures d'assistance éducative en milieu ouvert : 1 944 enfants accompagnés sur l'ensemble du territoire.
- Tiers digne de confiance : 231 enfants placés chez des tiers dignes de confiance.

2. SUR L'ANNÉE 2014

• Traitement des informations préoccupantes :

- 2 387 enfants concernés par une information préoccupante sur l'année 2013.
- Parmi les décisions prises par le dispositif :
 - 1 031 enfants signalés à l'autorité judiciaire
 - 216 enfants ayant l'objet d'une mesure de prévention
 - 343 enfants ayant l'objet d'un suivi social par les services du territoire
 - 441 situations d'enfants ayant fait l'objet d'un classement en l'absence de danger

• Thématique de l'adoption et des pupilles de l'État :

- Agréments adoption : 277 agréments en cours de validité
- 140 demandes d'agrément réceptionnées au courant de l'année 2014 dont 54 agréments délivrés
- 9 enfants ont été recueillis à la naissance dont 4 ont fait l'objet d'une rétractation
- 1 enfant a été admis suite à une décision judiciaire d'abandon
- 2 enfants français placés dans des familles de notre département par d'autres instances

- (1 pupille d'un autre département et 1 enfant recueilli par un OAA habilité)
- 7 enfants sont placés en vue d'adoption, dont 5 depuis 2013
- Sont arrivés en France : 9 enfants adoptés à l'étranger, dont 3 sans agrément (démarche directe dans le pays - adoption intrafamiliale)

• Thématique des Mineurs Isolés Étrangers (MIE) :

- 160 MIE étaient pris en charge au 31 décembre 2014, dont 131 étaient confiés.
- 158 MIE se sont présentés au service au cours de l'année
 - 156 ont fait l'objet d'une mise à l'abri dans la phase de recueil et d'évaluation
 - 2 ont été refusés pour majorité avérée

- 71 MIE ont été confiés après confirmation de minorité et d'isolement
- 74 ont fait l'objet d'une fin de prise en charge pendant ou au terme des évaluations de la phase de recueil
- 19 MIE ont été orientés par la cellule nationale en provenance d'un autre département

• Thématique des Jeunes Majeurs :

- 211 jeunes majeurs étaient pris en charge au 31.12.2014, dont 133 étaient d'anciens MIE devenus majeurs

• Thématique prévention spécialisée :

- 7 associations de prévention spécialisée
- 15 territoires d'intervention
- 92 ETP dont 80 ETP éducatifs financés
- 3 600 situations accompagnées
- 10 519 personnes rencontrées.
- 40 % du temps de travail éducatif consacré au « travail de rue »



ASSISTANTS FAMILIAUX



LES MISSIONS :

- l'instruction des demandes d'agrément permanent
- la gestion administrative (recrutement, paie, formation,...)
- l'accompagnement des assistants familiaux dans l'exercice de leurs missions et le suivi du dispositif d'agrément
- l'identification des besoins du service de protection de l'enfance en matière de placement familial
- la promotion du métier d'assistant familial

→ LES ACTIONS 2014

- Mise en place et animation de groupes de travail associant les assistants familiaux autour de la reconnaissance professionnelle.
- Élaboration avec les différents employeurs d'assistants familiaux du département d'un nouveau format du stage obligatoire de 60 heures mis en place par le service des assistants familiaux.
- Travail sur l'harmonisation des contrats de travail entre le service des assistants familiaux et le Foyer Départemental de l'enfance.



Nombre d'assistants familiaux recrutés en 2014	35
Ancienneté moyenne	12 ans
Âge moyen	51 ans
Nombre moyen d'assistants familiaux	423
Nombre moyen d'assistants familiaux hors département	20
Nombre de départs en retraite	7
Nombre de licenciements	11
Nombre de démissions	1
Nombre de fins de période d'essai	2
Nombre de demandes d'agrément en 2014	85
Nombre de candidats agréés en 2014	16
Nombre de refus	67
Nombre d'extensions d'agrément accordées en 2014	48

Répartition des assistants familiaux par MCG	
Molsheim	134
Sélestat	58
Haguenau	67
Wissembourg	26
Saverne	103
Strasbourg	6
CUS	27

Jeunesse



Politique prioritaire du Conseil Départemental, l'action volontariste du Département en direction des jeunes de 10 à 25 ans, contribue à leur éducation, insertion, épanouissement et engagement. Elle vise à faire des jeunes du département des adultes autonomes, engagés et responsables.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Adopté en mars 2012, les Contrats Territoriaux pour la Jeunesse (CTJ) permettent d'accompagner les politiques jeunesse intercommunales par le soutien aux communautés de communes ayant la compétence jeunesse, ce qui leur permet de bénéficier du soutien à l'ingénierie jeunesse

Le travail de réflexion mené depuis 2012 avec les centres socioculturels, a permis de signer des contrats d'objectifs avec chacun des 26 centres Bas-rhinois. Ces contrats, dans un souci de cohérence intègrent les aides précédentes au fonctionnement, aux postes et aux projets.

Depuis 2011, le Conseil Départemental a décidé d'accueillir des jeunes en service civique dans ses propres services. En 2014, 34 volontaires ont été accueillis dans une quinzaine de services et ont effectué des missions dans les domaines de la jeunesse, l'accompagnement, les seniors, le développement durable et l'environnement. Poursuite en 2014 du partenariat entre le Département et l'association Unis-Cité dans ses missions d'accompagnement des volontaires qui effectuent des projets d'intérêt général.



LES CHIFFRES CLÉS 2013

Soutien de **17** postes d'animateurs jeunes (ingénierie jeunesse) : **135 000 €**

Soutien financier de 26 centres socioculturels pour un montant de **1 545 000 €**

Soutien financier à 20 associations socio-éducatives et 4 associations intercommunales à hauteur de **173 000 €**

Aide au fonctionnement des Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) à hauteur de **121 000 €** soit l'équivalent de **63 000** journées/jeunes.

Intervention dans les collèges des volontaires en service civique mission « ambassadeurs du bénévolat et du volontariat » soit un total de 38 classes et 892 élèves.

1 500 appels au numéro vert.

77 actions de prévention ont été menées avec les outils pédagogiques du Conseil Départemental, ces actions ont touché **6 500** jeunes.

10 soirées parents/grand public autour de l'adolescence, les multimédias et les addictions ont été réalisés.

4 formations aux professionnels : outils pédagogiques et actions de prévention. Formation de volontaires en service civique (adolescence).

Le budget consacré à la jeunesse (axe 332) s'est élevé à 3 M€ en 2014.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DANS LES COLLÈGES



Le Conseil Départemental assume toutes les charges d'investissement et de fonctionnement des 90 collèges publics afin de contribuer activement à la qualité de la vie scolaire. Cette politique a représenté près de 82,40 M€ en 2014, soit 6,9 % du budget (extensions, restructurations, maintenance, restauration, gestion des 700 agents techniques, actions éducatives...)



Extension et restructuration du collège Foch à Haguenau

- En haut à gauche : Vue sur la nouvelle entrée (extension)
- En haut à droite : Vue intérieure sur escalier monumental (extension)
- En bas à gauche : vue de la cour sur façade bâtiment A (réhabilitation)
- En bas à droite : vue depuis la voie traversante du bâtiment B (réhabilitation)



Collège de la Robertsau à Strasbourg

- En haut à gauche : Vue sur la façade rue Petersgarten (extension)
- En haut à droite : Vue sur l'externat en travaux - raccordement avec la passerelle d'accès au bâtiment demi-pension
- En bas : vue sur le bâtiment technique



Collège Romain Rolland à Erstein - restaurant scolaire

- À gauche : Vue sur l'extension (entrée Lycéens)
- À droite : Vue intérieure de l'extension



Collège Romain Rolland à Erstein

- À gauche : Vue sur les logements, rue de Molsheim
- À droite : vue sur les structures modulaires



Collège Robert Schuman à Benfeld - Travaux d'extension en cours

- À gauche : Vue sur le pignon
- À droite : Vue sur la salle polyvalente



Collège Georges Holderith à Lauterbourg - premières élévations

- À gauche : Nouveau restaurant scolaire
- À droite : Extension en pignon de l'externat



→ TRAVAUX DANS LES COLLÈGES

La rentrée 2014 a été marquée par la livraison du collège Foch d'Haguenau complètement restructuré pour un montant de 18,20 M€ TTC. Le budget consacré aux investissements immobiliers dans les collèges a été de 28,50 M€ (construction, gros entretien et maintenance courante).

Le restaurant scolaire du collège d'Erstein restructuré et étendu a été mis en service alors que les travaux de reconstruction des logements de fonction et de mise en place des structures modulaires d'accueil temporaire ont débuté afin de pouvoir entamer la restructuration des bâtiments d'enseignement.

Les deux premières tranches du collège de la Robertsau à Strasbourg ont été livrées.

Les travaux de restructuration du collège de Benfeld se sont poursuivis avec une perspective de livraison pour l'hiver 2015.

Au collège de Lauterbourg, ce sont les travaux de reconstruction du restaurant scolaire et extension de l'externat qui ont débuté. L'ensemble du chantier devrait être livré en 2016.

Faisant suite à la découverte d'instabilités structurelles des bâtiments du collège de Lingolsheim, les services ont procédé au déplacement des collégiens sur le site du Lycée Couffignal afin d'assurer la poursuite de l'enseignement en toute sécurité.

→ SOUTIEN POUR LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES ET LES COLLÈGES PRIVÉS

Le Conseil Départemental a versé 2,17 M€ d'aides à 71 communes pour les travaux de restructuration, de sécurité et d'économie d'énergie des écoles publiques dans le cadre des contrats de territoire.

Le montant total des travaux dans les collèges privés est de 797 976 €.



LES CHIFFRES CLÉS 2014

90 COLLÈGES publics

45 604 collégiens

3 220 000 repas produits

1 058 310 M² de surfaces de bâtiments

28,50 M€ d'investissements

13,40 M€ de dotations de fonctionnement

La POLITIQUE ÉDUCATIVE DANS LES COLLÈGES

→ BILINGUISME ET ACTIONS ÉDUCATIVES

Le Conseil Départemental 67 est partenaire de l'Éducation Nationale, de la Région et du Conseil Départemental 68 pour développer l'enseignement bilingue dès la maternelle.

Le Conseil Départemental subventionne, voire organise des actions d'éducation et de formation, en partenariat avec l'éducation Nationale, qui complètent l'enseignement obligatoire. Elles ont concerné l'accompagnement au développement durable, les classes de découverte, l'accompagnement à la scolarité, l'éducation artistique et culturelle.

→ DISPOSITIFS COLLÈGE AU CINÉMA

Face au déferlement d'images sur des supports de plus en plus variés, le Conseil Départemental a décidé de participer au dispositif national de sensibilisation à l'image « Collège au cinéma ». Le but de cette action de sensibilisation est de développer le regard critique des élèves. Il implique l'engagement de professeurs référents qui suivent une formation spécifique ainsi que l'inscription du dispositif au projet pédagogique du collège. La coordination et la formation des professeurs ont été confiées à l'association Alsace Cinémas qui fédère les cinémas indépendants d'Alsace. En 2013, 5 391 élèves de 58 collèges du département ont pu assister à 3 projections complétées d'un travail pédagogique. Le nombre de communes concernées s'élève à 37, celui des cinémas impliqués à 19.



La CONDUITE DE PROJETS

→ En 2014, plusieurs projets ont été engagés en favorisant un pilotage et une concertation locale. Nous pouvons citer quelques exemples :

→ CARTE SCOLAIRE

Pour traiter et anticiper les questions liées à la carte scolaire, la Direction des Collèges du Bas-Rhin a acquis, en septembre 2014, un logiciel, « Educfacile », qui permet de gérer la sectorisation des collèges, d'effectuer des prévisions et scénarios, sous formes chiffrées et cartographiques.

→ COLLÈGES NUMÉRIQUES

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin développe une politique volontariste d'équipement numérique des collèges qui favorise l'accès des collégiens aux nouvelles technologies de l'information et de l'éducation. En 2014, le Département a consacré 1 M€ à l'achat de matériel numérique pour les collèges.

→ ANIMATION DES NOUVEAUX MÉTIER S

La politique d'animation des réseaux métiers : maintenance, restauration et entretien, s'est poursuivie tout au long de l'année 2014. Un nouveau réseau des référents informatiques a été constitué et formé.

→ AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Département a souhaité accompagner davantage les agents techniques des collèges dans la mise en place et l'appropriation de leur Plan de Maîtrise Sanitaire pour améliorer la sécurité alimentaire dans 12 restaurants scolaires et a fait appel pour cela au Laboratoire Départemental d'Analyses.

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil Départemental a accompagné les établissements pour la démarche zéro-phyto et le traitement des déchets.

Il a développé une politique volontariste en matière de restauration scolaire, en soutenant l'utilisation de produits issus de filières courtes et/ou bio.

Des actions de sensibilisation ont été menées, en lien avec l'ARIENA et le PDT, auprès des personnels de restauration et des élèves pour limiter les déchets alimentaires.

→ RATIO DOTATION DE FONCTIONNEMENT/ÉLÈVES

La dotation de fonctionnement aux collèges publics et privés s'est élevée à 330 € par élève pour un total de 52 248 élèves fréquentant les collèges publics et privés.



ENCOURAGEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE



Le Conseil Départemental du Bas-Rhin accompagne les communes, communautés de communes et associations dans leurs projets de création ou de restructuration d'équipements sportifs et socio-éducatifs.

Il apporte également son aide au fonctionnement des clubs sportifs en soutenant les équipes engagées dans les divers championnats de France amateurs, en encourageant la pratique sportive, en assurant la promotion des sports de nature et en accompagnant le développement du sport scolaire.

Suite à la séance plénière du 25 octobre 2010 adoptant les principes fondateurs de sa nouvelle politique sportive le Conseil Départemental a décidé de mettre en place des conventions d'objectifs avec les principaux comités sportifs départementaux.

En 2014, 15 de ces conventions ont été renouvelées et 2 nouvelles disciplines de sports de nature se sont engagées dans un tel partenariat : montagne escalade et le canoë-kayak. Au total, ce sont ainsi 28 comités sportifs qui ont contractualisé avec le Département depuis 2011.

Le Conseil Départemental, souhaitant également encourager la pratique sportive des collégiens, a mis en place, en lien avec le comité départemental d'athlétisme, l'opération Pass'Forme : une série de tests leur permettant d'évaluer leur forme physique et des ateliers d'activités physiques et sportives. Depuis 2010 38 collèves soit 17 115 collégiens ont pu expérimenter cette animation.

Le Département met gracieusement à la disposition du mouvement sportif la Maison Départementale des Sports à STRASBOURG. 50 ligues et comités y ont leur siège.

Par ailleurs, le Conseil Départemental a cofinancé les opérations structurantes suivantes :

- la construction d'un complexe sportif à Wasselonne ;
- la construction d'un complexe sportif judo-basket à Furdenheim ;
- la restructuration du gymnase de Marckolsheim ;
- la construction du centre sportif des deux rives à Strasbourg-Neudorf ;
- la construction du complexe sportif Nelson Mandela à Schiltigheim ;
- la restructuration de la piscine de Lingolsheim ;
- l'aménagement de l'île des Sports au Wacken.



LES CHIFFRES CLÉS 2014

53 546 licenciés sportifs de moins de 18 ans aidés et 46 210 licenciés scolaires,

11 M€ de subventions d'investissement représentant 179 opérations de construction ou de transformation dont :

- 51 locaux socio-éducatifs (foyers, locaux-jeunes, etc.) ;
- 30 opérations relatives à des salles polyvalentes ;
- 22 équipements de football (terrains et club-houses) ;
- 20 gymnases ;
- 9 équipements de tennis (courts et club-houses) ;
- 7 accueils de loisirs sans hébergement ;
- 7 piscines ;
- 6 terrains multisports.

2,90 M€ d'aides au fonctionnement accordées aux associations sportives bas-rhinoises.

SANTÉ PUBLIQUE



Le service des actions de prévention sanitaire assure les missions de prévention de la tuberculose, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), du sida et des hépatites, participe à la couverture vaccinale, et effectue des missions dans le domaine de la santé-précarité.



- Déploiement du projet de service visant à optimiser l'organisation, l'efficacité et l'efficience de la prise en charge des patients dans le cadre des missions de prévention de la tuberculose, des IST, du Sida et des Hépatites et des vaccinations.
- Mise en place de l'éducation thérapeutique des patients dans le cadre d'une consultation spécifique pour améliorer le suivi des cas et l'observance des traitements dans le domaine de la tuberculose.
- Interventions et actions d'éducation à la santé dans des établissements scolaires et autres structures sur le thème des infections sexuellement transmissibles et des conduites sexuelles à risque...
- Mise en place de projets « Santé-Précarité » en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS, les services du Conseil Départemental et les partenaires concernés)
- Développement de la collaboration avec l'ARS et les partenaires visant à faciliter l'accès à la prévention et au dépistage des publics en situation de précarité et en difficultés d'accès aux soins.



LES CHIFFRES CLÉS 2014

Prévention des IST, du Sida et des Hépatites :

- **5 170** consultations ont été assurées au centre de dépistage des IST, du sida, des hépatites
- **1 289** personnes ont bénéficié d'une intervention en éducation à la santé dans le domaine de prévention des IST et de la sexualité : collégiens, lycéens, personnes en foyers d'accueil, étudiants, dans 68 établissements.

Prévention de la tuberculose :

- **154** déclarations obligatoires de tuberculose dont **131** cas de tuberculose maladie et **23** infections tuberculeuses latentes, ce qui a entraîné **90** visites d'entourage, soit pour 2014 un suivi de **2 879** personnes recensées qui se rajoutent à la file active de suivi sur 2 ans de **3 882** sujets contacts soit un total de **6 761** personnes suivies
- **2 618** consultations médicales spécialisées de pneumologie et **12 349** consultations infirmières
- **1 176** consultations réalisées par les médecins et infirmières dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient dont **484** pour les infirmières
- **10 662** radiographies réalisées, interprétées et traitées dont **3 720** par l'Unité Mobile de Dépistage
- **3 305** tests intradermiques réalisés
- **77** vaccins BCG réalisés

Prévention vaccinale :

- **3 836** doses de vaccins fournies pour assurer des séances de vaccinations dans les mairies et pour des personnes ayant des difficultés d'accès aux soins.

Santé-précarité :

- **447** situations suivies par le médecin et l'infirmière de l'Équipe Santé.

HABITAT

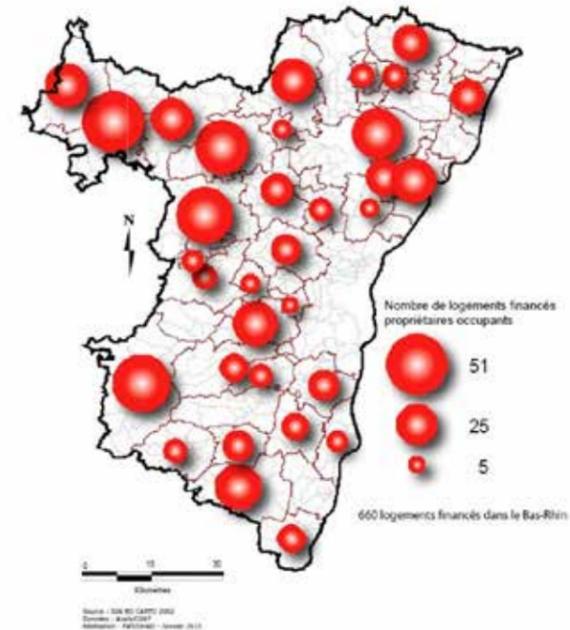


Parce que le logement est au cœur de la cohésion sociale et de l'aménagement du territoire, le Département a fait de l'habitat une de ses priorités.

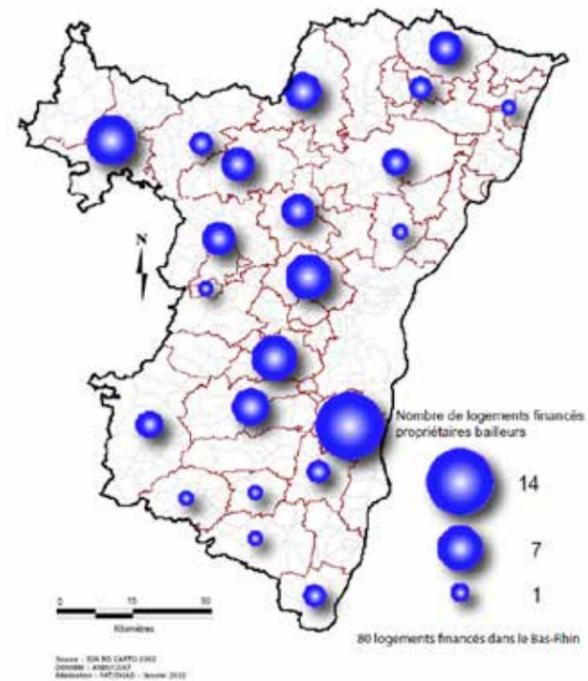
Depuis 2006, le Conseil Départemental a fait le choix d'assumer la gestion et l'attribution des aides à la pierre. Il est l'unique interlocuteur pour la répartition des aides départementales et des aides de l'État. Il a décidé de **renouveler la convention de délégation pour la période 2012-2017**.

Une politique cohérente qui recouvre TOUS les champs de l'habitat	
1 ^{re} étape planifier le développement du territoire (SCoT, POS, PLU)	Les SDAUHs (réflexion urbaine communale, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et conseil en urbanisme et aménagement)
2 ^e étape Produire du foncier abordable dans les zones à enjeux des SCoTs	L'EPFL (établissement public foncier) et la politique du Département (0,80 M€ mise à dispo et 5 M€ « Quartiers plus 67 »)
3 ^e étape Aménager ce foncier pour le rendre urbanisable	Le partenariat avec les aménageurs et l'assistance à maîtrise d'ouvrage des SDAUHs Charte départementale de l'aménagement durable en Alsace
4 ^e étape Construire, réhabiliter, adapter et renouveler les logements pour correspondre aux plus près aux besoins de tous les habitants	Les SDAUHs en application du droit des sols Des interventions pour la construction, la réhabilitation (parc privé et parc HLM) et l'accession sociale . Des conseils et du financement ANAH grâce aux PIG Adapt'Logis 67 et Rénov'Habitat 67 Des opérateurs spécialisés coordonnés (Viabitat 67) et conventions d'objectifs avec les autres bailleurs HLM Résidences personnes en situation de handicap, sénior et junior - appel à projet habitat intergénérationnel - Appel à projet sur l'auto construction accompagné
5 ^e étape Favoriser le parcours résidentiel de tous les Bas-Rhinois	De l'information via l' ADIL (association départementale d'information sur le logement), le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) 67 Des outils d'accompagnement dans le PDALHPD (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : fonds de solidarité pour le logement, bureaux d'accès au logement, Agence immobilière à vocation sociale HH gestion Alsace, etc.) La Charte départementale de l'accessibilité

Les logements financés au titre des aides de l'Anah en 2014
Propriétaires occupants



Les logements financés au titre des aides de l'Anah en 2014
Propriétaires bailleurs



→ LES RÉSULTATS 2014

- **475 logements sociaux agréés (416 en 2013)** hors Eurométropole de Strasbourg dont 89 PLAI (logements locatifs très sociaux ; 104 en 2013) et 16 PSLA (prêt social de location-accession)
- **966 logements privés réhabilités** (1 300 en 2013 et 945 en 2012)
- **187 adaptations de logement à la perte d'autonomie** (210 en 2013)
- Depuis le lancement du plan départemental de l'habitat (PDH), **12 sites « quartier plus 67 » ont été labélisés ou pré labélisés dont 2 en 2014 (Oberhoffen et Brumath). Un nouvel appel à projet a été lancé en 2014 avec 4 nouveaux candidats.**
- Depuis le lancement du PDH, **54 résidences seniors ou intergénérationnelles** ont été pré labélisées ou labélisées, dont **22 nouvelles résidences intergénérationnelles de l'appel à projet 2014**
- **105 signalements** sont parvenus au dispositif d'éradication de l'habitat indigne ou non décent (DDELIND),
- Le **schéma départemental d'accueil des gens du voyage est réalisé à 86 %**, (3 aires restent à mettre en service)

En 2014, le Département s'est vu confié par la ministre du logement la gestion du Point Rénovation Info Service (PRIS), guichet unique d'informations. 1 155 nouveaux contacts téléphoniques ont été traités. En 2014, 99 ménages ont bénéficié d'un accompagnement par le SLIME Actifs 67, dispositif d'accompagnement à domicile pour aider des ménages, majoritairement locataires du parc privé, à réduire leurs factures d'eau et d'énergie.

27 réunions de sensibilisation à la réhabilitation énergétique ont permis de mobiliser 474 personnes. Ces réunions débutent par un parcours dans la commune avec un agent qualifié équipé d'une caméra thermique pour montrer concrètement les fuites d'énergie de différentes maisons. La deuxième partie, en salle, aborde les solutions et étapes clés de la rénovation énergétique ainsi que les aides mobilisables. Plusieurs conventions de partenariat visant à améliorer le repérage des situations de précarité énergétique ont été signées en 2014 : avec la Fédération Française du Bâtiment en juin, avec la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE) et avec le groupe AG2R La mondiale, acteur de la retraite complémentaire, en décembre.



P. 36_59

FAVORISER
L'ACCÈS
À LA CULTURE



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET POLITIQUE MÉMORIELLE



Les Archives départementales ont pour mission de collecter, classer, conserver et communiquer les documents conservés, avec pour objectif de préserver et de diffuser le patrimoine départemental. Elles s'inscrivent de plain-pied dans la modernité avec l'utilisation des technologies numériques. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le périmètre d'action a été élargi, avec le rattachement du service du Patrimoine culturel et la création de la Direction des archives, du patrimoine et de la mémoire.



COLLECTE ET TRAITEMENT D'ARCHIVES PUBLIQUES

Les entrées

Près de 3 kilomètres linéaires de documents sont venus enrichir les fonds des Archives en 2014 ; parmi eux, le Livre Foncier (1,2 km) et l'important versement du Port autonome de Strasbourg.

Poursuite de la numérisation de l'état civil

2014-2015 marque la fin de la numérisation des recensements de population du XIX^e siècle et de l'état civil du Bas-Rhin jusqu'en 1912, pour alimenter le site internet. Près de 500 000 pages (correspondant à 300 000 vues) ont pu être numérisées à partir de documents originaux.

Base de données 1914-1918

80 000 dossiers d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale, source fondamentale sur les Bas-Rhinois qui ont combattu sous uniforme allemand entre 1914 et 1918, sont en cours d'indexation par la direction. Actuellement, plus de 30 000 dossiers sont indexés, et l'opération se poursuivra jusqu'en 2016.



CONTRÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES ARCHIVES DE COMMUNES ET EPCI

Dans le cadre de la campagne de récolement, obligatoire après les élections municipales, les Archives départementales ont répondu à 152 récolements envoyés par les communes et 14 par des EPCI. Elles ont également accueilli cinq groupes de maires ou secrétaires de mairie, soit 200 à 250 personnes environ.



RECHERCHES À DISTANCE

Les recherches par correspondance augmentent sans discontinuer, passant de 945 en 2013 à 1 104 en 2014. Les usagers effectuant leurs recherches directement en ligne, celles qui parviennent au service – qui prend l'engagement de répondre dans un délai de 15 jours – sont de plus en plus complexes. Voir tableau pages suivantes



LECTORAT ET COMMUNICATION DE DOCUMENTS

Salle de lecture physique

Le nombre de lecteurs inscrits en salle de lecture en 2014 a continué de croître, dépassant ainsi l'effet de curiosité du nouveau bâtiment. Un usager peut venir une ou plusieurs fois : plus de 3 000 séances de travail ont été enregistrées, comme en 2013 (une séance le matin et une après-midi ne comptent que pour une visite, à la différence des entrées des musées). Ces usagers consultent toujours plus de documents (14 500 contre 14 400 en 2013). Voir tableau pages suivantes

Salle de lecture virtuelle

Le site internet des Archives connaît un succès extrêmement important, avec 230 000 visiteurs uniques pour 741 000 visites (les gens viennent plusieurs fois). Voir tableau pages suivantes



LE SERVICE ÉDUCATIF ET L'ACTION CULTURELLE

2014 a également été l'année de l'inauguration de l'exposition « Le territoire à la carte ». En tout, près de 7 000 personnes ont été « touchées » par le service éducatif des Archives ou l'action culturelle : expositions déclinées dans les territoires, notamment, et lectures d'archives, organisées, pour la première fois, dans une dizaine de communes. Voir tableau pages suivantes



LE DVD SUR LA LIBÉRATION DE L'ALSACE

À l'occasion du 70^e anniversaire de la Libération de l'Alsace, un documentaire produit par le Conseil Départemental du Bas-Rhin en 1994, a été réédité sous forme de DVD et diffusé dans les mairies, collèges et auprès de partenaires.



LES CHIFFRES CLÉS 2014

- 1 229 lecteurs inscrits, dont 399 en 2014
- 14 756 documents communiqués
- 1 104 recherches à distance effectuées
- 741 135 visites sur le site internet et sur les applications Adeloche et Ellenbach.



Tableau récapitulatif des manifestations culturelles réalisées en 2014 par les Archives départementales.

On constate que le public touché par les manifestations culturelles organisées par les Archives départementales du Bas-Rhin a plus que doublé entre 2013 et 2014.

Type de manifestation	Nombre	Public touché	Communes touchées (action culturelle sur le territoire)
Visites libres de l'exposition aux Archives (pendant les heures habituelles d'ouvertures, 89 jours au total)	sans objet	1 039	sans objet
Visites particulières (groupes, sur réservation)	21	562	sans objet
Journées portes ouvertes (ouverture les dimanches, hors Journées du patrimoine)	8	102	sans objet
Conférences et présentations de sources	1	25	sans objet
Ateliers méthodologiques	3	39	sans objet
Lectures d'archives sur le territoire	9	561	Lembach, Brumath, Altorf, Lutzelhouse, Marckolsheim, Illkirch-Graffenstaden, Boersh, Bischwiller et Ettendorf
Prêts sous forme itinérante (221 jours au total)*	2	3 723	Lembach, Saverne, Schirrhein-Schirrhoffen, Strasbourg et Wissembourg
Journées du Patrimoine	s.o.	225	
Total		6 276	
Total 2013 pour mémoire		2 991	

* 2 expositions ont été en itinérance en 2014 : « 1911, affinités électives ? » et « Histoire de vies, Le public touché, etc. »

Tableau récapitulatif des communications réalisées en 2014 par les Archives départementales.

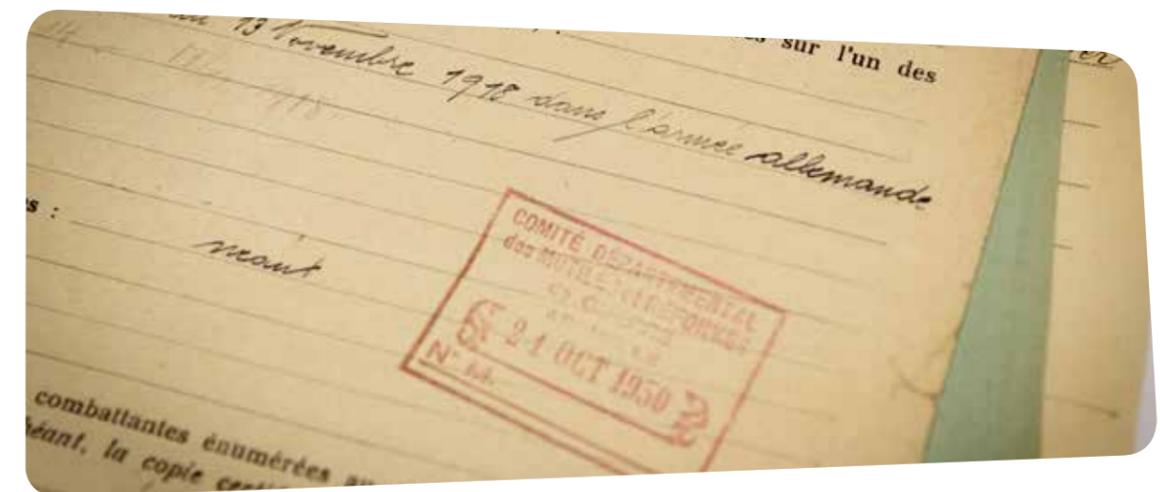
Une légère augmentation par rapport à l'année 2013.

Types de documents communiqués	Salle de lecture 2014	Dans un service administratif 2014	Total 2014	Total 2013 pour mémoire
Documents d'archives	13 912	191	14 103	13 686
Ouvrages périodiques, journaux officiels...	600	0	600	685
Microfilms et microfiches	43	0	43	30
Documents sonores et audiovisuels	10	0	10	38
Total des documents communiqués dans l'année	14 303	191	14 756	14 419

Types de lecteurs	2014	2013 pour mémoire*
Nouveaux lecteurs	399	1 185
Lecteurs déjà inscrits et validés pour l'année	830	0
Nombre total de lecteurs inscrits	1 229	1 185

Tableau récapitulatif du nombre de lecteurs inscrits en salle en 2014, avec leur type de recherche.

Les Archives départementales enregistrent 44 lecteurs de plus qu'en 2013.



Catégories des nouveaux lecteurs inscrits en 2014

Les chercheurs scientifiques représentent plus de la moitié des nouveaux lecteurs inscrits en 2014.

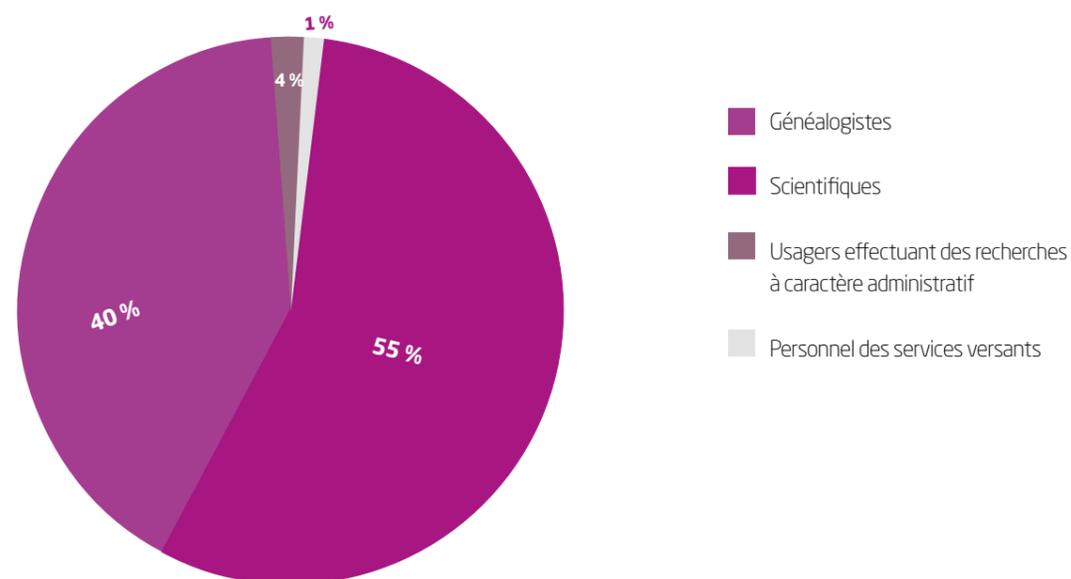


Tableau récapitulatif des recherches effectuées par les Archives départementales.

Les recherches généalogiques, encore les plus nombreuses cette année, prennent de plus en plus de temps à traiter, les demandes des usagers devenant plus complexes.

Types de recherche 2014	2014	2013 pour mémoire
Recherches généalogiques	615*	499
Recherches scientifiques	349	226
Recherches administratives et autres	140	112
Total	1 104	837

*124 recherches via Adeloche, 6 recherches via Ellenbach, 485 recherches par courrier.

Nombre de personnes touchées par le service éducatif.

Ce chiffre est équivalent entre 2013 et 2014.

Public touché	2014	2013	2012	2011
Nombre d'élèves de classes élémentaires accueillis	82	199	26	48
Nombre de collégiens	288	303	152	470
Nombre de lycéens	233	84	97	11
Nombre de lycéens professionnels	0	0	0	27
Nombre d'étudiants accueillis dans le cadre de stages, d'initiations aux archives, de conférences, etc.	76	49	19	100
Adultes (public spécifique EPIDE)	0	42	0	0
Nombre total d'élèves accueillis	679	677	294	656
Nombre d'enseignants	5	8	50	369
Nombre total de personnes touchées par le service éducatif (étudiants + enseignants)	684	685	344	1 025

Tableau récapitulatif des visites du site internet des Archives départementales du Bas-Rhin.

Le nombre de pages vues sur le site internet a plus que doublé. De même, le nombre de visites ainsi que le nombre de visiteurs ont fortement augmenté, tant sur le site internet que sur les applications Adeloche et Ellenbach.

Visites du site internet	Site internet	Adeloche	Ellenbach	Total 2014	Total 2013 pour mémoire
Nombre de pages vues	410 937	non comptabilisable	non comptabilisable	410 937	185 837
Nombre de visites	190 104	503 461	47 570	741 135	582 129
Nombre de visites uniques	86 899	118 003	26 229	231 131	167 978

La LECTURE PUBLIQUE



La BDBR soutient les communes et EPCI dans leur politique de lecture publique (réseau de 2 200 bénévoles et 170 salariés), en proposant une offre diversifiée : prêts de documents, action culturelle, ingénierie et formation. L'organisation de 17 « rencontres de la lecture publique », le lancement d'un nouveau site internet, la création d'une offre rythmes scolaires ont marqué l'année 2014. Le réseau de lecture du Bas-Rhin est identifié aujourd'hui comme l'un des plus structurés en France.



→ INGÉNIERIE ET STRUCTURATION DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Le vif succès des 17 rencontres de la lecture publique en 2014 a mis à jour de grands enjeux : relations bibliothèques/école, fragilité et isolement des bibliothèques non informatisées, réseaux intercommunaux.

L'offre de services de la BDBR s'est étendue, dans l'accompagnement au bénévolat et l'aide au diagnostic des territoires.

Le nouveau portail permet aujourd'hui l'accès en ligne de nombreux services et conseils, et la consultation de 5 catalogues, dont une banque de matériel et le répertoire du spectacle vivant.

La nouvelle bibliothèque municipale de Herrlisheim a ouvert ses portes en juillet, quelques semaines avant l'inauguration de la bibliothèque de Wisches. La requalification complète du relais de Villé s'achève, tandis que des perspectives se dessinent pour le site de Sarre-Union.

70 visites-conseils ou actions sur site ont été menées, en plus de la formation initiale de 24 équipes, tandis que 94 actions d'animation ont vu le jour (festival de contes, aide au projet culturel). Le dispositif « Territoire de lecture » a été modifié (projet de bibliothèque à Lampertheim), tandis qu'une convention lie désormais le conseil départemental avec le Ministère de la justice (action livre et lecture au centre de détention d'Ermingen).

→ L'OFFRE DOCUMENTAIRE

La refonte de la politique documentaire est désormais au cœur des priorités (587 500 documents, 23 000 documents acquis annuellement), une offre cinéma a été lancée au relais de Betschdorf. L'offre rythmes scolaires (40 sacs Vit'anim) permet aux bibliothèques d'être des partenaires actifs dans la mise en œuvre de cette réforme. Le développement du numérique se poursuit (création du conseil départemental du numérique).



→ L'ACTION CULTURELLE ET LES ÉVÉNEMENTS

Le premier festival Mediason67 (mars 2014), a permis de valoriser les musiciens de la scène locale tandis que le festival VOOLP poursuit son ancrage territorial (34 bibliothèques participantes). De nombreux projets sont accompagnés sur les territoires : résidence chorégraphique (vallée de la Bruche), concert décentralisé des percussions de Strasbourg (Oermingen), participation de la BDBR à la semaine Alzheimer. Les propositions culturelles des deux relais BDBR de Villé et Sarre-Union n'ont jamais été aussi variées : opération PLOUF (piscine), festival des paysages (Sarre-Union), etc.

→ ACTIONS MARQUANTES EN 2014

- 17 rencontres de territoires
- Lancement du nouveau portail à la foire européenne (www.biblio.bas-rhin.fr)
- Création de 40 sacs Vit'anim et fonds cinéma à Betschdorf
- 1^{er} festival Mediason67
- 5^e édition du festival « VOOLP »
- Travaux du relais de Villé
- Réflexion sur le relais de Sarre-Union
- Création du fonds jeux vidéo
- Refonte de la politique documentaire





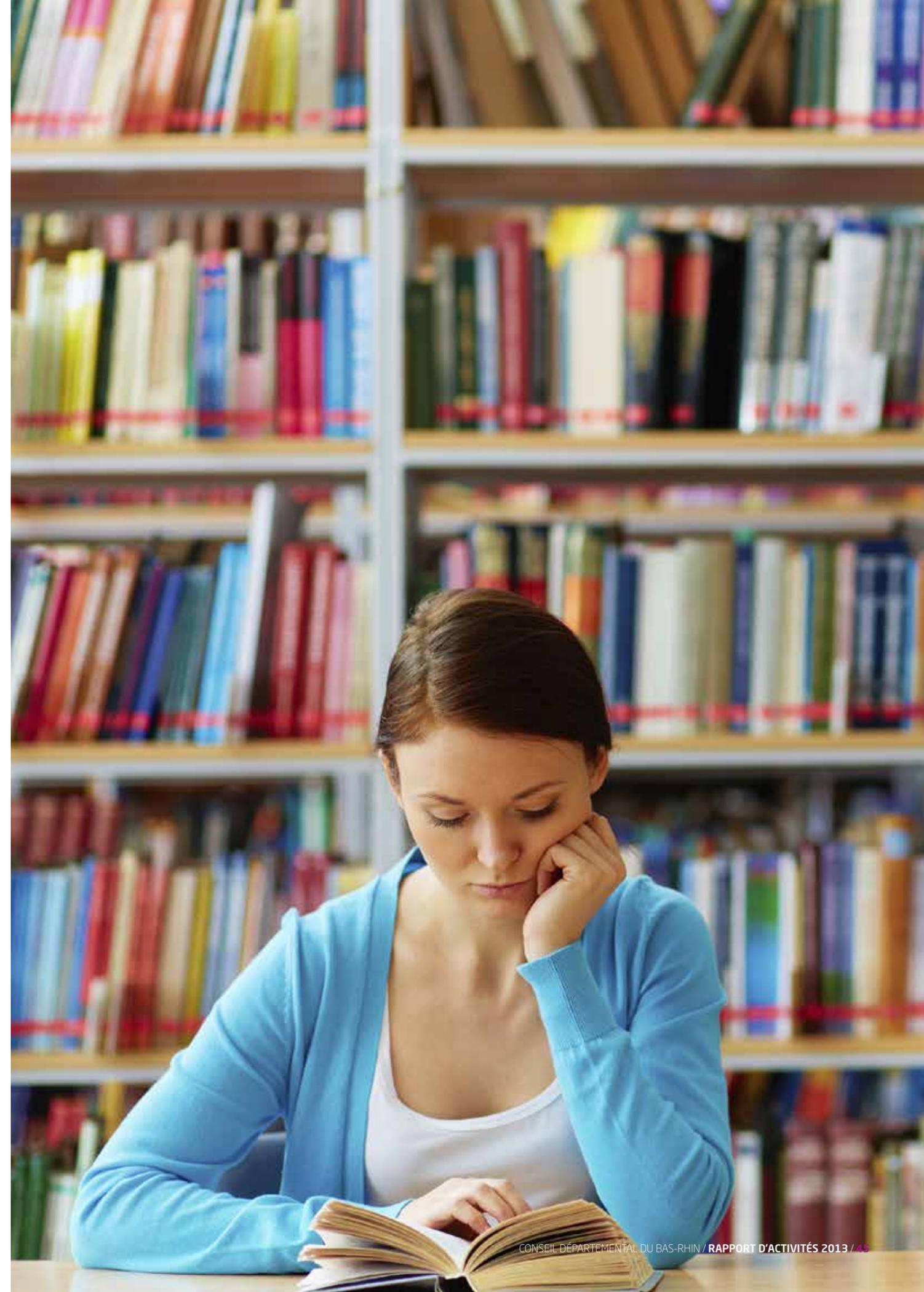
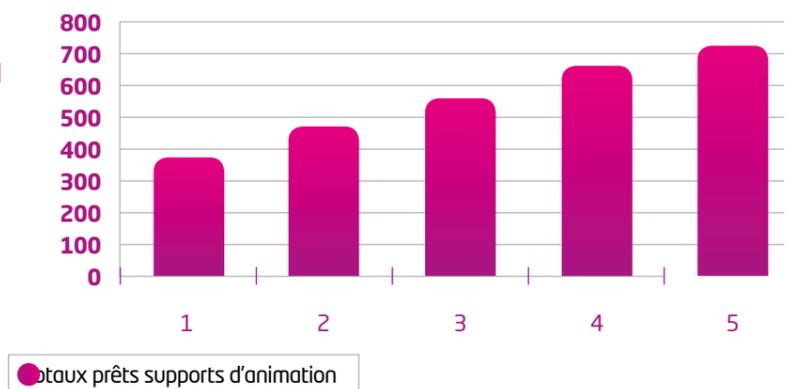
LES CHIFFRES CLÉS 2014

- 202 bibliothèques dans le réseau
- 290 000 documents prêtés au réseau
- 1 066 fans de la page Facebook
- 820 actions logistiques (livraisons, navettes)
- 699 jours / stagiaires dont 585 ont été assurés par des agents de la BDBR

→ ZOOM SUR LA MISSION DE FORMATION

Nombre de formations	38
Nombre de jours de formation	67,5
Nombre de stagiaires bénévoles	336
Nombre de stagiaires salariés	158
Nombre total de stagiaires	494

→ ÉVOLUTION DES PRÊTS SUPPORTS D'ANIMATION (2010-2014)



DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE



Les orientations de la politique culturelle du Département se déclinent en plusieurs axes dans un souci de structuration du territoire :

- Le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques (SDDEA) qui prend en compte l'enseignement artistique spécialisé dans 87 établissements, la pratique artistique en amateur, les actions de sensibilisation et de médiation ;
- Le soutien à la création et à la diffusion artistiques, notamment le soutien du Département aux relais culturels et la charte des festivals ;
- Les langues et cultures régionales ;
- L'action culturelle dans les territoires ;



LES RELAIS CULTURELS

Le Conseil Départemental a souhaité créer un label « Relais Culturel » afin de favoriser une pluralité de l'offre culturelle sur tout le territoire du Bas-Rhin, aussi bien en termes de diffusion de spectacles que d'accueil en résidence d'artistes, de mise en place d'actions culturelles et d'ateliers de pratique artistiques. 10 structures du territoire ont obtenu ce label : la Maison des Associations et de la Culture de Bischwiller, le Relais Culturel de Haguenau, l'Association Espace Athic d'Obernai, le Centre Culturel La Castine de Reichshoffen, l'Espace Rohan de Saverne, le Relais Culturel de Wissembourg, le Relais Culturel d'Erstein, le Moulin 9 de Niederbronn-les-Bains, les Tanzmatten de Sélestat, la Saline de Soultz-Sous-Forêts.

Quelques chiffres : plus de 102 000 spectateurs accueillis tout au long de la saison 2013 - 2014 dans les 10 relais pour 311 spectacles dans les domaines des arts de la scène : la musique, la danse, le théâtre, les arts du cirque, etc.



BUDGET DU SERVICE

Service du Développement Artistique	Budget réalisé 2013	Budget réalisé 2014
Fonctionnement	4 436 357,00 €	4 307 531,00 €
Investissement	564 930,81 €	576 876,53 €
TOTAL	5 001 287,81 €	4 884 407,53 €



TOUR DU MONDE EN PERCUSSION

Une tournée de 3 concerts éducatifs des Percussions de Strasbourg s'est déroulée de septembre à décembre 2014 à Keskastel, Obernai et Sélestat. Plus de 800 spectateurs ont pu découvrir une diversité d'instruments à percussion avec un programme des répertoires traditionnels et contemporains. Les explications des musiciens entre les morceaux permettaient de comprendre les origines géographiques des instruments, leurs histoires et le mode de jeu. Le public pouvait échanger avec les musiciens à la fin des concerts et même essayer les instruments.



BOURSE À LA CRÉATION

Le Département apporte un soutien financier à plus de quarante compagnies théâtrales pour la création et à la diffusion de spectacles. Depuis 2011 un dispositif spécifique favorise la création de « spectacles jeune public » autour de la culture scientifique et du bilinguisme. Deux compagnies sont retenues chaque année et obtiennent un soutien financier pour la création et un engagement de la collectivité à programmer le spectacle au Vaisseau. En 2014, c'est la compagnie Rosebonbon qui a été lauréate de la bourse pour le spectacle scientifique « Infiniment Alice » et la troupe Cargo Théâtre a été lauréate de la bourse bilingue franco-allemande pour le spectacle « Dynamo ».



INSTALLATION ARTISTIQUE AU CHÂTEAU DU HAUT-KËNIGSBURG

Un appel à projet pour « une installation arts plastiques » sur le thème de Noël et du merveilleux a été lancé par le Département début 2014. Près de trente artistes ont répondu à l'appel à projets. Le jury a retenu le projet « Le jardin des milles vis » élaboré par le triumvirat de plasticiens, Daniel Depoutot, Cécilien et Valentin Malartre. Cette installation artistique a pris place dans la cour haute du Château durant la période des fêtes de fin d'année.



PARTENARIAT AVEC L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG

Une convention de partenariat est en cours entre le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS) pour la diffusion de concerts sur tout le territoire départemental. Des concerts se sont déroulés dans les communes d'Erstein, de Bouxwiller et de Schirmeck en 2014.

La tournée 2014 du CG 67 dans le cadre du festival MUSICA avec l'OPS

- Le 25 septembre à Bischoffsheim. En première partie, l'orchestre de l'école de musique intercommunale de Rosheim a présenté les premières créations des élèves de la classe d'écriture et de composition.
- Le 26 septembre à Soultz-sous-Forêts, La Saline
- Le 22 septembre à Reichshoffen, La Castine
- Le 30 septembre, Strasbourg, auditorium de la Cité de la musique et de la danse



Festivals	2013	2014
Nombre de demandes	82	71
Nombre de festivals soutenus	69	59
dont festivals de musique (musique classique, contemporaine + musiques actuelles)	30	27
dont festivals de théâtre ou contes	14	13
Montant versé aux festivals de musique	453 764,00 €	370 808,00 €
Montant versé aux festivals de théâtre ou contes	83 960,00 €	85 800,00 €
Autres	183 048,00 €	128 420,00 €
TOTAL	720 772,00 €	585 028,00 €

Schéma départemental de développement des enseignements artistiques

Nombre d'écoles subventionnées	87
Nombre total d'élèves inscrits	19 855
Nombre total d'enseignants	802
Enveloppe budgétaire consacrée par le CG aux enseignements artistiques	2 468 413,00 €

Le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques est une compétence obligatoire des Départements depuis la loi du 13 août 2004. Ces objectifs sont d'améliorer la qualité de l'enseignement et de le rendre accessible au plus grand nombre.

	2014
Haute École des Arts du Rhin	144 000,00 €
Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines	144 000,00 €
Alsace Cinémas	46 000,00 €
Graine de Cirque	9 600,00 €
Pôle Sud	19 200,00 €
Mission Voix	49 920,00 €

FSMA	28 800,00 €
Orchestre Philharmonique de Strasbourg	240 000,00 €
CRMA	86 400,00 €
Association Sons d'la Rue	14 400,00 €
TJP	110 000,00 €
Maison Théâtre	15 000,00 €
Marché aux grains	35 520,00 €
Opéra du Rhin	96 000,00 €
Conservatoire à Rayonnement Régional	144 000,00 €
ADIAM 67	393 600,00 €
Stage de corde frottées organisé par l'ADIAM 67	10 000,00 €
Écoles de musique et/ou de danse associative	322 757,00 €
Écoles de musique et/ou de danse communales ou intercommunales	500 296,00 €
École Pôle	15 000,00 €
Percussions de Strasbourg	9 000,00 €
CEDIM	7 800,00 €
CIRA	4 320,00 €
École de musique Rosheim	3 000,00 €
Courant d'Art	4 800,00 €
Theat'Reis	2 500,00 €
DOA	9 600,00 €
Grange aux Paysages	2 400,00 €
Écoles de cirque Grand Est	500,00 €
TOTAL	2 468 413,00 €

Le PÔLE D'ARCHÉOLOGIE INTERDÉPARTEMENTAL RHÉNAN



Un outil performant à vocation scientifique, patrimoniale, éducative et culturelle. Créé à l'automne 2006, le PAIR est un établissement public administratif interdépartemental, résultant d'une volonté politique forte des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de s'engager dans le domaine de l'archéologie. La diversité de ses missions en fait un établissement unique à ce jour au plan national, investi dans l'ensemble des composantes de l'archéologie.



LE PROJET DE CONSTRUCTION DU PAIR CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE (CCE)

Après approbation de la phase APD conduisant à l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises, l'obtention du permis de construire, puis la levée des dernières incertitudes concernant l'application de la réglementation en matière de zones humides sensibles, les marchés ont pu être attribués et les travaux de voirie ont démarré fin 2014.



D'IMPORTANTES CHANTIERS D'ARCHÉOLOGIE

- 11 diagnostics ont été réalisés dans le Bas-Rhin ;
- 7 fouilles préventives ont été accomplies dans le Bas-Rhin :
 - futur complexe judo-basket à Furdenheim ;
 - projet de requalification de l'entrée de ville à Strasbourg-Koenigshoffen ;
 - création d'un lotissement à Geudertheim ;
 - réaménagement d'une maison du XVème siècle en logements sociaux à Wissembourg ;
 - construction d'un immeuble collectif et restructuration d'un immeuble rue Martin Bucer à Strasbourg ;
- Plateforme Départementale d'Activités de la Région de Brumath à Bernolsheim-Mommenheim - tranche 2, zones Nord et Sud ;
- Parc d'Activité du Pays d'Erstein - PAPE tranche 2)
- 2 fouilles programmées, l'abri sous-roche occupé par l'Homme de Néandertal à Mutzig « Rain » et le jardin du presbytère à Châtenois, ont également été menées.



LES ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS

Un accompagnement éducatif a démarré avec le collège de Mutzig autour du site paléolithique de Mutzig - Felsbourg. Un autre a été mené avec le Lycée Kœberlé de Sélestat, sur le thème de la Grande Guerre.



LES EXPOSITIONS ET MANIFESTATIONS

Inaugurée à l'été 2014, l'exposition « 14 - Menschen - Krieg » au Militärgeschichtliches Museum der Bundeswehr (Dresde, Allemagne) constitue l'aboutissement d'un passionnant travail collaboratif sur la Grande Guerre. Une salle a été consacrée aux découvertes archéologiques alsaciennes.

L'exposition consacrée à l'archéologie de la Grande Guerre « A l'Est du nouveau » présentée au Musée Archéologique de Strasbourg en co-commissariat avec le PAIR et en partenariat avec les services régionaux d'archéologie d'Alsace et de Lorraine a été étoffée de nouvelles vitrines : le Musée a ainsi accueilli près de 50 362 visiteurs en 2014.

L'exposition *Romains des villes, Romains des champs ?* a poursuivi son itinérance à l'Hôtel du Département du Bas-Rhin, à la Maison de l'Archéologie à Niederbronn-les-Bains et à la médiathèque des Triboques à Brumath.

Les chantiers archéologiques d'Erstein, Mutzig, Bernolsheim-Mommenheim et Strasbourg-Koenigshoffen ont bénéficié de portes ouvertes, auxquelles se sont ajoutées des ouvertures de chantier régulières pour Koenigshoffen.

Le PAIR a participé aux Journées Nationales de l'Archéologie (450 personnes accueillies sur la PAPE d'Erstein et à Sélestat dans le cadre de l'accompagnement éducatif du Lycée Kœberlé) ainsi qu'aux Journées Européennes du Patrimoine (590 personnes accueillies à Châtenois dans le cadre d'une restitution des fouilles médiévales et sur la PDA de la Région de Brumath).



LES CHIFFRES-CLÉS (BAS-RHIN / HAUT-RHIN)

11 diagnostics préventifs dont :

- 9 demandes anticipées
- 7 fouilles préventives
- 2 fouilles programmées

• Une trentaine d'accompagnements dans le cadre du conseil aux aménageurs

• Plus de 900 objets prêtés pour des expositions

• 6 635 personnes touchées par les actions du PAIR (expositions, manifestations, accompagnements éducatifs, formations, visites du PAIR), dont 2 513 visiteurs accueillis sur les sites archéologiques

PATRIMOINE CULTUREL ET POLITIQUE MÉMORIELLE



Le service du patrimoine culturel a quatre grandes missions : favoriser la préservation du patrimoine bas-rhinois, encourager sa mise en valeur, permettre son appropriation par les Bas-Rhinois et soutenir les projets mémoriels.

→ AIDE À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI

L'aide départementale consiste à offrir un soutien financier et des conseils aux porteurs de projets de restauration de monuments (collectivités publiques, paroisses, associations ou particuliers), en matière de patrimoine protégé ou non. En 2014, le service du patrimoine culturel a soutenu 93 projets pour un montant total de 2 813 908,24 €.

Cinq projets de restauration d'envergure ont été financés en 2014 : celle du château de Froeschwiller, de l'abbatiale Saints-Pierre-et-Paul de Neuwiller les Saverne, de l'église Saint-Thomas de Strasbourg, de l'église Saint-Jacques le Majeur de Kuttolsheim et de l'église baroque d'Uttenheim.

Le Département a poursuivi sa politique d'aide aux associations de sauvegarde du patrimoine castral. Ainsi plus de 6 000 journées de travail assurées par des bénévoles ont été consacrées à l'entretien des ruines et des châteaux forts bas-rhinois.



→ LES MUSÉES ET LES CENTRES D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin anime et coordonne le réseau des 5 Centres d'Interprétation du Patrimoine (CIP). L'année 2014 a été marquée par deux événements importants : l'inauguration du Centre d'Interprétation du Patrimoine archéologique La Villa à Dehlingen et la diffusion d'une brochure de programmation rassemblant les temps forts de chaque CIP. En 2015, les CIP se fédéreront autour d'un événement commun.

Le Département est par ailleurs membre du comité syndical du musée Laliq et participe aux frais de fonctionnement de la structure, à parité avec la région Alsace.

Le Département poursuit, en outre, son soutien à la mission culturelle du Parc naturel régional des Vosges du Nord, qui favorise les actions de médiation, d'animation et de mise en réseau d'une quarantaine d'équipements et acteurs.

Enfin, d'autres projets ont pu être accompagnés par des conseils : projet de rénovation et d'extension de la Bibliothèque Humaniste à Sélestat, projet de réserves mutualisées à Wissembourg (archives municipales et réserves du musée Westercamp), projet de pôle culturel à Truchtersheim, projet de rénovation et de mise en accessibilité du CIP de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, qui rouvrira en juin 2015.



LES CHIFFRES-CLÉS

1 827 556,65 € mandatés en 2014 pour **13** projets concernant les musées et **10** projets concernant les centres d'interprétation de patrimoine (CIP).
93 projets de restauration de patrimoine aidés, **2 813 908,24 €** de subventions accordées.

	crédits mandatés en 2014 pour les musées et les CIP		
	musées	centres d'interprétation du patrimoine	TOTAL
Subventions pour de l'investissement	257 257,96 €	828 602,73 €	1 085 860,69 €
Subventions pour du fonctionnement	657 966,26 €	83 731,70 €	741 697,96 €
Nombre de projets soutenus	13	10	23
TOTAL	915 224,22 €	912 334,43 €	1 827 558,65 €

23 projets ont été aidés en 2014, au titre des musées, des CIP et des actions culturelles et patrimoniales.

Type de projets aidés	Nombre de projets soutenus	Subventions accordées en 2014
Patrimoine bâti protégé	14	2 024 556,36 €
Patrimoine religieux non protégé	57 projets, dont - 44 communaux - 13 paroissiaux	713 624,65 € 559 571,98 € 154 052,67 €
Petit patrimoine	9	54 212,88 €
Associations ou fondation de sauvegarde du patrimoine bâti	13	21 515,00 €
TOTAL	93	2 813 908,24 €

CHÂTEAU DU HAUT- KÖENIGSBOURG



Outil culturel majeur de la région, le château du Haut-Kœnigsbourg s'inscrit résolument dans son rôle de moteur pour le tourisme en Alsace et propose aux visiteurs la découverte ces 900 ans d'histoire.

Depuis septembre, le château a engagé une réflexion pour renouveler, adapter et développer son offre culturelle pour proposer aux visiteurs de nouvelles expériences et découvertes.

ÉVÉNEMENTIEL

- Nuit des musées
- Lectures contées
- Festival de BD et d'illustrations
- Un château pour tous
- Exposition le jardin des 1 000 vis
- Festivités de Noël

→ UN RÊVE D'EMPEREUR

En juin, le Chœur lyrique d'Alsace, a proposé une création : un rêve d'empereur. Sur scène, mais aussi sur les chemins de ronde, les escaliers, ce sont plus de 25 chanteurs costumés ont fait résonner des extraits d'opéras de Verdi, Bellini, Donizetti, Wagner... Un pianiste, comédiens, cuisiniers et techniciens du spectacle ont contribué à ce spectacle autour de l'histoire du château. Chant lyrique, projections vidéo, solos de piano, lumières, dégustations, scènes théâtralisées, costumes, décors et patrimoine étaient au programme.



→ LES PROJETS MENÉS : LE CAHIER DU HK N° 1 : 13 MAI 1908 UNE INAUGURATION MOUVEMENTÉE

Depuis 2007, la commission scientifique du Haut Koenigsbourg réunit spécialistes, conservateurs et chercheurs, passionnés, par le château autour d'une même finalité : faire avancer la connaissance du château au profit du plus large public. Ce 1^{er} cahier retrace l'inauguration dans son contexte politique, son déroulé, et la perception par les journaux de l'époque. Scientifique, abordable, c'est une lecture qui donne envie d'ouvrir d'autres portes du monument !



PROJET SUR LE COSTUME MÉDIÉVAL AVEC LE COLLÈGE MENTEL DE SÉLESTAT

Un travail mené tout au long de l'année scolaire avec 28 élèves sur le thème le costume médiéval avec au programme la découverte du château, la création de l'aumônière au collège et une animation par les collégiens d'un atelier aux grandes sections de l'école Wimpheling de Sélestat. La soirée « Faites des projets » a clôturé ce projet, avec un défilé de mode en musique et la présentation des créations des élèves.

LES 10 ANS DE LA MANIFESTATION « UN CHÂTEAU POUR TOUS »

Engagé dans une démarche d'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion dans une démarche de conception universelle, le château a développé une offre culturelle adaptée, amélioré l'accessibilité, le confort de visite, et développé les pratiques professionnelles. Mise en avant lors de la journée « Un château pour tous », les visiteurs découvrent le château lors de visite en langue des signes, multisensorielles, avec portage, adaptés à leur handicap.

→ LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS TECHNIQUES : UN DÉFI HUMAIN ET ARCHITECTURAL

Après 40 mois, la mise aux normes des installations s'est achevée à l'automne. L'objectif de l'opération consiste à protéger les personnes et le patrimoine, en anticipant les risques d'incendie, de malveillance, où les dissuader voire le cas échéant, les combattre. Autonome en réserve incendie, eau potable, électricité, le HK répond aux exigences réglementaires en la matière. Le château s'inscrit dans son temps et fait figure de modèle en matière d'équipement et de modernité, tel qu'en 1908.

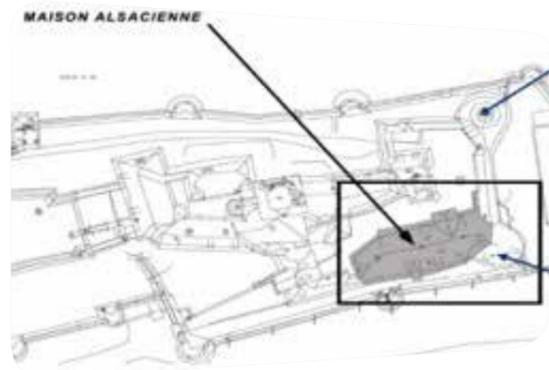


Lice sud : passage de réseaux

Tiergarten : Grue présente 9 mois

→ **LA MAISON ALSACIENNE :
DES ÉQUIPEMENTS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS
DU MONUMENT !**

Ce projet consiste à aménager les volumes intérieurs de la maison alsacienne, de la tour du pigeonier et de la tour du moulin pour améliorer les conditions d'accueil des 530 000 visiteurs dès 2016 : nouvelle billetterie, espace d'exposition, nouveaux services (vestiaire, local poussette,...), ascenseur, et les locaux administratifs.



→ **MAIS AUSSI DE BELLES DÉCOUVERTES
MAISON ALSACIENNE : UN DALLAGE ARCHÉOLOGIQUE**



MAISON ALSACIENNE : TOUR DU PIGEONNIER ÉVIDÉE SUR 4 NIVEAUX

Extrait rapport du PAIR : Le sol dallé redécouvert est dans son « jus ». B. Ebhardt l'a observé et laissé en place, se contentant de faire rejointoyer les joints. D'après B. Ebhardt, nous sommes dans les écuries et ce système de sol est le seul connu à ce jour dans la région. Il fait partie des aménagements réalisés lors de la reconstruction aux 15^e ou 16^e siècles.



→ **LE DONJON :
100 ANS APRÈS, IL FAIT PEAU NEUVE !**

Restauration de la couverture endommagée lors de la tempête « Joachim » en 2011. Ces travaux ont consistés à monter un échafaudage de plus de 60 mètres jusqu'en haut du donjon, puis à déposer en conservation les parties du toit encore indemnes, à réviser la charpente, à restaurer la cheminée ouest et le parement nord de la tour, à traiter le mât et enfin à reposer à l'identique les tôles de cuivre neuves et anciennes selon les règles de l'art de 1900 mais avec le système de fixation d'aujourd'hui.

La face Est, l'une des plus visible arbore ses couleurs anciennes tandis que les 3 autres faces en cuivre neuf laissent l'œuvre du temps les patiner. Un donjon à redécouvrir !



LES CHIFFRES-CLÉS 2013

544 863 visiteurs (+7,6 %) meilleure fréquentation depuis 2002

8 059 visiteurs (+40 %)

5 632 visiteurs (guidées, ludiques famille, découvertes) :

- **7** jumelages avec l'éducation nationale
- **13** classes patrimoine

Site HK : **317 321** visites et **1 591 799** pages vues

Page Facebook : **9 028** mentions j'aime.

Le vaisseau



Plus particulièrement destiné aux jeunes de 3 à 15 ans dans un cadre scolaire ou familial, le Vaisseau - équipement éducatif du Conseil Départemental du Bas-Rhin, à Strasbourg - est un lieu pour apprendre, mais aussi se distraire, où l'enfant est amené à manipuler, comparer, s'interroger suivant son propre rythme et ses propres centres d'intérêt. Entre ateliers, expositions, animations et projections, le Vaisseau se renouvelle sans cesse en développant ingénieusement une approche ludique de la



L'EXPOSITION MATHÉMANIP', LES MATHS À PORTÉE DE MAIN AU VAISSEAU JUSQU'AU 31 AOÛT

Construction de formes géométriques, manipulation d'objets symétriques ou encore résolution de jeux de logique... L'exposition est produite par Mathematikum (Giessen, Allemagne), et a été présentée en partenariat avec la Mission mathématiques 67 de l'académie de Strasbourg et Mathelino,



Institut des sciences de l'Éducation de Fribourg.



UN NOUVEAU VAISSEAU !

A la rentrée 2014, le Vaisseau a entrepris un ambitieux programme de renouvellement de ses espaces et de ses expositions. Réalisé en deux mois mais préparé par l'équipe depuis plus de deux ans, ces travaux répondaient un double objectif : maintenir le plus grand confort de visite et garantir une offre pédagogique toujours plus riche et variée. Ainsi, la salle d'exposition temporaire - désormais située au cœur du Vaisseau - a doublé de surface, billetterie, information du visiteur et boutique ont été regroupés en un « pôle accueil », les expositions sur « L'eau », « Les animaux » ont été en grande partie réaménagés, avec de nouveaux éléments interactifs et l'exposition « Mathémanip » joue les prolongations sous la forme de « Log'hic ».



UN NOUVEAU MÉCÈNE

La fondation américaine Timken a souhaité cette année soutenir l'action du Vaisseau en apportant sa contribution au projet de renouvellement à hauteur de 58 500 \$.



L'EXPOSITION TEMPORAIRE TROP FORT TON CORPS ! AU VAISSEAU DEPUIS LE 6 NOVEMBRE

Cette nouvelle exposition est consacrée à une préoccupation essentielle de tous les êtres humains : soi-même. Quoi de plus amusant et instructif que de se mesurer, de tester, expérimenter et estimer son corps pour mieux se connaître et appréhender le monde ? Volume pulmonaire, décibels d'un cri, longueur d'un mètre... à travers 23 éléments interactifs, Trop fort ton corps ! propose un apprentissage dynamique des sciences du corps humains (physiologie, neurologie, biomécanique...). Produite par Technorama (Winterthur, Suisse), l'exposition accueille deux objets de collection, prêts exceptionnels de l'université de Strasbourg et de l'Association de Culture et Muséographie Scientifiques de Strasbourg (AMUSS).



DES ANIMATIONS SCIENTIFIQUES COMPLÈTENT LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Encadrés par les animateurs-concepteurs du Vaisseau, les visiteurs scolaires et individuels sont invités à explorer les expositions temporaires grâce à des parcours ou des activités sur table.



LA BOURSE À LA CRÉATION DE SPECTACLES VIVANTS

Le Vaisseau a accueilli la compagnie Rebonds d'histoires, lauréate de la bourse 2013. Le spectacle « De mon cœur à ma tête » a été proposé au public pendant trois semaines en juillet.



UNE FÊTE DE LA SCIENCE « HORS LES MURS »

Fermé en raison des travaux de réaménagement, le Vaisseau n'a pas manqué pour autant au rendez-vous de la Fête de la science. Ses équipes étaient présentes au Palais universitaire et à la médiathèque André Malraux..

Et aussi :

- à l'occasion de l'évènement annuel « Ose la recherche » organisé avec le CNRS en février, une centaine de jeunes entre 14 et 16 ans ont rencontré des scientifiques pour découvrir les métiers de la recherche
- une nocturne, organisée en juin en partenariat avec la BDBR, a plongé les jeunes visiteurs dans l'univers de la science-fiction



LES PROJETS 2015



LES CHIFFRES-CLÉS 2014

165 445 visiteurs accueillis en 2014, et ce malgré la fermeture de deux mois.

PRÈS DE 11 % de visiteurs allemands.

800 : le nombre de classes invitées par le Conseil Départemental du Bas-Rhin à visiter gratuitement le Vaisseau

1,7 MILLION : le nombre de visiteurs accueillis depuis l'ouverture

464 : le nombre d'animations proposées aux scolaires français et allemands

LES CHIFFRES-CLÉS DU RÉAMÉNAGEMENT

2 mois de chantier

3 espaces renouvelés

une nouvelle salle d'exposition temporaire de 400 m²

60 nouveaux éléments interactifs

1 M€ de budget, dans le cadre d'un contrat triennal « Strasbourg ville européenne », entre le département du Bas-Rhin, la région Alsace, la ville de Strasbourg et le FEDER.



P. 62_75

SOUTENIR

la vie économique

DES TERRITOIRES

INSERTION ET EMPLOI



Le Service Insertion et Lutte contre les Exclusions a pour mission la gestion et le contrôle de l'allocation de RSA, l'insertion professionnelle et sociale des bénéficiaires du RSA, ainsi que la lutte et la prévention des grandes exclusions en vue de favoriser l'accès à l'autonomie et au logement des personnes les plus défavorisées.

L'année 2014 a été marquée par :

- la priorité donnée à l'insertion par l'emploi des allocataires RSA ;
- l'intensification de la politique de contrôle et de lutte contre la fraude au RSA ;
- L'accès aux droits par l'organisation du 1er Rendez-vous des Solidarités ;
- l'intégration du dispositif Pass accompagnement à la politique Insertion.

→ ACCÈS À L'EMPLOI DES ALLOCATAIRES DU RSA

Mise en œuvre par le Conseil Départemental du Pacte de réussite, avec pour objectif le retour à l'emploi de 1 100 allocataires du RSA d'ici fin 2015.

En 2014, l'Équipe emploi a réalisé au total 733 mises à l'emploi. Préparation de la mise en œuvre du projet FSE 2014-2020 : remise à jour des cahiers des charges des actions d'accompagnement des bénéficiaires du RSA pour optimiser la prise en charge et la sortie positive du dispositif.

Ateliers de mobilisation vers l'emploi : En 2014, 180 ateliers ont été proposés par 13 organismes différents sur l'ensemble du territoire départemental.

→ MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE ET DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE RSA

La politique de contrôle du Département dans le champ de l'allocation du RSA engagée en 2013 s'est intensifiée en 2014. Plus de 2 600 signalements ont été effectués auprès de l'équipe des contrôleurs. 33 % des signalements portaient sur la situation familiale, 51 % sur autres motifs (falsifications, résidence hors du territoire), 15 % sur des ressources non déclarées.

1 280 contrôles sont terminés. 26 % des situations contrôlées ont confirmé une irrégularité. Le montant moyen des indus s'élève à 3173 €, pour un total de 876 000 €. Aux indus s'ajoute un effet de non dépense important pour les bénéficiaires dont le droit a été revu à la baisse ou qui sont radiés du RSA.

1 000 contrôles collectifs ont été engagés sur le territoire de la Ville de Strasbourg.

→ L'ACCÈS AUX DROITS : LE 1^{ER} RENDEZ-VOUS DES SOLIDARITÉS

Cette manifestation organisée le 15 novembre à l'Hôtel du Département a rassemblé 53 partenaires spécialistes de diverses thématiques dont l'emploi, la formation, le logement, la santé, l'engagement bénévole etc. et quelque 5 500 personnes, essentiellement allocataires du RSA et demandeurs d'emploi, pour trouver un ensemble de réponses concrètes en lien avec leur situation individuelle.

La journée s'est clôturée par la remise des Trophées de la Solidarité (3^e édition) pour mettre en lumière une vingtaine d'actions exemplaires, récompensant particulièrement huit d'entre elles.

→ FSL ET PASS'ACCOMPAGNEMENT

- Adoption du nouveau Règlement Intérieur du Fonds de Solidarité
- Consolidation de la territorialisation du FSL avec le déploiement des outils de suivi informatique et la diminution du nombre de demandes en attente de décision.
- Poursuite de la coordination et articulation des différents types d'accompagnement social (lié au logement, mesure d'accompagnement social personnalisé et accompagnement social RSA).
- Montée en charge de certains dispositifs d'insertion en faveur des jeunes tels que le Pass'Accompagnement, la colocation coachée à travers un co financement par le FSE.
- Mise en œuvre du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).



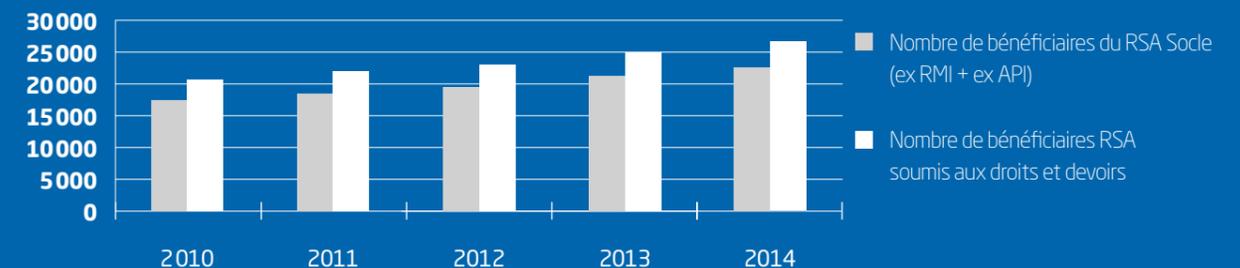
LES CHIFFRES-CLÉS 2014

	2012	2013	2014
Nombre d'allocataires du RSA Socle (ex RMI + ex API)	19 478	20 947	21 899
Nombre d'allocataires RSA soumis aux droits et devoirs	22 771	24 823	26 206

- Budget de l'allocation RSA : 142,5 m €
- Dépenses d'insertion professionnelles (entreprises, chantiers d'insertion, accompagnements professionnels, Maison de l'emploi...) : 12,50 M€.
- Nombre de mises à l'emploi : 733
- Dépenses d'insertion sociale : (accompagnement social, épicerie sociale, atelier de remobilisation...) : 2 M€
- Fonds d'Aide aux Jeunes : 0,50 M€
- Pass'Accompagnement : 360 jeunes accompagnés en 2014 (0,47 M€ de dépense)
- Fonds de Solidarité Logement : 6,44 M€ soit 11 596 demandes examinées dans le cadre des différents dispositifs du Fonds de Solidarité pour le Logement dont :
 - 5 169 dossiers au titre de l'accès au logement (avec un taux d'accord de 80 %)
 - 1 864 dossiers au titre du maintien dans les lieux et de la prise en charge d'impayés d'énergie, d'eau et de téléphone (avec un taux d'accord de 69 %).



→ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES RSA ENTRE 2010 ET 2014



RELATIONS INTERNATIONALES



2014, ANNÉE DE L'EUROPE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

- Contribution à la finalisation des programmes opérationnels des fonds européens en région : Fonds social européen (FSE), Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), Fonds européen de développement régional (FEDER) et programme transfrontalier INTERREG
- Soutien au Lieu d'Europe, ouvert en mai 2014



DÉVELOPPEMENT DE L'APPUI AUX SERVICES TRANSFRONTALIERS DANS LE RHIN SUPÉRIEUR :

- Lancement du dispositif « service civique en Allemagne »
- Renforcement des permanences gratuites d'information sur l'imposition des retraites des frontaliers



APPUI À L'INTERNATIONALISATION DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES :

- Participation au projet transfrontalier en matière de protection de l'enfance porté par l'École supérieure en travail éducatif et social
- Recherche d'innovation, de promotion et de financements européens au profit de la démarche « Alsace à vélo »



POURSUITE DES ÉCHANGES CULTURELS AVEC LA RÉGION DE VIDZEME EN LETTONIE ET DU PARTENARIAT AVEC MADAGASCAR



LES CHIFFRES-CLÉS 2014

PRÈS DE 1,3 M € pour l'action internationale, dont :

- 590 000 € pour le soutien au statut européen de Strasbourg (300 000 € pour le Lieu d'Europe et 290 000 € pour l'accueil des parlementaires européens)
- 330 000 € pour les structures, services et projets transfrontaliers du Rhin Supérieur
- 185 000 € pour le partenariat avec Madagascar
- plus de 75 000 € pour 30 projets ponctuels de coopération portés par des acteurs bas-rhinois en matière transfrontalière, européenne et de solidarité internationale

Imposition des retraites allemandes des frontaliers - Demandes traitées par les INFOBEST - 2014.

Près de 2700 demandes traitées par les INFOBEST en 2014



Courriers, mails, Tél.
449 demandes à distance

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

→ PRÉPARATION DU CONTRAT DE PLAN ÉTAT-REGION (CPER) 2014-2020

SILVER ÉCONOMIE :

- Livraison du « Diamant » (appartement témoin mobile)
- Développement de la filière avec l'Agence de développement économique (ADIRA) et l'Association de développement des entreprises et des compétences (ADEC)
- Événements : « Cap senior » et « Carrefour de l'autonomie »

→ FONCIER D'ENTREPRISES

accompagnement des zones d'activités intercommunales (Woerth et Gundershoffen), des plateformes départementales d'activités, des friches à résorber (Innenheim et Wissembourg) et à réaménager (Herrlisheim-Drusenheim)

→ IMMOBILIER

hôtel d'entreprises du Martelberg, financement de la Société d'économie mixte Alsabail pour la construction de bâtiments d'entreprises, soutien au commerce de proximité (Mollkirch)

→ UNE CENTAINE D'ARTISANS SOUTENUS DANS LE CADRE DE LA CRÉATION OU LA REPRISE DE LEUR ENTREPRISE

→ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ALSACE 2012-2016

- Alsace à vélo (itinéraires, Slow up...)
- CEnotourisme
- Route des châteaux
- Appel à projets Hôtellerie
- Mise en œuvre de la taxe de séjour additionnelle pour soutenir la promotion touristique
- Pilotage du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), Contrat de destination Massif des Vosges,...



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE :

Budget global réalisé en 2014 en faveur de l'économie : **16 M€**, dont :

- Foncier et immobilier d'entreprises : **10,19 M€**
- Rayonnement et attractivité : réhabilitation de la Maison de l'Alsace à Paris : **2,33 M€**
- Soutien et conseil aux entreprises : **3,02 M€**
- Développement de l'innovation et de la Silver économie : **695K€**

→ ALSABAIL

Nombre de dossiers financés	6
Volume financier des avances remboursables	2 578 000 € d'avances sans intérêts
Nombre d'emplois concernés	55 créations d'emplois sur trois ans et consolidation de sites existants

→ ARTISANAT

Nombre d'artisans bénéficiaires	89
Montant total des subventions	382 000 €

ENVIRONNEMENT



L'action s'est focalisée en 2014 sur l'intégration des problématiques de l'eau, des déchets, de l'aménagement foncier et de protection des espaces naturels dans les politiques d'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

EAU ET ASSAINISSEMENT GESTION DE L'EAU

- Poursuite de l'aide aux collectivités en vue d'améliorer la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets
- Développement des observatoires départementaux sur l'eau et l'assainissement
- Finalisation du schéma d'assainissement

RIVIÈRES GESTION DES COURS D'EAU ET DES RISQUES NATURELS ASSOCIÉS

- Prévention des risques d'inondation
- Reconquête de la qualité des rivières
- Déploiement d'un accompagnement des collectivités dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des cours d'eau : animation des SAGE et des SAGEECE et assistance technique dans le domaine de l'eau
- Acquisition des connaissances sur l'état des milieux fluviaux
- Poursuite de la gestion du canal de la Bruche

DÉCHETS PRISE EN CHARGE DE LA GESTION DES DÉCHETS ET MAÎTRISE DURABLE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS

- Incitation des collectivités et des usagers à la prévention et à la gestion durable des déchets
- Démarche d'éco-exemplarité du Conseil Départemental : extension progressive de la démarche zéro pesticide à tous les collèges (d'ici 2016), remplacement des imprimantes et copieurs, sensibilisation des agents en vue d'une réduction de la consommation de papier
- Animation / communication sur la prévention des déchets, avec notamment l'exposition consom'attitudes et le manuel des ressources du jardin

AGRICULTURE ET ESPACES RURAUX

Aménagement et gestion durable des espaces ruraux et périurbains

- Achèvement des opérations de remembrement de la LGV-Est
- Poursuite des opérations agricoles et de celles liées aux infrastructures (contournements de Marmoutier et de Dossenheim-sur-Zinsel, liaison A4-Lorentzen...)

Promotion d'une agriculture économiquement performante et écologiquement responsable

- Soutien de la Chambre d'agriculture de Région Alsace dans le cadre de la politique agricole départementale concertée
- Soutien à la modernisation des bâtiments d'élevage dans le cadre du programme européen d'aide à l'agriculture

PARC DÉPARTEMENTAL

Aménagement et entretien des espaces naturels gérés par le Département ainsi que des cours d'eau, mais aussi suivi et entretien des ouvrages d'assainissement routier des infrastructures rurales (fossés, chemins, ouvrages de maçonnerie) et des abords du réseau routier et des pistes cyclables ; contrôle des réseaux d'assainissement financés par le Département



CHIFFRES CLÉS EAU ASSAINISSEMENT DÉCHETS

Bilan 2014 des aides financières apportées aux communes et à leurs groupements :

Types de travaux	Nombre de dossiers aidés	Montant des subventions	Montant des travaux soutenus
Eau potable	36	1 057 000 €	5 901 000 €
Assainissement	26	2 072 000 €	9 061 000 €
Déchets	8	101 000 €	373 000 €

Exposition consom'attitudes (55 groupes, 1 390 visiteurs)

CHIFFRES CLÉS RIVIÈRES

- 14 opérations soutenues : 1 057 000 € de travaux pour 242 000 € de subventions
- Réalisation de la campagne 2014 de suivi de la qualité des cours d'eau : 1 600 000 €
- Restauration et gestion du canal de la Bruche (entretien : 63 000 € / aménagement : 180 000 €)
- Déploiement de la nouvelle offre d'accompagnement : 28 collectivités accompagnées

CHIFFRES CLÉS AGRICULTURE ET ESPACE RURAL

- Subventions accordées pour l'agriculture hors aménagements fonciers : 1 371 000 €, dont 201 000 € pour les bâtiments d'élevage, l'équipement d'ateliers de transformation en zone de montagne et l'installation d'exploitants
- 55 communes en cours d'étude préalable ou d'aménagement foncier, dont la moitié pour des infrastructures
- 2014 a été l'année de clôture du projet INTERREG « Restauration de milieux humides rhénans et préservation de la biodiversité dans les environs de la Lauter - Cistude sans frontières ». Ce projet transfrontalier d'un montant total de 1 309 000 €, financé à moitié par l'Europe, a permis la réalisation d'un site de réintroduction de la cistude d'Europe et de travaux de renaturation ainsi que la création de corridors biologiques entre la France et l'Allemagne et d'un sentier pédagogique pour la sensibilisation du grand public.

CHIFFRES CLÉS PARC DÉPARTEMENTAL

- Aménagement et entretien des milieux naturels : 92 k€
- Contrôle des réseaux d'assainissement financés par le Département : 327 k€
- Suivi et entretien des ouvrages d'assainissement routier : 320 k€
- Réalisation de l'entretien courant des infrastructures rurales (fossés, chemins, ouvrages de maçonnerie) pour le compte des communes et des associations foncières : 404 k€
- Entretien et aménagement des cours d'eau : 666 k€
- Entretien des abords du réseau routier et des pistes cyclables : 1 271 k€
- Réalisation de fouilles archéologiques pour le compte du Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan : 1 048 k€



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le développement durable vise à repenser l'économie de notre territoire : faire mieux avec moins, réévaluer ensemble nos vraies richesses, concilier activités humaines et environnement.

Ainsi, nous essayons de prendre en compte conjointement les volets économique, social et environnemental de nos actions, sans que l'un n'ait de priorité sur l'autre, en tenant compte du territoire et en lien avec les acteurs locaux et les usagers.

L'Agenda 21, plan d'actions transversal, est le premier outil au service de notre politique de développement durable. 30 projets se déploient pour améliorer notre exemplarité et infléchir les projets et politiques du Conseil Départemental et de ses partenaires. Quelques-uns sont présentés ici à titre d'exemples.

Le Plan Climat Énergie Territorial, adopté en juin 2013, formalise quant à lui l'engagement en faveur du climat et des économies d'énergie.

En 2014, les économies d'énergie se sont poursuivies dans les bâtiments départementaux, le programme « Réduire sa facture d'eau et d'énergie chez soi » s'est déployé sur l'ensemble du territoire, tout comme les politiques en faveur des modes de déplacements alternatifs : démarche « Alsace à vélo », TSP0¹, nouvelles aires de covoiturage...

→ ÊTRE EXEMPLAIRE DANS NOS PRATIQUES

Les économies d'énergie dans nos bâtiments et les collègues, notre plan de déplacements et la démarche zéro-pesticide sont désormais intégrés à nos pratiques.

En 2014, les déchets de la route ont fait l'objet d'un recensement auprès des Centres techniques du Conseil Départemental (type de déchet, quantités, élimination). Un plan d'actions est établi pour les déchets sensibles : balayage des routes, déchets ramassés le long des routes, terres de curage et pneus.

→ SOUTENIR UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ, POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Une expérimentation est menée dans 7 collèges du secteur d'Obernai pour développer le recours aux filières de proximité et au bio en restauration de collèges. La maison de la nature et du Ried accompagne et forme les cuisiniers sur ce thème et la Chambre d'agriculture fait le lien avec la filière agricole locale.

L'objectif:

« faire au moins 1 repas avec 1 produit issu d'une filière courte chaque semaine » est atteint pour la plupart des établissements. Un outil de commande via Internet à l'étude permettrait le déploiement sur tout le Bas-Rhin.



→ L'AGENDA 21 DU HAUT KÖENIGSBURG

Le château du Haut-Kœnigsbourg a adopté son Agenda 21 en janvier 2013. 34 projets sont en cours pour améliorer l'accessibilité, le tri des déchets, la protection de la biodiversité, la valorisation des collections et du jardin médiéval...

→ L'AGENDA 21 DU VAISSEAU

Le Vaisseau a adopté son propre Agenda 21 en 2007. L'objectif est double : inscrire l'ensemble des pratiques professionnelles dans une logique de développement responsable et transmettre ces valeurs aux jeunes Bas-Rhinois.

En 2014, le Vaisseau a développé **2 nouveaux ateliers thématiques** à destination des collègues : « **Zéro pesticide** » et « **Prévention des déchets** ». Cette nouvelle offre pédagogique est disponible sur simple demande des enseignants de collègues.

→ LES AGENDAS 21 LOCAUX

Depuis mars 2012, le Conseil Départemental accompagne les collectivités qui s'engagent dans une démarche de développement durable.

Le 10 juin, travailleurs sociaux, agents de développement durable et élus locaux ont confronté leurs visions et expériences lors de l'atelier « **action sociale et DD** » organisé à Sélestat. Tous ont témoigné d'actions concrètes déjà menées et de leur envie d'aller de l'avant.



¹ Service de bus express entre Wasselonne et Strasbourg



Alsace à vélo	45 M de km parcourus/an 1,5 M de personnes 10,70 M€/an de retombées économiques	Extraits de l'étude de fréquentation des EuroVelo Via Romea Francigena et Véloroute Rhin
Covoiturage	65 aires disponibles	Soit 26 aires supplémentaires depuis septembre 2013 Ces 65 aires représentent 714 places de stationnement
Bonus énergie Accompagnement des collèges	32 collèges accompagnés 131 000 € de primes distribuées	Depuis 2008, 32 collèges ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, pédagogique et/ou technique 19 collèges ont bénéficié de primes Bonus en 2013-2014, pour un montant total de 56 000 €
Consommation d'énergie des collèges 2012-2013 Énergie primaire, corrigée des variations saisonnières	- 4 %	Électricité : + 2,4 % Chauffage : - 3,7 % Moyenne Étiquette Énergie : C En 2014, les collèges représentent 79 % de la consommation d'énergie du patrimoine départemental.
Certificats d'économies d'énergie (CEE) 2009 à fin 2014	167 GWh cumac 366 000 € HT	167 GWh cumac déposés 88 GWh cumac vendus Dispositif en place pour générer 20 à 30 GWhcumac et entre 60 000 € et 100 000 € par an
Déchets des collèges	50 % des collèges engagés	<ul style="list-style-type: none"> • 39 collèges sur 70 valorisent les biodéchets de restauration (méthanisation et lombricompostage industriels). • Au moins 42 collèges/80 compostent • Au moins 54 collèges/80 font du mulching • 13 collèges spécifiquement accompagnés sur le gaspillage alimentaire en 2013 et 2014
Utilisation de pesticides sur les dépendances vertes des routes	- 95 %	Les surfaces traitées ont été réduites de 95 % entre 2003 et 2012. En 2014, décision de la Direction des Routes de ne plus procéder à des traitements phytosanitaires chimiques.
Le bio dans les restaurants administratifs	19,6 % de tous les plats 23,1 % des plats principaux	Objectif atteint en 2013 dans les restaurants administratifs du Département La part du bio a encore augmenté et pour le plat principal, elle dépasse l'objectif de 20 % fixé par le Grenelle.



Le Laboratoire Départemental d'Analyses



Mission de santé publique, grâce notamment aux agréments qui lui sont délivrés par le ministère en charge de l'agriculture dans les domaines de la santé animale pour les maladies transmissibles ou non à l'homme, de la sécurité alimentaire et de l'environnement pour la protection des végétaux contre l'introduction des pathogènes de quarantaine

- Étude de rapprochement entre les laboratoires du Grand-Est initiée par le Département de la Meurthe et Moselle
- Démarrage de l'enquête nationale sur la paratuberculose
- Mise en place de nouveaux partenariats avec des professionnels de l'élevage, notamment dans le cadre des recherches de salmonelles dans l'environnement
- Reconnaissance des laboratoires départementaux comme service public d'intérêt général



LES CHIFFRES-CLÉS 2014

- 71 analyses accréditées (11 analyses supplémentaires) dans les domaines des végétaux et des trichines
- Accompagnement de 12 collèges bas-rhinois dans leur démarche en matière de sécurité sanitaire des aliments



P. 78_81

ÊTRE PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

 Agence Territoriale d'Ingénierie Publique

- ➔ Apporter aux membres le conseil et l'assistance technique nécessaire à l'exercice de leurs compétences, par **mutualisation** de leurs besoins et moyens
- ➔ Les communes gardent leurs compétences (**pas de transfert de compétences au Syndicat mixte**), elles confient des missions au Syndicat mixte, sans obligation d'exclusivité.
- ➔ Missions principales :
 - Le **conseil** en aménagement et urbanisme
 - L'accompagnement technique pour les **documents d'urbanisme et projets d'aménagement**
 - L'instruction des **permis de construire (ADS)**
 - La **gestion de la paie**
 - La gestion des **listes électorales**
 - L'accompagnement technique pour des projets locaux et l'élaboration de **projets de territoires d'intérêt intercommunal ou départemental**

LE CONSEIL
GÉNÉRAL
DU BAS-RHIN
au
DÉPARTEMENT

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET URBAIN



Contractualisation pour le soutien aux équipements et services de proximité des territoires :

- Révision de 7 contrats de territoires de 1^{re} génération
- Adoption de 9 nouveaux contrats de 2^e génération

Ville et cohésion urbaine :

- Poursuite des contrats de cohésion urbaine et sociale (CUCS) sur le périmètre de la CUS et d'Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse, dans l'attente de la mise en œuvre de la réforme de la politique de la ville
- Quasi-finalisation des programmes de rénovation urbaine des quartiers bénéficiant d'une convention ANRU et du soutien départemental (90 %)

Animation du réseau des acteurs du développement local :

- Organisation d'un forum relatif à l'accompagnement apporté aux collectivités, destiné aux élus et techniciens des territoires.
- Poursuite des réunions locales à l'échelle des Maisons du Conseil Départemental et des ateliers thématiques à l'échelle départementale.



LES CHIFFRES CLÉS

6 816 000 € DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS AU TITRE DES AIDES AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET À LA COHÉSION URBAINE :

- Subventions aux bassins de vie et soutien à certains projets structurants : **2 523 000 €**
- Soutien à la réalisation de documents d'urbanisme : **171 000 €** pour une vingtaine de collectivités bénéficiaires
- Soutien à l'ingénierie locale (financement d'une trentaine de postes d'agents de développement) : **321 000 €**
- Subvention au Parc naturel régional des Vosges du Nord : **249 000 €**
- Soutien aux projets de centralité urbaine : **827 000 €**
- Soutien à une centaine de projets d'associations et de collèges dans le cadre des CUCS : **300 000 €**, aides à la voirie ANRU : **531 000 €** ; aide pour la rénovation du Palais de la musique et des congrès à Strasbourg : **1 500 000 €**
- Participation à l'ADEUS (Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération de Strasbourg) : **391 000 €**

La TERRITORIALISATION



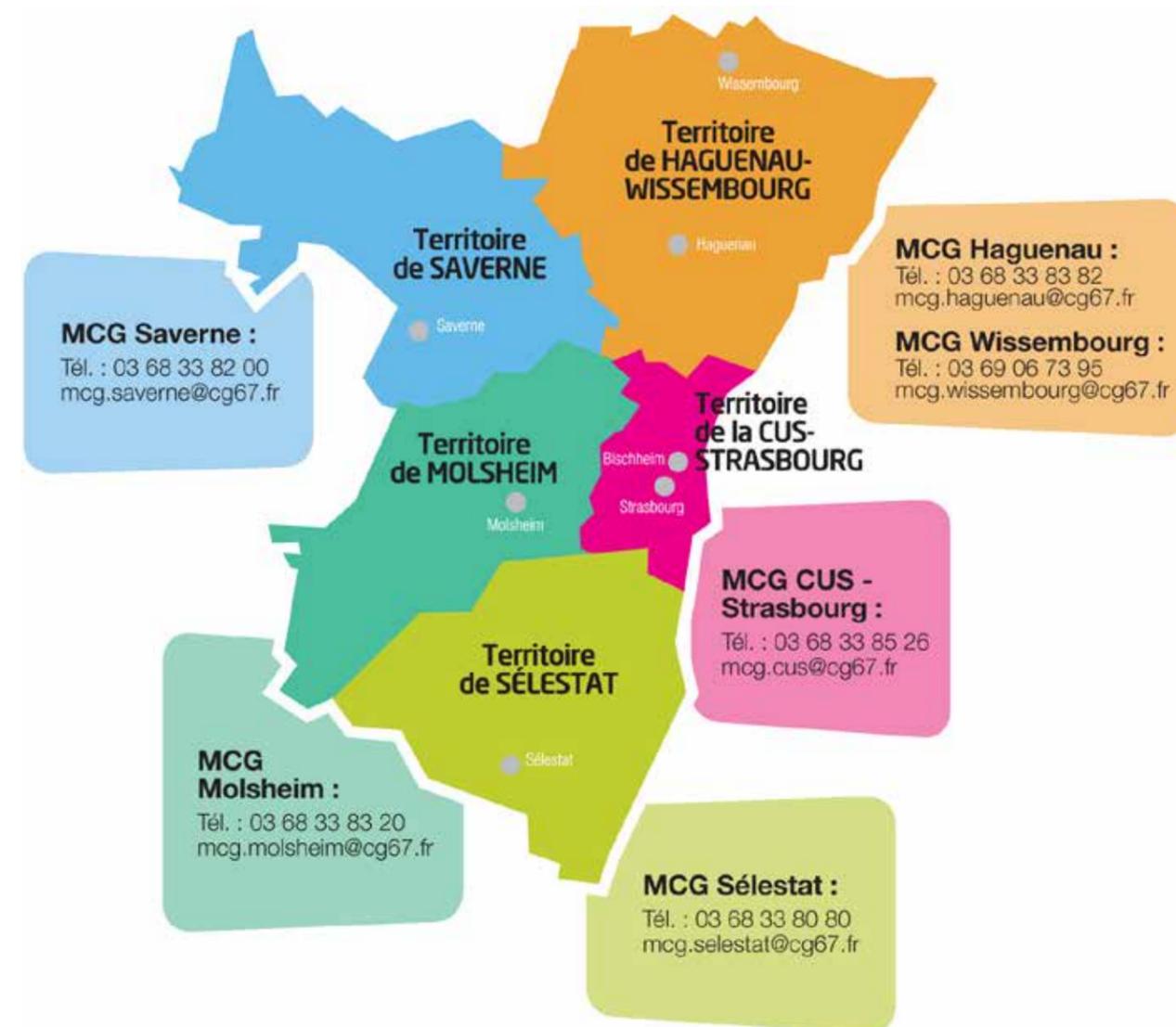
Un ancrage territorial qui se renforce : les actions en cours

L'année 2014 a permis de consolider nos démarches d'animation de territoire et l'accompagnement de projets locaux. Le Conseil Départemental intensifie ainsi son action en proximité au plus près des besoins de ses partenaires en particulier comme chef de file de la cohésion et des solidarités territoriales dans un rôle de développeur et de facilitateur.

- **Le déploiement de l'accompagnement** auprès des communes et intercommunalités a été renforcé. Près de 400 communes recourent aujourd'hui à au moins une prestation d'accompagnement du Conseil Départemental. Grâce à une interface GRC « gestion relation client » développée en interne, le partage de l'information entre services thématiques et territorialisés s'en trouve facilité, ainsi que l'approche transversale de notre offre d'accompagnement. L'outil est pleinement opérationnel depuis septembre 2014.
- Dans le contexte de la perte de la clause de compétence générale du projet de loi NOTRe, le Président a décidé d'engager en mai 2014 une réflexion pour la création d'une **Agence technique d'ingénierie** avec les communes et les EPCI. Ce projet a fait l'objet d'une délibération de principe favorable prise à l'unanimité des membres de l'assemblée en octobre dernier. Les équipes d'animation territoriale coordonnent les démarches de consultation auprès des communes et intercommunalités pour bâtir la structure.
- **Le développement de projets locaux en territoire** constitue un élément déterminant dans la réussite de la territorialisation de l'action publique. Ils favorisent une approche globale et décloisonnée des politiques publiques. Portés par les conseillers généraux, plusieurs démarches de développement de projet territorial sont en cours telles que les Pactes Sociaux Locaux, le développement du champ du feu, le projet de développement culturel en Alsace Bossue, le rapprochement de relais culturels en Alsace du Nord, la démarche urba/tspo avec la préparation de plusieurs ateliers pour définir un projet de territoire autour du TSPO. À titre d'exemple, la démarche du PSL du canton de Hochfelden traitera de l'enjeu de l'adaptation du territoire au vieillissement de la population. La clé d'entrée sera multiple et permettra d'aborder avec les élus locaux aussi bien les questions de précarité et d'isolement des personnes, que de l'adaptation du logement, l'accès aux soins, de l'offre de services, du sport, de la culture, etc.
- **Les mandats de négociation** propres à chaque contrat de territoire proposent une déclinaison des enjeux forts du territoire vu par le Conseil Départemental. Ces éléments structurent les négociations et les échanges avec les élus locaux. En 2014, ce sont ainsi 9 nouveaux contrats de territoire de deuxième génération qui ont été négociés. Devant faire face au contexte budgétaire de plus en plus contraint de la collectivité, une réflexion est engagée pour revoir le cadre de notre soutien aux projets locaux.

Le renforcement de l'articulation entre les services territorialisés et les directions thématiques reste un enjeu majeur pour pouvoir poursuivre sereinement notre action de proximité tout en garantissant la cohérence départementale et l'équité de traitement dans la relation avec nos partenaires.

- Au sein de l'administration, un travail a été entrepris au niveau de chaque direction opérationnelle pour améliorer l'articulation entre les directions thématiques et les services territorialisés. Cette démarche vise à lever toute ambiguïté dans la définition des rôles et responsabilités de chacun, tout en favorisant l'émulation collective dans la façon de concevoir et de mettre en œuvre l'action publique. La phase diagnostic souligne principalement des efforts à poursuivre en matière de circulation de l'information, des missions à clarifier, des référents thématiques à repositionner, la relation avec les partenaires à articuler. Depuis juin, chaque pôle dispose d'un plan d'action consolidé qui est mis en œuvre par chaque direction sous le pilotage du DGA.
- Les commissions territoriales contribuent à renforcer, d'une part la relation de travail avec les conseillers généraux, et d'autre part, les échanges itératifs au sein de l'administration entre les territoires et les services centraux.





P. 84_105

aménager
le territoire

Dans un contexte économique très contraint, le Conseil Départemental du Bas-Rhin poursuit son engagement volontaire en faveur de la mobilité des Bas-rhinois, en privilégiant l'accessibilité européenne de Strasbourg et du territoire alsacien. Cet engagement, bien souvent au-delà de son champ de compétences, favorise la mise en œuvre de projets et d'actions d'aménagement et de développement durable de l'espace bas-rhinois et d'en renforcer son attractivité.

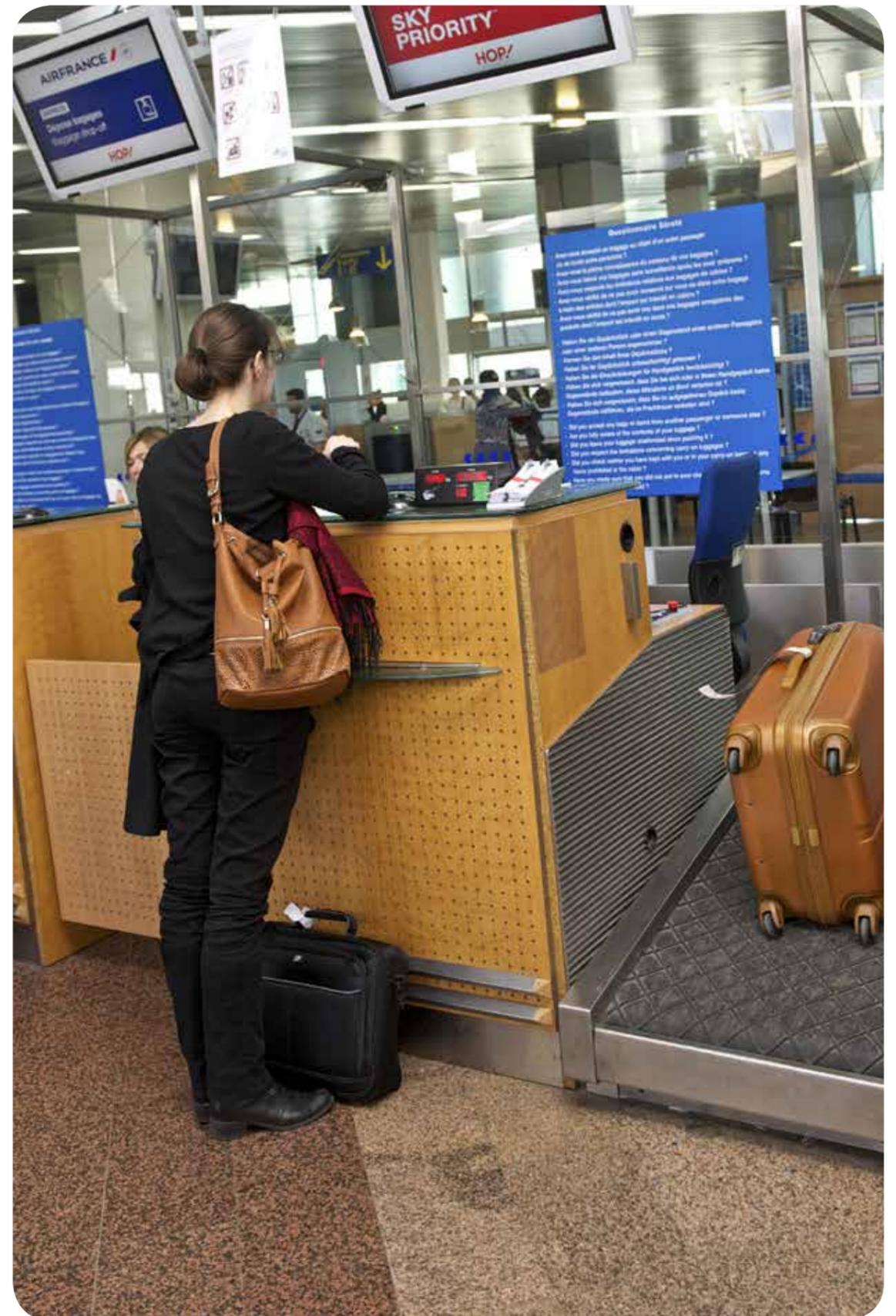
aéroport de STRASBOURG- ENTZHEIM



L'aéroport de Strasbourg-Entzheim a enregistré en 2014 un recul de son trafic passager à 1,168 millions de passagers, malgré l'ouverture de 6 nouvelles liaisons et l'arrivée de quatre compagnies aériennes. Ce très léger recul de -1,1 % du trafic passager constaté par l'aéroport strasbourgeois en 2014 s'est aussi accompagné par une forte baisse des mouvements d'avions (-13,4 %), indiquant une très forte progression du remplissage des appareils, indicateur majeur pour les compagnies aériennes.

Le modèle économique de l'aéroport poursuit ainsi sa mutation avec une croissance portée par les destinations internationales et le développement de nouvelles compagnies low cost. À noter l'ouverture en avril 2015 d'une base Volotea (2 avions basés).

Afin de soutenir cette évolution, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a confirmé son engagement dans le plan de relance concrétisé par la baisse de la taxe d'aéroport, destinée à redonner attractivité et compétitivité à la plate-forme. Le Département du Bas-Rhin est partenaire de ce dispositif aux côtés de la Région, de la CUS et de la Chambre de Commerce et d'Industrie (contribution départementale de 1 032 625 € en 2014).



LES TRANSPORTS FERROVIAIRES



L'Alsace et le Bas-Rhin ont la chance d'être au croisement de deux axes TGV majeurs, qui concourent à la mobilité européenne.

L'offre ferroviaire proposée sur les TGV Est et Rhin-Rhône, rencontre un succès important, qui sera renforcé avec la mise en service de la 2^{de} phase du TGV Est européen le 3 avril 2016.

L'aménagement de cette 2^{de} phase entre Baudrecourt et Vendenheim, à laquelle le Conseil Départemental participe globalement à hauteur de 59 M€, se caractérise en 2014 notamment par la mise en œuvre de la caténaire et des installations de signalisation.

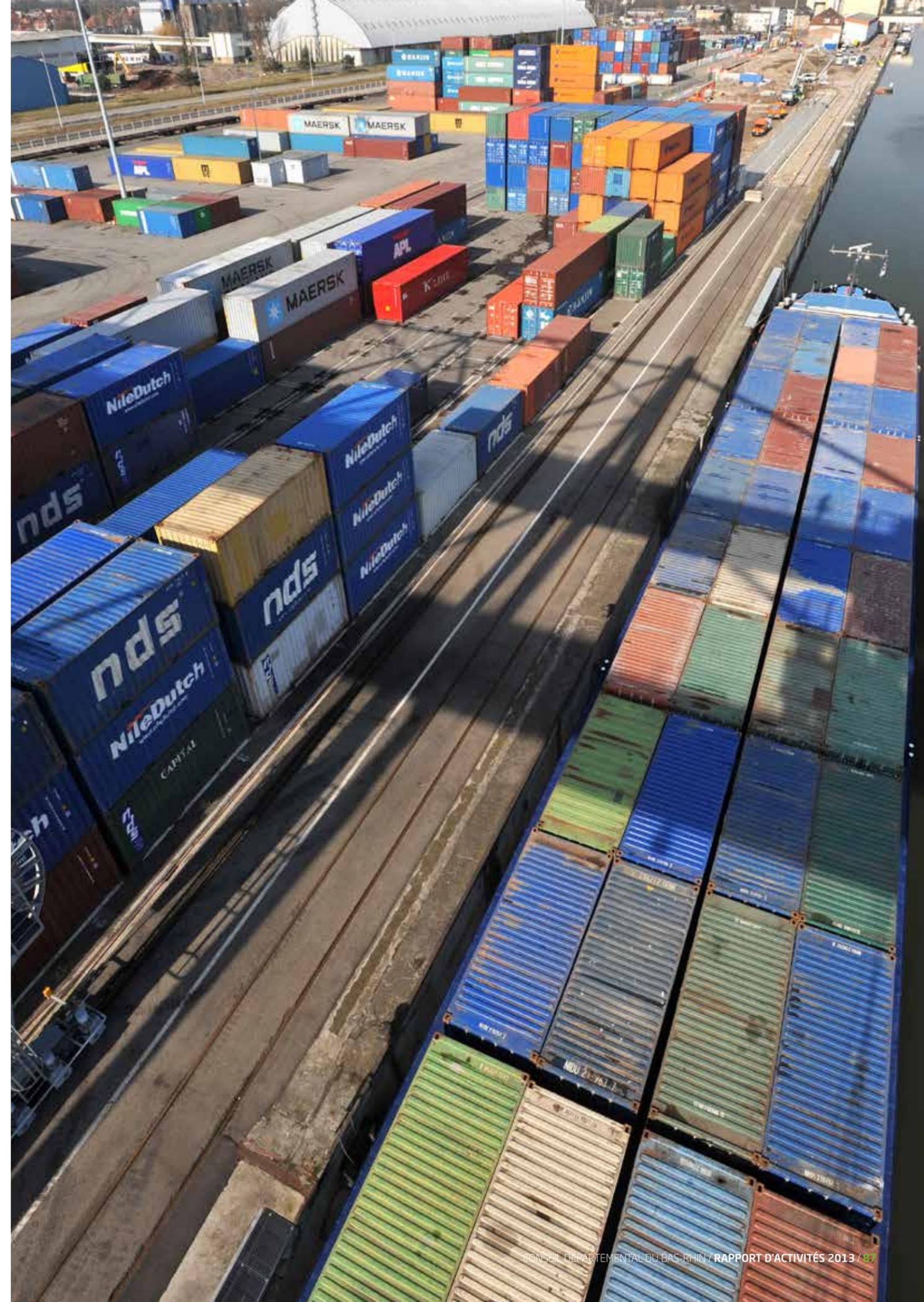
Au-delà des dessertes à grande vitesse le Conseil Départemental est également partenaire des acteurs ferroviaires de proximité (CUS/CTS et Région/SNCF/RFF), pour des travaux intéressant les déplacements quotidiens des Bas-Rhinois.

C'est en particulier des travaux en faveur de l'intermodalité avec les lignes du Réseau 67 qui sont privilégiés (études de la reconfiguration de l'espace des gares à Haguenau).

Le Conseil Départemental poursuit par ailleurs son soutien aux extensions du tramway de Strasbourg, dans le cadre du contrat de territoire de l'agglomération strasbourgeoise (pour un montant global de 5,5 M€). En 2014, les contributions se sont élevés à 1 M€.

La circonscription du Port Autonome de Strasbourg (PAS), s'étend tout le long du Rhin de Lauterbourg à Marckolsheim, et offre, grâce aux différentes installations portuaires, des facilités d'accès aux grands ports maritimes pour les entreprises alsaciennes exportatrices. Dans le soutien à l'activité économique, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a maintenu ses engagements en faveur des équipements portuaires :

- sur le site de Strasbourg : augmentation de la capacité de stockage du terminal conteneurs Sud
- sur le site de Lauterbourg : 1^{re} tranche du terminal conteneurs.



LES TRANSPORTS INTERURBAINS

→ LE RÉSEAU 67

L'année 2014 est marquée par la mise en œuvre de la refonte du Réseau 67 sur le bassin de Strasbourg. Une restructuration complète de l'offre a ainsi pu être effectuée sur le secteur de la Mossig entre Marlenheim et Molsheim, permettant de mettre en œuvre un réseau plus lisible, et plus efficace en rabattement sur la ligne 230 qui préfigure le Transport en Site Propre Ouest. 1 nouvelle ligne Express entre Molsheim et Marlenheim a par ailleurs pu voir le jour. Enfin, 2 lignes déficientes sur le secteur ont été transférées en service à vocation scolaire. La centrale départementale d'information et de réservation - Infos Réseau 67 - a été renouvelée en septembre 2014. De nouveaux horaires de fonctionnement ont été instaurés et la réservation des TAD est désormais intégralement gérée par les intercommunalités. En moyenne, plus de 2 200 appels sont reçus chaque mois.



→ DES AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS INTERURBAINS LE TRANSPORT EN SITE PROPRE OUEST (TSPO)

Le projet de car à haut niveau de service TSPO (Transport en Site Propre Ouest) entre Strasbourg et Wasselonne a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 16 janvier 2012. Pour la section placée sous maîtrise d'ouvrage du Département (Wasselonne-Ittenheim), les travaux ont permis la mise en service de 200 places de P + R et d'un pôle d'échange terminus en tête de ligne à Marlenheim et Wasselonne. En 2014, les travaux ont porté sur la voirie de la RD1004, sur les deux tronçons de la section interurbaine Wasselonne - Ittenheim, pour un montant total supérieur à 7 M€. Une première phase de travaux à Ittenheim a permis de livrer les premiers couloirs BUS et des nouveaux carrefours donnant la priorité au car dans le sens Strasbourg - Wasselonne. À l'Est d'Ittenheim sur la RN4, 1 700 mètres de couloir BUS ont été réalisés et ont fait l'objet d'une convention d'exploitation avec la DIR Est, propriétaire des voies. En entrée d'agglomération Est, un feu tricolore de régulation a été réalisé pour prioriser le car. Dans l'agglomération, sur la RD1004, un couloir Bus de 130 mètres a été livré pour prioriser le car aux carrefours centraux. Enfin, en sortie de l'agglomération à l'Ouest, 500 mètres de couloir BUS, ainsi qu'une voie latérale agricole, ont été réalisés pour prioriser le car au droit du carrefour avec la RD718 (route de Handschuheim), carrefour nouvellement équipé de feux tricolores... 2014 a vu également le déploiement des premiers équipements de quais sur les P + R et les stations nouvellement équipées à Wasselonne, Marlenheim, Ittenheim et Handschuheim : 8 quais ont été équipés de panneaux dynamiques d'information des voyageurs et d'abris voyageurs dans une gamme de matériel identique pour tout l'itinéraire du futur TSPO.



→ LES AUTRES TRAVAUX

L'année 2014 a permis la poursuite du programme d'aménagements en faveur des transports collectifs routiers. C'est ainsi, qu'en partenariat avec la CUS, deux sections de couloirs BUS, ont été aménagés courant de l'été aux portes Sud de la CUS, sur la D468, à Plobsheim et au droit du pôle d'innovation (Illkirch). Ces couloirs permettent aux cars du Réseau 67 de remonter les files de voitures, le matin en direction de Strasbourg, garantissant ainsi une meilleure régularité des temps de transport. Le comité de pilotage du « Y » de Truchtersheim, a validé fin 2014, les principes d'aménagements pour améliorer les liaisons entre le Kochersberg et la métropole, d'une part avec la prolongation de l'actuel couloir Bus de la RD31 (en direction de Pfulgrèsheim), d'autre part avec la création d'un couloir sur la RD41 au droit du giratoire avec la RD166.



→ TRANSPORT À LA DEMANDE

Onze communautés de communes organisent un système de transport à la demande (TAD) sur leur territoire, par minibus ou taxi, sur délégation de compétence du Conseil Départemental, subventionné à 50 % (environ 200 000 € / an).

→ TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité de ses transports collectifs adopté le 10 décembre 2007, le Département a établi une programmation des arrêts à rendre accessibles. En 2014, une opération de mise en accessibilité a eu lieu à Villé. En parallèle, le renouvellement du parc d'autocars s'est poursuivi.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES



L'évolution du Réseau 67 en 2014 a conduit à réorganiser le transport scolaire sur quelques secteurs du département.

La rentrée scolaire 2014 a vu la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires sur plus de 100 regroupements pédagogiques intercommunaux concernés par le transport scolaire. Un travail important a été mis en œuvre tout au long de l'année pour harmoniser projets d'horaires des écoles avec les contraintes liées à la disponibilité des véhicules pour le Conseil Départemental du Bas-Rhin. Un surcoût important pour le Conseil Départemental reste néanmoins induit par cette mesure.

→ LES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis le 1er mai 2011, 4 assistants transports interviennent dans les transports départementaux (lignes scolaires et Réseau 67) dans des missions de contrôle et de prévention. En 2013-2014, 1 241 contrôles ont été opérés au total dont 331 sur le Réseau 67 et 810 sur les lignes scolaires.

Par ailleurs, le Département apporte un soutien aux associations qui œuvrent en matière d'éducation à la sécurité routière :

- Comité Départemental de la Prévention Routière (animation des Centres de Prévention et de Sécurité Routière),
- Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin (CADR 67) et Vélo-Emploi pour le contrôle technique des vélos des collégiens. 42 collèges ont été visités en 2014 et 3500 vélos contrôlés.

→ LE TRANSPORT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Plus de 530 élèves et étudiants handicapés bénéficient d'une prise en charge des transports entre le domicile et l'établissement scolaire du service public d'enseignement, représentant une financière du Conseil Départemental du Bas-Rhin de plus de 2 M€.



LES CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2014, le Réseau 67 compte 45 lignes et utilise 203 cars quotidiennement, pour un coût de fonctionnement d'environ 18 M€ annuels

Pour l'année scolaire 2013-2014, 42 227 élèves ont été pris en charge par le Conseil Départemental. Ces élèves ont utilisé soit l'une des 271 lignes scolaires (26 308) ou les cars du Réseau 67 (8 080), mais aussi les services du TER (6 784), sans oublier que 559 élèves ont bénéficié d'une aide individuelle au transport en l'absence de transport public adapté (scolarité particulière, élèves internes, handicapés)

En 2014, le Département du Bas-Rhin a consacré plus de 26 M€ aux lignes de transports scolaires auxquels s'ajoutent 2,80 M€ de compensations d'abonnements sur le Réseau 67. La dépense moyenne par élève s'élève ainsi à 700 € / an, tous modes de transport confondus.

ÉCOMOBILITÉS



COVOITURAGE

L'extension de l'aire de covoiturage de Sarre-Union a été réalisée fin 2014 en partenariat avec la Sanef. 47 places supplémentaires ont été aménagées, pour un coût de 135 000 €.

Par ailleurs, 28 nouvelles aires de covoiturage ont été officialisées en 2014 grâce à des partenariats instaurés avec des communes ou des acteurs privés (supermarchés, entreprises...).

Au total, près de 360 places supplémentaires de covoiturage auront été créées en 2014, ce qui porte la capacité totale à 815 places réservées au covoiturage au 31 décembre 2014. Une expérimentation de 14 points stop de covoiturage a également été lancée à l'été 2014 à Sélestat.

Le site internet de covoiturage www.bas-rhin.fr/covoiturage compte 1 227 inscrits et 1 484 trajets déposés en fin d'année 2014. La mise en ligne d'un nouveau site de covoiturage en groupement avec le CG68 interviendra début 2015.



BACS RHÉNANS

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin est propriétaire exploitant de trois bacs sur le Rhin, permettant une liaison routière, cycliste et piétonne continue entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg.

Ce service public et gratuit des bacs rhénans est assuré toute l'année sans interruption :

- au Nord du Bas-Rhin :
 - le bac à traîle « Saletio » à vocation plus particulièrement touristique, assure la liaison Seltz - Plittersdorf, dans une conception unique en France, puisque mu par la seule force motrice du Rhin, appuyé par des panneaux photovoltaïques pour l'alimentation électrique
 - le bac automoteur « Drusus » assure la liaison Drusenheim - Greffern
- au Sud du Bas-Rhin : le bac automoteur « Rhenanus », qui constitue le bac le plus important avec une capacité de 30 voitures, permet la liaison Rhinau - Kappel.



LES CHIFFRES CLÉS

- 3 bacs rhénans, dont deux bacs automoteurs et un bac à traîle
- 3 millions de passagers par an
- 210 traversées quotidiennes du Rhin, fleuve international
- effectif : 30 personnes
- budget annuel de fonctionnement en 2012 pour les bacs rhénans : 0,95 M€ (hors frais de personnel)

L'année 2014 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du schéma routier départemental 2008-2020 qui fixe les orientations de la politique routière sur cette période en matière d'opérations structurantes sur le réseau principal (RD de 1^{re} et 2^e catégories).

- 630 véhicules spécifiques pour l'entretien et l'exploitation des routes (dont 83 équipés pour le service hivernal et 26 équipés pour le fauchage)
- 30 000 heures de travail pour le fauchage des accotements des routes
- 124 arbres et 33 ares de haies plantés

LES GRANDS PROJETS ROUTIERS



L'année 2014 a ainsi vu :

- Les travaux de finition de la déviation de Wolfisheim et Oberschaeffolsheim (RD45).
- La poursuite des travaux d'aménagement de la RD14 (section entre le giratoire RD14/RD6 à Steinbourg et le bois du Reisboesch) dans le cadre de l'opération RD133/14 - Liaison Saverne/Bouxwiller.
- La poursuite des travaux d'ouvrage d'art et le démarrage des travaux de terrassement et d'assainissement pour la suppression du passage à niveau n° 6 à Reichstett.
- Le démarrage des travaux du giratoire nord RD1004-RD629 à Marmoutier.
- L'engagement de la consultation pour les travaux du carrefour « Lilly » dans le cadre de l'aménagement de la RD1083 à Fegersheim, Lipsheim et Ichtratzheim.
- L'enquête publique relative à la VLIO section-sud.

6 M€ ont été consacrés à la réalisation de ces grands travaux et à la poursuite des études et procédures pour une dizaine d'autres grands projets.



L'ENTRETIEN DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

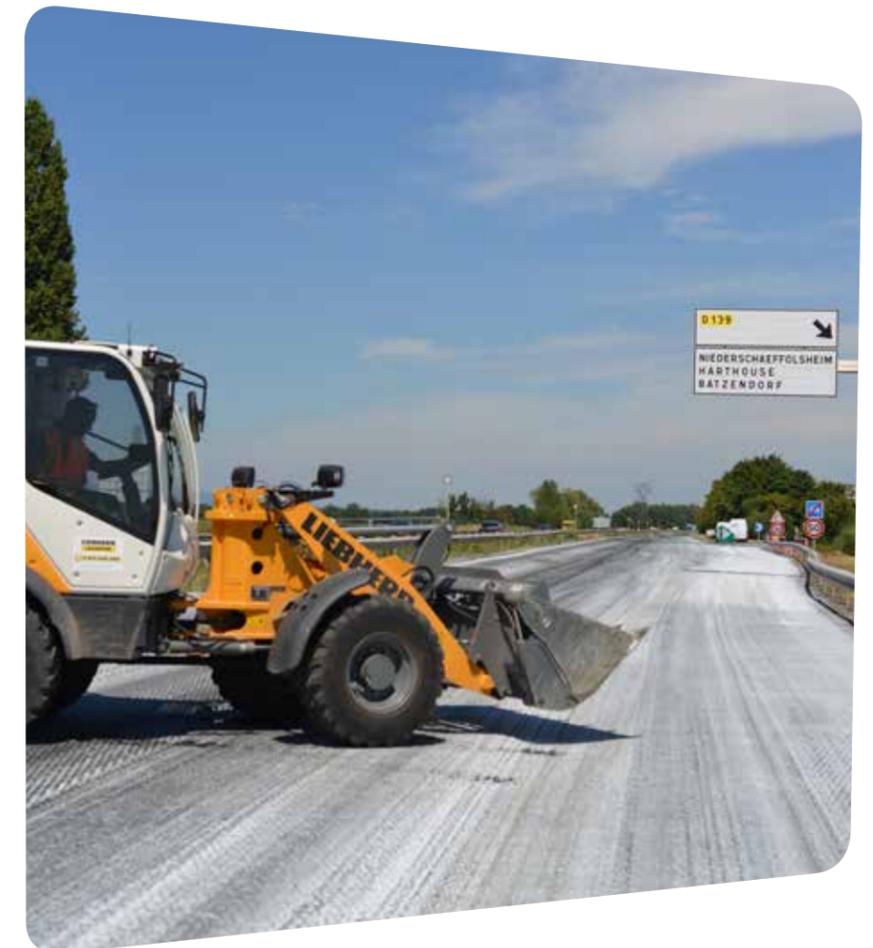


L'année 2014 a vu la mise en œuvre des travaux d'entretien programmé du réseau routier pour le renouvellement des couches de roulement des chaussées, du marquage horizontal et des équipements routiers.

Sur le réseau principal et secondaire, 160 km de route hors agglomération ont bénéficié d'une nouvelle couche de roulement et 50 km en traverses d'agglomération.

Concernant les ouvrages d'art, des travaux d'entretien et de reconstruction ont été réalisés pour environ 2,80 M€.

Au total, 17 M€ ont été consacrés à la réalisation de ces travaux d'entretien du réseau routier.



Réseau ORDINAIRE ET ITINÉRAIRES CYCLABLES



En 2014, les efforts pour l'avancement des projets de proximité dont les études opérationnelles sont menées par les bureaux d'étude des 4 Unités Territoriales (Sélestat, Molsheim, Saverne et Haguenau) ont été poursuivis pour l'aménagement du réseau routier ordinaire, les opérations de sécurité et les itinéraires cyclables.



EXPLOITATION ROUTIÈRE



TUNNEL DE SCHIRMECK :

En 2014 l'Unité de Gestion du Trafic a procédé à la mise à niveau du logiciel et du serveur de détection automatique d'incident (DAI). Ces travaux ont été menés conjointement avec la DIR-Est qui assure la mission de surveillance permanente du tunnel pour le compte du Conseil Départemental.

L'exercice de sécurité annuel a été organisé le vendredi 12 juin et avait pour objet un accident de véhicule transportant des matières dangereuses. Il a mobilisé environ 80 personnes issues des services suivants : SDIS, SAMU, Gendarmerie, Préfecture, DDT, DIR-Est et Conseil Départemental.



GESTION DE CRISES :

Dans le cadre du protocole d'intervention accident sur routes départementales signé en 2009, 2 exercices de sécurité (en mai sur Barr et en août sur Soufflenheim) ont été organisés par le SDIS en collaboration avec l'Unité de Gestion du Trafic et la participation des différents intervenants : gestionnaires (CTCG), forces de l'ordre, pompiers locaux et Samu.



L'INFORMATION ROUTIÈRE À L'USAGER :

Avec le site internet www.inforoute67.fr, l'information régulière à l'intention des usagers de la route (professionnels et particuliers), mise en place depuis quelques années déjà a été maintenue tout en améliorant la présentation et l'aisance de lecture. Une version mobile est téléchargeable et le site bénéficie maintenant de 12 caméras de vidéosurveillance accessibles au grand public.



DANS LE DOMAINE DE LA RADIO :

En 2014 l'ensemble des Unités Territoriales a été doté des nouveaux terminaux (station fixe, mobiles et appareils portatifs). L'ensemble des agents des 16 centres techniques concernés a été formé au cours du 2^e trimestre à l'utilisation de ces nouveaux matériels de radiocommunication numérique.



L'ENTRETIEN DES DÉPENDANCES VERTES

→ LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS

La révision de la politique du fauchage des accotements a conduit à une diminution des interventions sur les fonds d'emprises et a permis une réduction des surfaces fauchées de plus de **16 %**. Les interventions sur les accotements immédiats (le 1er mètre de largeur) sont réalisées pour garantir la sécurité et la visibilité des usagers.

L'activité représente **3 600 ha** de surfaces fauchées avec une partie réalisée par des prestataires privés (sur environ **20 %** des emprises).

Des réflexions sur l'optimisation des interventions de fauchage ont été engagées.

→ LE DÉSHERBAGE

En 2014 plus aucun herbicide n'a été appliqué sur les routes. Le traitement des glissières notamment est effectué par la fauche mécanique sous-glissière ; le désherbage des îlots et bordures est réalisé par brossage mécanique.



→ LES PLANTATIONS

Les arbres d'alignement qui bordent les Routes Départementales représentent environ **40 000 arbres** (dont 30 000 hors agglomération).

En 2014 :

- **3 833 arbres** ont fait l'objet d'**expertises** phytosanitaires.
- **805 arbres** ont fait l'objet de travaux de **taille et d'élagage** par des prestataires spécialisés.
- **16 000 heures** ont été consacrées par les agents des territoires aux **soins divers** et à la **surveillance sanitaire** et de **sécurité** du patrimoine arboré.
- **124 arbres et 33 ares de haies ont été plantés** en accompagnement d'opérations de proximité ou structurantes et de création de parkings-relais du transport en site propre (TSPO).



Le service DU PARC DE VÉHICULES ET BACS RHÉNANS (SPVBR)



Le Conseil Départemental optimise la viabilité hivernale des routes en adaptant les fondants routiers qu'il répand sur les routes en fonction des quantités de neige ou de verglas et selon les conditions climatiques. Ainsi, les fondants routiers peuvent être non seulement du sel, mais aussi du sel additionné de saumure, c'est-à-dire de l'eau dans laquelle du sel a été préalablement dissous, voire de la saumure pure.

En 2014, le Conseil Départemental a reconstruit son équipement de production de saumure. La nouvelle centrale de production permet une fabrication automatisée jusqu'à 6 m³/heure. De nouvelles cuves de stockage ont également été mises en place pour une capacité totale de 40 m³. Ce centre de fabrication est situé à Strasbourg-Koenigshoffen et permet d'alimenter l'ensemble des 16 Centres Techniques routiers du Conseil Départemental.

La viabilité hivernale (saison 2013-2014) a mobilisé près de 300 agents du Conseil Départemental.

1 930 tonnes de sel ont été consommées : c'est l'hiver le moins rigoureux qu'on ait connu ces trente dernières années.

Coût total de 4,10 M€.



La VOIRIE NATIONALE



Au-delà de sa compétence de maître d'ouvrage et de gestionnaire du réseau routier départemental (3 670 km), le Conseil Départemental est un partenaire financier de premier plan pour les travaux d'investissements de l'État sur la voirie nationale et des communes et intercommunalités pour les investissements sur la voirie communale.

La participation aux aménagements sur le réseau routier national est une action totalement volontaire, dans un objectif de développement et d'amélioration de l'accessibilité du territoire bas-rhinois.

Ce soutien s'inscrit à travers :

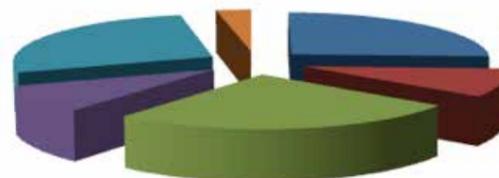
- le Contrat triennal Strasbourg - ville européenne : le Département du Bas-Rhin a poursuivi son intervention en faveur de la 2^e phase de la liaison inter-ports (0,60 M€) à l'Est de Strasbourg et à l'achèvement du réaménagement de l'axe RN4/route du Rhin menant à l'Allemagne (0,40 M€) ;
- le Programme de Développement et de Modernisation des Infrastructures (PDMI) avec l'État : ce plan pluriannuel comprend une enveloppe globale d'investissement d'environ 234 M€ dont 32 M€ de participations du Conseil Départemental du Bas-Rhin. Plusieurs opérations majeures y sont inscrites en phase travaux (RN59 déviation de Châtenois, RN353 Rocade Sud, A35 protection phonique à la Montagne Verte...).

→ L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN VOIRIE ET AMÉNAGEMENT ATVA

La mise en œuvre dans les territoires de l'ATVA a commencé dès le mois de novembre 2013. Depuis cette date, le nombre de conseils donnés tout comme le nombre de conventions signées ne cessent de progresser. Il est à noter que les thématiques les plus sollicitées pour les conseils concernent, l'aménagement et l'entretien des voiries, la sécurité et les procédures.

Pour les missions facturées, seul un marché de Maîtrise d'œuvre concernant la reprise d'un chemin rural c'est concrétisé.

→ RÉPARTITION PAR TYPE DE CONSEIL



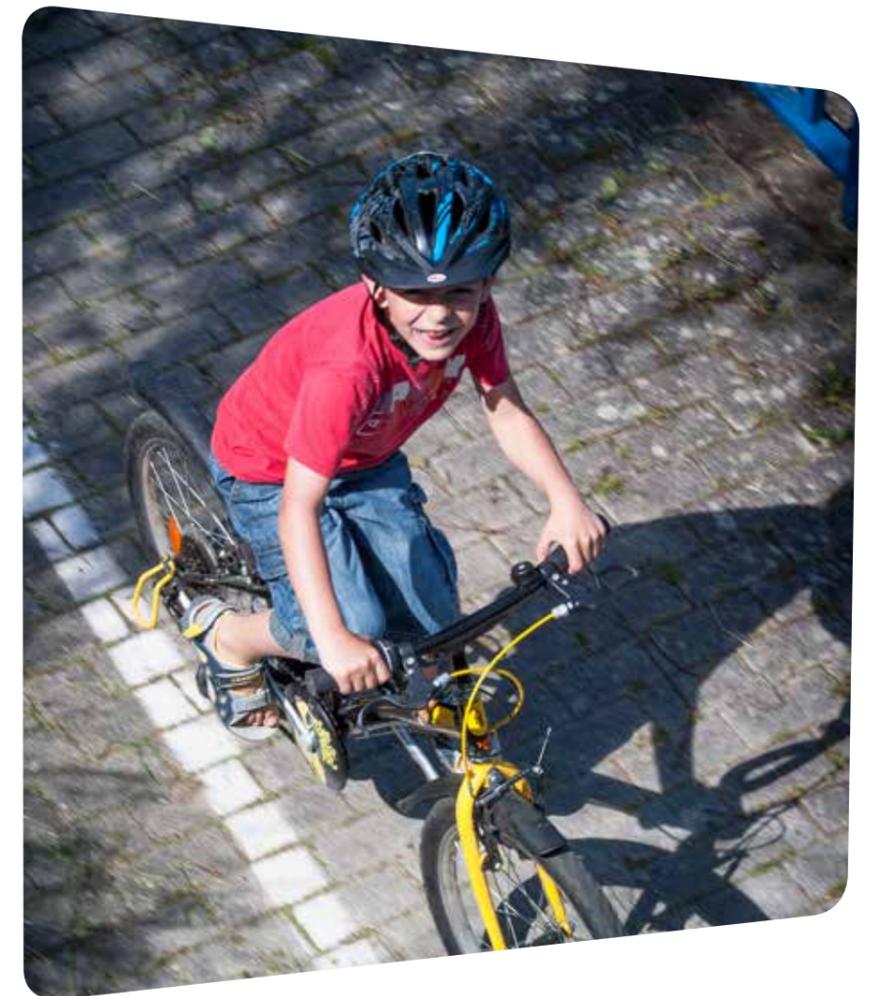
SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Parmi les partenariats 2014, on relèvera :

- le soutien aux associations qui œuvrent en matière d'éducation à la sécurité routière : Prévention Routière (animation des Centres de Prévention et de Sécurité Routière), Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin pour diverses actions de sensibilisation des cyclistes, Association Vélo-Emploi pour le contrôle de sécurité des vélos
- le partenariat avec l'État dans le cadre de la semaine nationale de la sécurité routière.

Enfin le « Pôle de prévention des conduites à risques » permet une approche spécifique des jeunes, en particulier vis-à-vis du risque routier, par un numéro vert et le site internet « Pass'âge », mais aussi à travers une campagne d'affichage dans les cars départementaux.



TRÈS HAUT-DÉBIT



Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDTAN), approuvé en 2012 est un document de planification destiné à définir les actions, moyens et organisations à mettre en œuvre pour favoriser le déploiement du THD sur l'ensemble de l'Alsace.

Ce schéma permettra à terme de proposer une desserte en FTTH (Fiber to the home ou Fibre jusqu'à l'abonné) sur l'ensemble du département dans les quinze prochaines années, selon les cinq grandes actions suivantes :

- se garantir du déploiement des opérateurs privés sur les 31 communes bas-rhinoises ayant fait l'objet d'intentions d'investissement, c'est-à-dire hors cadre de l'intervention publique
- assurer le raccordement en fibre optique des zones d'activités et des principaux établissements publics
- engager des opérations de montée en débit sur les communes actuellement les plus mal couvertes en internet classique (ADSL)
- engager le déploiement d'un réseau FTTH dans certains bourgs-centres
- enfin, généraliser le FTTH sur toutes les autres communes.

L'année 2014 a connu un tournant majeur dans ce projet. En effet, en parallèle de la notification du Premier Ministre de la subvention de 109 M€ pour la 1^{re} phase du SDTAN (évaluée à 345 M€), les opérateurs ont montré un réel intérêt au projet alsacien, y compris jusqu'à envisager un apport financier.

Cette nouvelle hypothèse a été intégrée dans la conduite de projet, en réorientant le réseau d'initiative publique du très haut débit Alsace :

- Contractualisation sous la forme d'une délégation de service public de type concessif, c'est-à-dire que le titulaire du contrat porte aussi bien les études, les travaux que la gestion ultérieure des équipements (la version initialement prévue prévoyait un partage des études et des travaux par les collectivités)
- Portage unique par la Région Alsace, en association étroite avec les 2 Départements (une délégation de service publique ne permet pas de créer un « groupement de commande »)
- Couverture en FTTH de l'Alsace en une phase unique, permettant à travers une phase travaux de 6 à 8 ans, de réaliser le programme de 595 M€ pour 475 000 prises, à l'horizon 2023-2025 (à l'origine, la phase devait aboutir vers 2030).

L'ensemble de ces dispositions ont été présentées courant du mois de novembre 2014 aux maires et présidents de communautés de communes du Bas-Rhin, avant d'être définitivement approuvées par les assemblées plénières des 2 Départements et de la Région courant décembre 2014. Cela a permis de publier l'avis d'appel public à candidatures avant Noël.

La date limite de l'appel à candidatures est fixé au 29 janvier 2015. Les candidats retenus recevront alors le programme de la consultation, leur permettant de déposer une offre, qui permettra alors d'engager des négociations, avant de conclure le contrat à l'horizon 2016.

HAUT-DÉBIT



Dès 2006, le Conseil Départemental avait été sensibilisé aux problèmes d'accès internet que connaissaient de nombreuses communes bas-rhinoises. Dans le cadre d'une concession avec NET 67, le Département a réalisé un réseau internet par boucle locale radio (Wimax). Toutefois, les évolutions technologiques dans le monde des télécommunications et les besoins de la population n'ont pas toujours pleinement pu être satisfaites par ce support.

C'est ainsi que le Conseil Départemental a décidé de réaliser sur ses fonds propres, avec le concours des communes ou intercommunalités concernées, des opérations de montée en débit dans les 18 communes où résidaient effectivement les clients du Wimax.

C'est opération, évaluée à 5,40 M€, a été conduite en un temps record, puisque tous les travaux ont été réalisés en moins d'un an. Ils consistaient à réaliser une liaison en fibre optique, en parallèle du réseau téléphonique cuivre, entre chaque nœud de raccordement des abonnés et le sous-répartiteur communal, pour supprimer l'impact négatif de l'atténuation du signal internet sur le cuivre du fait de la distance parcourue.

La mise en service commerciale des nouvelles liaisons optiques est programmée dans le 1^{er} trimestre 2015.



LES 18 COMMUNES CONCERNÉES POUR LE HAUT DÉBIT

Bergbieten	Eberbach-seltz	Hunspach	Kogenheim	Reichsfeld	Steinbourg
Climbach	Griesheim-Pres-Molsheim	Huttendorf	Pfulgiesheim	Reinhardsmunter	Thal-marmoutier
Dangolsheim	Hindisheim	Kienheim	Randrupt	Steige	Uttenheim



Le Conseil Départemental accompagne les communes, intercommunalités et syndicats mixtes qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, leurs projets d'aménagement et l'application du droit des sols.

Au titre de cet accompagnement, par exemple, ce sont plus de 90 conseils gratuits formalisés qui ont été apportés en 2014 aux communes et intercommunalités hors CUS qui en ont fait la demande. Pour l'essentiel ces conseils ont été portés en amont de projets d'aménagement, de choix de procédures en urbanisme, ainsi que sur les conséquences de la loi ALUR en matière de document d'urbanisme notamment pour les questions relatives aux PLU intercommunaux.

→ QUELQUES ACTIONS 2014

URBANISME

- TSPO : poursuite de la démarche d'articulation de l'urbanisation avec l'infrastructure de transport en commun
- Etude de circulation sur la traversée de la RD1083 dans la CdC de Benfeld en lien notamment avec l'extension du parc d'activités des Nations

AMÉNAGEMENT

- Poursuite de l'accompagnement des études et Enquête publique tranche 2 de la plateforme départementale de Dambach-la-Ville
- Maisongoutte - Entrée de village
- Soult-sous-Forêts - Accompagnement en suite des études préalables à l'aménagement du secteur réservé de la Saline
- Haguenau - ZAE de la Sandlach
- Hœrdt - EPSAN - Accompagnement pour l'étude prospective sur la vocation du site et faisabilité

HABITAT

- Andlau - Etude de faisabilité sur le secteur du Pflænzer en vue d'une maîtrise d'ouvrage communale de l'opération
- Schirrhein - Suivi opérationnel de la 3^e tranche du lotissement « Les Myrtilles »
- Soultz-sous-Forêts - Aménagement de l'Écoquartier du Salzbaechel
- Recherche d'un opérateur pour le Quartier + 67 de La Broque

DROIT DU SOL

- 41 nouvelles communes ont confié leur instruction de demandes d'autorisation au titre du droit des sols au Conseil Départemental, portant ainsi le nombre des communes à 195.
- Déploiement du logiciel Cart@ds auprès d'environ 140 communes pour disposer en temps réel du suivi de l'instruction de leurs dossiers d'autorisation d'urbanisme.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS ET DE PROJETS INITIÉS EN 2014

- 37 opérations en urbanisme ont été engagées : 16 d'élaboration ou de révision, et 21 de modification, modification simplifiée ou de révision allégée
- 16 projets d'aménagement ont débuté parmi lesquels : l'aménagement des abords de l'hôtel de ville de Barr, de la traverse d'agglomération de Soufflenheim en partenariat avec le CAUE, le lotissement communal du Moulin à Achenheim ou l'extension de la ZA de la Kaltau à Hindisheim.

MISSION PPA

Le Département suit, en sa qualité de Personne publique associée (PPA), l'ensemble des documents d'urbanisme sur son territoire : 117 dossiers ont ainsi été suivis ; en phase de finalisation des procédures, une cinquantaine d'avis ont été formalisés et émis.

À noter que 8 Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sont en mouvement, et que 6 PLU intercommunaux ont été actifs, dont le plus étendu concerne le territoire de la Communauté Urbaine. Les récentes évolutions législatives (loi ALUR notamment) laissent présager d'une activité accrue à venir d'adaptation des documents de planification.



LES CHIFFRES CLÉS 2014

- Au cours de l'année ce sont 41 collectivités nouvelles qui ont confié leur ADS aux services du Conseil Départemental ; soit au total 195 collectivités pour 355 134 habitants
- En 2015, ce seront 97 nouvelles collectivités comptant environ 89 500 habitants qui confieront leur ADS
- 9 PLU ont été approuvés : Andlau, Benfeld, Bourghem, Gunstett, Matzenheim, Niedernai, Nordhouse, Oberdorf-Spachbach, Saint-Maurice
- 10 modifications ou révisions allégées ont été approuvées
- 28 mises à jour ont été réalisées dont 14 pour Classement sonore des voies
- 93 conseils formalisés ont été rendus



P. 108_127

DES MOYENS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

IMMOBILIER



La direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux est en charge de la construction et la maintenance des bâtiments ainsi que la logistique pour l'ensemble des services du Département.

Le Département a acquis le bâtiment « Vauban » situé rue Hirn en proximité de l'Hôtel du Département. Cet achat a été mené afin d'y reloger une partie des services basés à la Meinau, permettant de supprimer une charge locative importante. Les autres services ont été implantés à l'Hôtel du Département et dans une location proche dite « Ponts couverts ». L'opération permettra une économie de fonctionnement et un retour sur investissement rapide.



Vauban - nouveau bâtiment pour le PAP

Sur l'Hôtel du Département, un parking complémentaire a été créé en lieu et place d'anciens immeubles. Par ailleurs, un aménagement d'un accès arrière et quelques réaménagements d'espaces de vie ont été réalisés, afin de pouvoir accueillir les agents des sites Vauban et Ponts Couverts.



Hôtel du Département :

- à gauche : parking aménagé sur la zone d'extension libérée
- à droite : Aménagement d'un accès arrière pour faciliter l'accès des agents basés à Vauban et à Ponts Couverts

Les services ont pu prendre possession du nouveau centre technique à Wissembourg, du centre médico-social restructuré à Schirmeck et du nouveau centre médico-social à Wasselonne.



CMS de Wasselonne



CMS de Schirmeck

Sur la ville de Molsheim, afin de rationaliser le fonctionnement des services et les coûts, le Département a pris à bail des locaux dans le bâtiment, « Le Veyron », afin de regrouper sur un seul site des services hébergés dans des locations distinctes.

Par ailleurs de nombreuses opérations lourdes de maintenance ont été effectuées. Comme par exemple, la rénovation des pavillons du Foyer de l'Enfance à Strasbourg un montant global de 542 000 € en 2014.



Le Département a procédé à diverses opérations de cession :

- Les anciennes archives départementales (3,90 M€).
- Des appartements appartenant à l'Amicale (1,30 M€).
- L'ancien centre technique de Wissembourg (0,50 M€).
- Deux maisons éclusières pour (0,27 M€).



Archives Départementales - Vue sur pignon avec signalétique départementale



CTCG de Wissembourg inauguré le 13 octobre 2014



LES CHIFFRES CLÉS

Chiffres clés bâtiments

Le budget consacré en 2014 aux investissements immobiliers des bâtiments départementaux est de 7,50 M€

Chiffres clés courrier

122 00 courriers ont été réceptionnés à l'Hôtel du Département.
Près de 520 00 courriers ont été expédiés depuis l'Hôtel du Département.

Chiffres clés imprimerie

L'imprimerie du Conseil Départemental a produit l'équivalent de 9 millions d'imprimés A4.

LES MISSIONS INTERNES



- Développer et maintenir les systèmes d'information et applications ;
- Prendre en compte la composante e-administration et e-services dans tout projet de système d'information ;
- Mettre à disposition des services de télécommunications, de téléphonie fixe et mobile, d'accès à Internet ;
- Sécuriser l'accès aux ressources et données et offrir une parfaite continuité de services pour les applications nécessitant une disponibilité accrue ;
- Assister les utilisateurs dans l'usage des outils mis à disposition ;
- Assurer des prestations pour le compte de collectivités clientes.

→ ACTIONS EN 2014

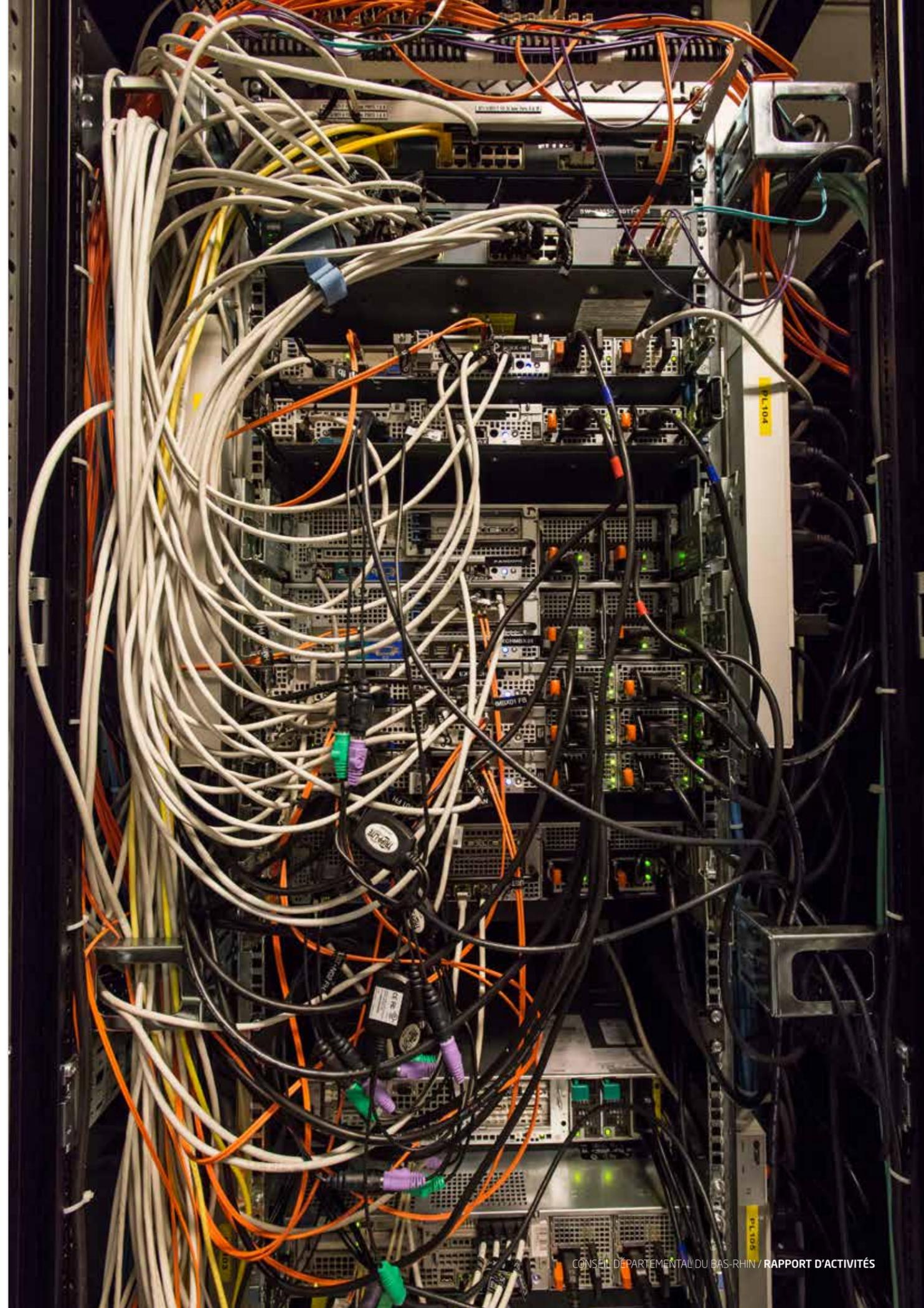
La Direction des Systèmes d'Information (DSI) gère un portefeuille de plus d'une centaine d'applications. L'année 2014 a été marquée par les projets suivants :

- Déploiement de l'outil de gestion dématérialisée du courrier,
- Publication d'une nouvelle version de l'application mobile Bas-Rhin à Vélo,
- Ouverture du portail de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin et du site dédié à l'Accompagnement des Collectivités,
- Développement de l'application Pyxis (outil de suivi et d'aide à l'accompagnement des collectivités),
- Finalisation de la mise en œuvre de l'outil de gestion de la PMI (Protection Maternelle et Infantile),
- Développement de l'application Mobil'IRIS (accès sécurisé à l'intranet depuis un mobile),
- Renouvellement de l'application de gestion documentaire,
- Remplacement de l'outil de gestion des frais de développement (Périphe),
- Évolution de l'application des évaluations pour la campagne 2014-2015,
- Migration en version Web du module RSA de IODAS (application métier du Pôle d'Aide à la Personne),
- Lancement des projets relatifs à l'aide sociale de terrain (e-parcours) ainsi que de la télégestion,
- Mise en œuvre du premier volet de dématérialisation de la chaîne comptable,

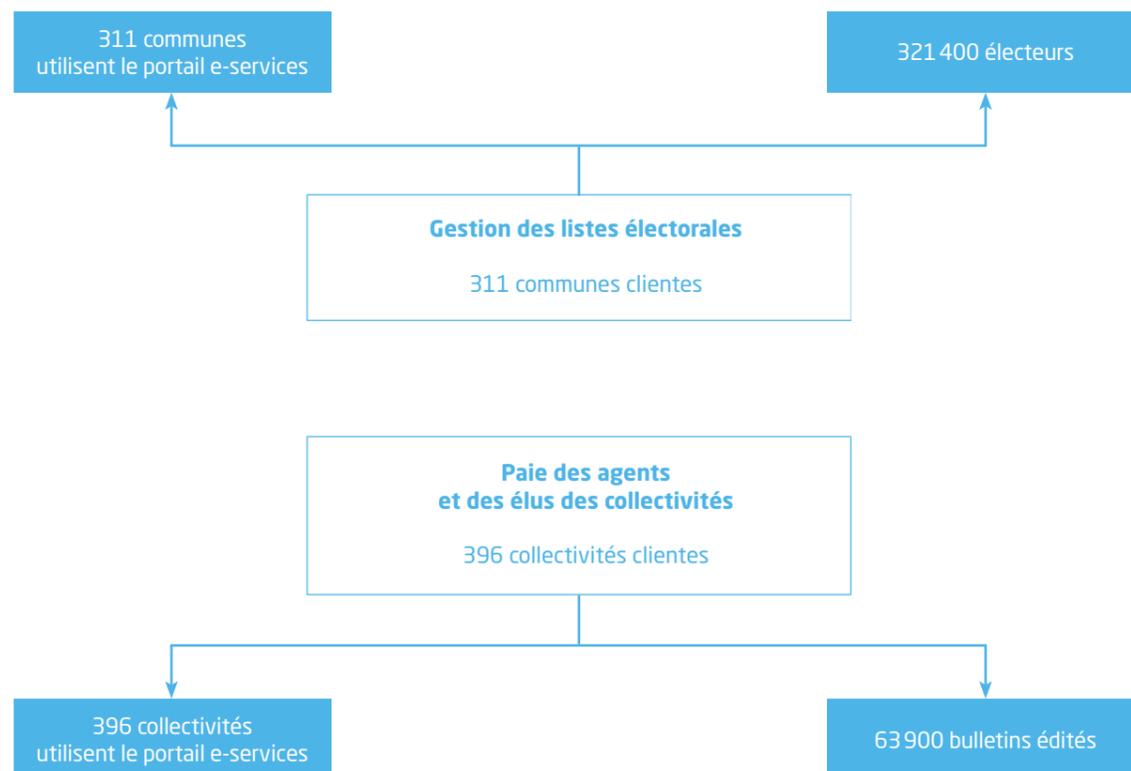
- Déploiement d'un outil de SIG Web, accompagné des modules métiers de gestion des métadonnées, du foncier et du Plan de Déplacement des Espaces et Site et Itinéraires,
- Migration sur la plateforme SIG Web des cartes Web grand public,
- Mise en place d'une interface de consultation simplifiée des métadonnées IG du département.

La DSI assure l'évolution, le maintien et la sécurité de l'infrastructure technique du système d'information (postes de travail, périphériques, serveurs, connexions réseaux, téléphonie fixe et mobile). Les projets suivants ont été menés en 2014 :

- Raccordement des collègues à Internet et évaluation des débits correspondants (projet IHDEAL),
- Poursuite du projet de refonte du système d'impression bureautique, notamment sur les sites distants, visant à remplacer les imprimantes individuelles par des copieurs multi-fonctions partagés en vue de réduire les impressions et les coûts de fonctionnement correspondants,
- Renouvellement de l'infrastructure de sauvegarde de données,
- Remplacement des baies de stockage pour améliorer les performances du système d'information et réduire les coûts de maintenance,
- Mise en œuvre d'une plateforme de supervision du système d'information,
- Application d'une stratégie 3G permettant d'optimiser les coûts de téléphonie mobile (données).



LES PRESTATIONS AUX COLLECTIVITÉS



LES CHIFFRES CLÉS

- Réalisation de 130 prestations cartographiques
- Gestion de 2 950 postes de travail informatiques dont 45 % de portables et 860 téléphones mobiles,
- Plus de 25 000 appels traités par le Service Assistance et Support (appels internes et externes)
- Une infrastructure de stockage de près de 161 To de données,
- Passation de manière dématérialisée de 97,2 % des marchés de la DSI,
- Un accès Internet public (Wifi Public) mis à disposition de plus de 300 visiteurs chaque mois.

La Mission Appui au Pilotage et Inspection a pour but de contribuer, dans l'exercice de ses missions et par le biais des actions qu'elle mène, à l'amélioration de la performance des services de la collectivité. Dans le cadre de ses interventions, elle accompagne les services afin de favoriser l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers. Ses domaines d'actions sont la mise en œuvre d'outils de pilotage, l'expertise dans la préparation et la conduite du changement, les systèmes d'information décisionnels.

→ LES ACTIVITÉS 2014

→ Renforcer le pilotage de la collectivité

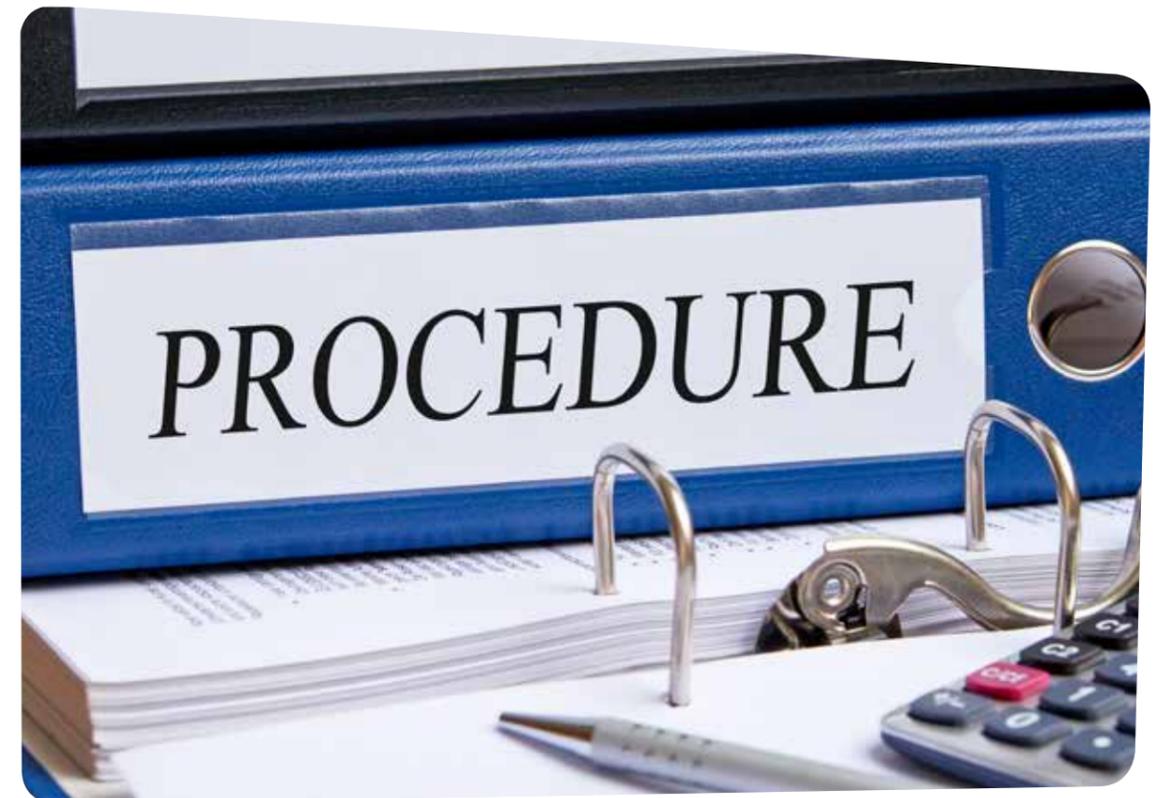
- Production et analyse mensuelle des tableaux de bord de gestion dès le 1er jour ouvré du mois : 12 tdB + analyses
- Suivi des principaux tiers/partenaires du CG : audit financier des tiers subventionnés à + de 75k€
- Pilotage des démarches par objectifs de l'administration et appui aux services dans le pilotage et le suivi des objectifs : plus de 200 projets
- Mise en place d'outils et de méthodes renouvelés de gestion de projets au CG : 230 agents formés, un nouveau modèle de fiche et de charte de gestion de projet
- Déploiement de solutions informatiques pour les directions : Pyxis pour le recensement des sollicitations « clients », outil de programmation des plénières...
- ...

→ Accompagner les actions d'amélioration de l'efficacité

- Mise en place de nouvelles modalités de facturation des budgets annexes et d'analyses de comptabilité analytique
- Réalisation d'audits, d'études et d'appui opérationnels aux services à la demande de la DG et des directions (ex : optimisation processus DRH, création d'une agence technique,...)
- Certification de la qualité de l'accueil du Conseil Départemental : 17 sites certifiés, renouvellement de la certification pour la 4^e année
- Structuration et professionnalisation des acteurs du réseau qualité : mutualisation des audits, formation
- ...

→ Déploiement d'un système d'information géographique et statistique

- Transmission des données cadastrales millésimées 2014 à toutes les communes et communautés de communes bas-rhinoises via la Géoplateforme CIGAL
- Transmission à près de 200 communes d'informations nécessaires pour la consultation des propriétaires fonciers dans le cadre de la procédure de renouvellement des baux de chasse pour la période 2015-2024.
- Lancement officiel de la géoplateforme (février 2015), mise en open data de la majorité des données produites par le CG (été 2015) : 27 lots.



Grâce à une politique de ressources humaines attractive en matière de carrière, de rémunération et de prestations sociales, ainsi qu'à la valorisation des compétences internes, la DRH permet la mobilisation des ressources humaines au service de notre collectivité. Elle accompagne également les agents dans l'évolution de leurs métiers et missions. Dans le cadre de la réforme territoriale en cours, elle anticipe les évolutions à venir du Département. Enfin, la DRH exerce un rôle de conseil auprès des pôles opérationnels.

EMPLOI



Le Conseil Départemental reste attractif en matière d'emploi. Il enregistre 9651 candidatures annuelles, pour 363 postes publiés.

En termes de mobilité interne, la DRH a mis en place une importante démarche à l'intention des agents, le point d'orgue ayant été l'organisation d'un forum de la mobilité interne sur une journée. Des mesures d'accompagnement à destination des agents sont venues compléter cette opération. Ces actions ont permis d'augmenter de 35 % les décisions de mobilité interne en 2014 par rapport en 2013.

Par ailleurs, la collectivité a poursuivi sa politique volontariste en faveur des jeunes et en matière d'insertion professionnelle. En 2014, ont ainsi été accueillis 353 stagiaires école (sur 1221 demandes), 80 emplois d'été, 30 apprentis, 33 emplois d'avenir de 3 ans, 60 contrats d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE de 20 heures), 33 jeunes effectuant un service civique.

Un « civic dating » a ainsi été organisé en septembre 2014 : 150 entretiens s'y sont déroulés pour 118 participants. Comme chaque année, le Conseil Départemental a participé à la « Nuit de l'orientation et de l'apprentissage » organisée par la CCI de Strasbourg.

FORMATION



La formation est un levier essentiel du management de nos compétences, dans un contexte d'évolution constante de nos métiers et d'adaptation continue de nos missions.

La DRH s'est engagée de manière volontariste, depuis plusieurs années, dans la formation de ses agents. La collectivité a affecté 1,19 million d'euros au plan de formation 2013-2014 ; 12620 jours de formations, répartis en 1246 sessions, ont été ainsi consacrés à la formation de 2630 agents de la collectivité.

Par ailleurs, la DRH continue à déployer son réseau de formateurs internes, afin d'assurer des formations parfaitement adaptées aux besoins des services. En 2014, 96 formateurs internes ont ainsi réalisé 324 jours de formation auprès de leurs collègues.

CARRIÈRES ET PAIES



La DRH confirme sa volonté d'assurer l'équité et la cohérence dans le traitement des agents de la collectivité, grâce à la définition de règles de gestion claires et transparentes, dans le respect du statut de la fonction publique territoriale.

C'est ainsi qu'elle organise les campagnes annuelles d'avancement et met en œuvre les nombreuses réformes statutaires, notamment celles des catégories B et C et des cadres d'emplois de la filière médico-sociale.

En 2014, la DRH a en outre assuré, chaque mois, la gestion des situations administratives de plus de 2815 agents permanents, de 142 agents non permanents et de l'ensemble des agents sous contrat de droit privé (CUI-CAE de 20 heures, emplois d'avenir, etc.). Elle a assuré l'établissement de 6909 arrêtés et de 39985 paies.



Vie au Travail

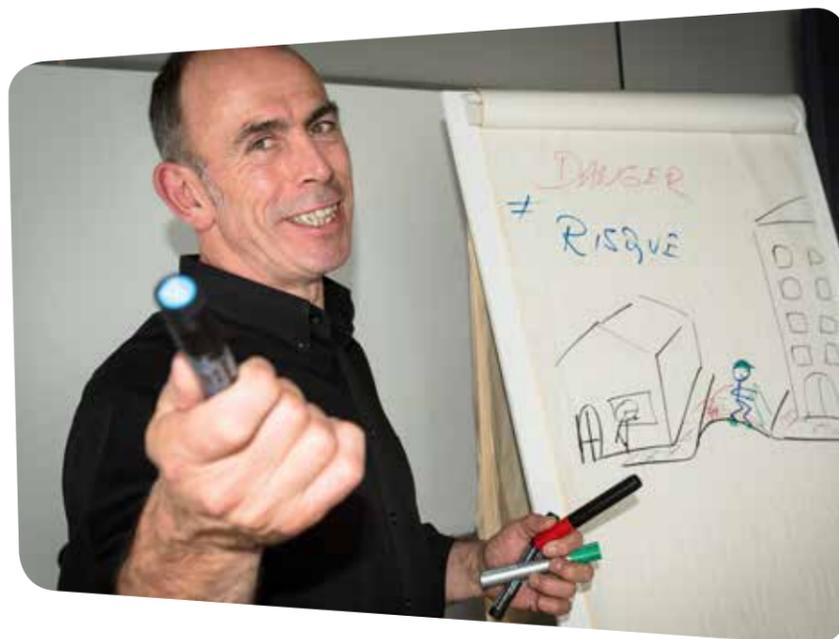


La DRH veille à la santé et à la sécurité des agents avec la mise en œuvre des actions RH de la démarche Bien-être au travail et une politique ambitieuse dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

C'est ainsi que la DRH poursuit l'élaboration du document unique d'évaluation des risques (DU), qui vise à identifier et évaluer, de manière exhaustive, les risques professionnels auxquels sont exposés les agents, à proposer et mettre en œuvre des plans d'actions afin de prévenir les risques ainsi repérés.

En 2014, la DRH a également intensifié ses dispositifs d'action sociale en faveur des agents, en mettant en place une importante participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire des agents, en réalisant une enquête dans le but de mieux adapter l'offre sociale aux besoins et souhaits des agents et en apportant un soutien financier et logistique à l'Amicale du personnel. Ces dispositifs viennent compléter l'offre existante : adhésion au CNAS, offre de séjours à la maison de vacances de Wangenbourg, colonies de vacances pour les enfants du personnel et fonds de solidarité pour les agents de la collectivité en difficulté.

Enfin, depuis 2014, la DRH a mis en place un compte-épargne temps solidaire alimenté par les heures de bénévolat réalisées par les agents du Conseil Départemental lors de la grande collecte annuelle de la Banque alimentaire du Bas-Rhin. Ce compte-épargne temps solidaire est destiné à venir en aide aux agents en vue d'un accompagnement d'un proche dans la maladie ou la fin de vie.



LES MISSIONS

- Apporter les outils nécessaires à la définition de la stratégie financière du Département.
- Assurer les conditions de la préparation du budget et du maintien des grands équilibres financiers de la collectivité.
- Garantir la conformité et la qualité de l'exécution du budget
- Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie

Les Recettes 2014



Les recettes de fonctionnement sont structurées en deux principaux blocs :

- Les dotations de l'État qui s'établissent à 232 M€, en baisse de 3 M€ par rapport à 2013. La réduction des concours de l'État aux collectivités locales se traduit pour le Département pour la troisième année consécutive par une diminution de la dotation globale de fonctionnement (- 8,90 M€) et des compensations fiscales (- 0,70 M€).
- Les recettes fiscales : composées du produit des impôts directs et indirects, elles représentent 611 M€ (contre 623 M€ en 2013).
 - fiscalité locale directe : le produit passe de 323 M€ à 297 M€. Cette diminution résulte pour l'essentiel d'un repli technique du produit de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) de -29,40 M€ entre 2013 et 2014, le produit de foncier bâti progressant quant à lui de + 3,30 M€ en raison de l'évolution des bases.
 - fiscalité locale indirecte : le produit s'établit à 314 M€ en prenant en compte notamment la péréquation au titre des droits de mutation.
- Ce sont les « autres recettes » qui progressent, en particulier les recettes sociales issues de la CNSA et des recouvrements sur tiers.

En 2014, une fois opérés les nécessaires retraitements comptables, les recettes de fonctionnement progressent de seulement 0,91 % par rapport à l'exercice 2013 retraité.

Avec 58,10 M€, les recettes d'investissement sont en forte hausse par rapport à 2013 (+12 M€) principalement du fait d'une progression des recettes de FCTVA (+5 M€) et d'autre part des subventions d'équipement reçues (+ 9 M€).



LES RECETTES

	2014
Recettes de fonctionnement	958 M€
Dont impôts directs	297 M€
Dont impôts indirects	314 M€
Dont dotations - Compensations-Péréquations	232 M€

Les DÉPENSES 2014



Dans l'environnement budgétaire très contraint des départements, notre collectivité a réussi à maintenir un niveau d'investissement important en 2014. Ce dernier s'est élevé à 186,20 M€ et conserve encore au département du Bas-Rhin un rôle de premier plan.

Pour autant, le niveau de dépenses réalisées, en baisse de 23,10 M€ par rapport à 2013, tire les conséquences de la crise et s'inscrit dans l'objectif vertueux de respect des grands équilibres budgétaires.

→ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	2012	2013	2014
Subventions d'équipement	108,50 M€	92,40 M€	77,10 M€
Dépenses de maîtrise d'ouvrage départementale	96,30 M€	101,10 M€	96,30 M€
Autres	17,40 M€	15,90 M€	12,93 M€
Totales dépenses	222,20 M€	209,40 M€	186,21 M€

Les dépenses de maîtrise d'ouvrage s'établissent à 96,18 M€.

Les subventions d'équipement s'élèvent à 77,10 M€. Les principaux concours du Département en 2014 reflètent les priorités de notre collectivité (1,7 M€ pour l'aménagement, l'habitat et l'urbanisme ; 9,70 M€ pour le développement économique ; 8 M€ pour la jeunesse, les sports et les loisirs ; 8 M€ pour la protection de l'environnement ; 4 M€ au titre de l'éducation-formation ; 4 M€ au titre du développement local).

Les autres dépenses d'investissement comprennent principalement les avances accordées par le Département aux entreprises, notamment au titre du dispositif Alsabail, soit un total de 12,93 M€ en 2014.



Des dépenses de fonctionnement toujours impactées par la progression des dépenses sociales :

Après retraitements, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 848,30 M€, soit une progression de 3 % en 2014 qui est la traduction de l'ensemble des mesures de maîtrise engagées par le Département depuis 2008 mais qui reste supérieure à celle des recettes.

Les dépenses sociales restent le cœur des interventions du Département : elles représentent désormais 526,20 M€, soit 62 % des dépenses de fonctionnement. Parmi les politiques sociales, ce sont les dépenses en faveur des personnes en situation de précarité qui progressent le plus en 2014 traduisant l'ampleur de la crise économique : elles s'élèvent à 158,30 M€, soit une progression de +10,75 %. Les dépenses en faveur des personnes en situation de handicap (+9,87 %) constituent le deuxième poste d'évolution important.

Les dépenses de personnel du Département s'élèvent à 136,60 M€ en 2014 (contre 134,40 M€ en 2013), soit une progression limitée à +1,63 % malgré plusieurs mesures réglementaires ayant impacté à des degrés divers ce poste de dépenses.

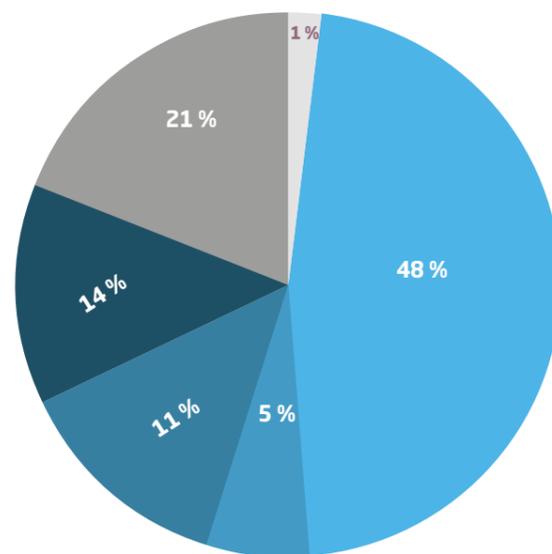


→ LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

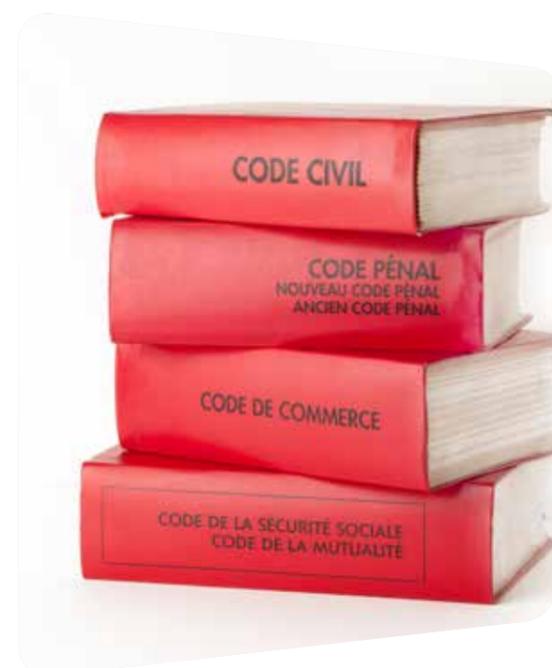
Mission		2014
Aménagement du territoire	Fonctionnement	70,80 M€
	Investissement	71,70 M€
		142,50 M€
Développement du territoire	Fonctionnement	44,80 M€
	Investissement	32,50 M€
		77,30 M€
Épanouissement de la personne	Fonctionnement	36,10 M€
	Investissement	49,20 M€
		85,30 M€
Aide à la personne	Fonctionnement	526,20 M€
	Investissement	8,70 M€
		534,90 M€

La direction des affaires juridiques (DAJ) exerce une mission de conseil juridique auprès des différentes directions du Conseil Départemental, des communes et des structures de coopération intercommunale du département ainsi que de l'association des maires du Bas-Rhin. Elle prend également en charge les contentieux du département et assure une veille juridique. Depuis mars 2014, la fonction juridique est désormais centralisée au sein de la DAJ.

Dossier Général	7
Avis/Étude Département	491
Contentieux judiciaire	53
Recours amiable	112
Contentieux administratif	142
Avis/ Étude collectivités	215
Total	1020



■ Dossier général
■ Avis/Étude Département
■ Contentieux judiciaire
■ Recours amiable
■ Contentieux administratif
■ Avis/Étude collectivités



Faciliter l'accès à l'information et à la documentation pour tous, élus, agents et bas-rhinois, est la mission du Service des Ressources Info-Documentaires. Cette mission se traduit par l'acquisition et la collecte des ressources info-documentaires (ouvrages, périodiques, banques de données) leur traitement, leur valorisation et leur médiation.

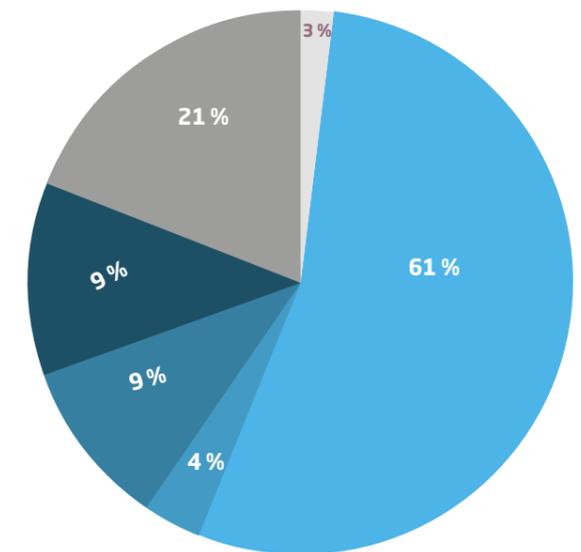
La mise à disposition et la valorisation de ces ressources s'est faite :

- à travers un intranet documentaire, ce vecteur de diffusion permet l'autonomie des utilisateurs. Organisé en 6 espaces thématiques il permet l'interrogation de la base de données enrichie quotidiennement par les documentalistes, la publication d'actualités, l'accès à des bases de données et toute autre information ou produit documentaire publié sur l'espace. Le portail documentaire a fait partie des cinq sites les plus consultés.
- par la réalisation de 210 produits documentaires à partir de la veille effectuée par les documentalistes.
- par l'animation d'espaces documentaires de proximité installés à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Autonomie et à la Maison du Conseil Départemental CUS.

Focus sur une prestation documentaire : la recherche documentaire

Recherches documentaires, des dossiers documentaires, des bibliographies sont réalisés à la demande des agents ou de la propre initiative du service sur des sujets d'actualité de la collectivité. Exemple de sujets traités :

- l'approche systémique en travail social
- les parents et les enfants face aux écrans
- l'indice de développement humain



Répartition des recherches

■ PAP
■ PEP
■ PAT
■ PR
■ Élus
■ Externes



Le Service de la Commande Publique a pour mission de garantir une passation sécurisée, rapide et efficace des marchés publics, et de veiller à la régularité et à l'efficacité de la politique d'achat du Département.

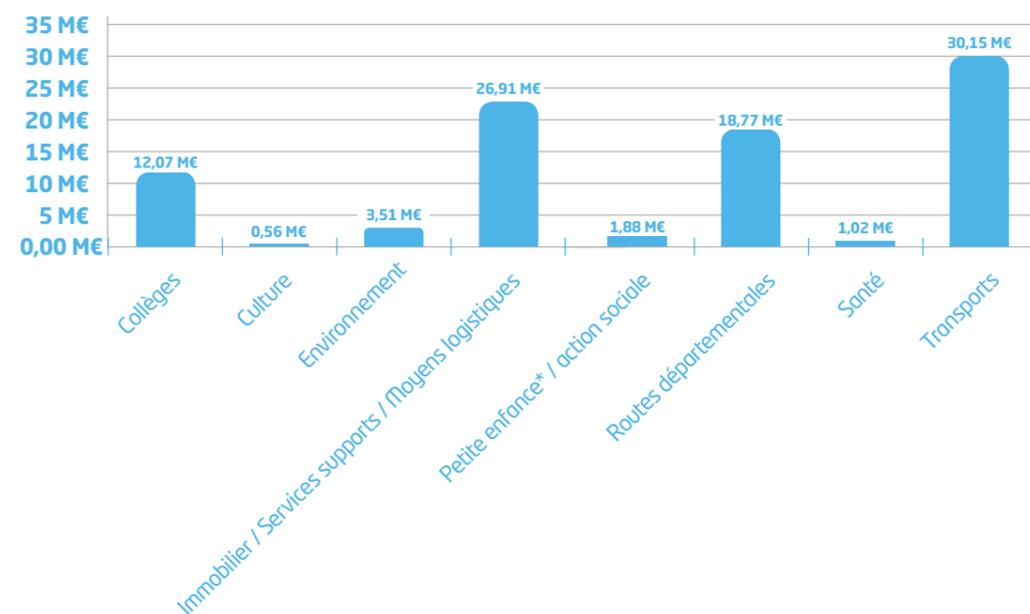
ACTIONS EN 2014

Lancement de la démarche stratégie d'achat : déploiement d'une approche économique renforcée notamment par le recours à la négociation dans le but d'optimiser les achats de la collectivité.

FAITS MARQUANTS

En 2014, le Département a conclu 1 080 marchés publics pour un montant total de 94 876 168 euros. Ils sont répartis en 428 (39,7 %) marchés de services pour 47,3 millions, 330 (30,5 %) marchés de fournitures pour un montant de 9,5 millions et 322 (29,8 %) marchés de travaux pour un montant de 38 millions. Plus de deux tiers de l'ensemble des marchés ont été conclus avec des entreprises localisées dans le Bas-Rhin.

→ **MONTANT DES MARCHÉS CONCLUS
EN 2014 PAR SECTEURS D'ACHAT**



INFO+



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
Place du Quartier Blanc/67 964 STRASBOURG CEDEX 9
Tél. : **03 88 76 67 67**/Fax : **03 88 76 67 97**

www.bas-rhin.fr